

**Contre les démolitions,
la patrimonialisation d'un savoir-habitant ?**

Sabine Dupuy
avec la collaboration de Karima Younsi

Laboratoire REV
université Paris-Val-de-Marne

PUCA
Marché F 06.11/0600309
2008

Sommaire

Introduction

- 1 . Le contexte
- 2 . Nos objectifs
- 3 . Eléments de problématique
- 4 . Les terrains
- 5 . La méthode

1 . Une opposition de circonstance à la démolition d'un patrimoine architectural : les « verre et acier » à Rouen

- 1.1 Une population peu ordinaire
- 1.2 Grâce soit rendue au passé
- 1.3 « Ça a commencé à devenir des HLM »
- 1.4 Vers la réhabilitation ou l'échec de la démolition

2. L'Alma-gare à Roubaix : la démolition comme un déni de patrimonialisation

- 2.1 La fabrication de l'histoire officielle
- 2.2 Le temps de l'amitié et/ou le temps de l'insalubrité et de la misère
- 2.3 « La déstabilisation de l'humanité »
- 2.4 Et le savoir habitant ?
- 2.5 « Le grand perdant, c'est le collectif »
- 2.6 La mémoire habitante et l'architecture

3. Quand l'opposition est impossible : la résidence du Parc à Ecquevilly

- 3.1 Un quartier de « relégation sociale et urbaine » ?
- 3.2 « Une cité où il faisait bon vivre »
- 3.3 Forcer la reconnaissance
- 3.4 Une hypothétique opposition à la démolition ?

4. Conclusion

- 4.1 Le poids des regards
- 4.2 Quelle mémoire pour le futur ?

*« Si l'ouvrier devient superflu,
son logement cesse d'être nécessaire »*
M. Verret

Sur quoi se fonde l'opposition de groupes d'habitants à la démolition des ensembles d'habitat collectif HLM, aujourd'hui?

La première intention de cette proposition, telle que nous l'avons exprimée dans notre réponse à l'appel d'offres «*Renouveler et recomposer les quartiers*», était de vérifier la pertinence d'une grille de lecture mettant en scène des habitants mobilisés dans une lutte revendicative qui, peu à peu, s'interroge sur ce qui les rassemble, sur ce qu'ils ont envie de défendre, de préserver et qui en viennent à ériger en patrimoine, une manière de vivre, un savoir-habiter.

Ou encore en quoi serait-il pertinent d'analyser la réaction de certains habitants aux démolitions actuelles, en s'inspirant d'une grille de lecture reprenant l'hypothèse d'un processus de patrimonialisation d'un savoir-habiter, à la manière des habitants de l'Alma-gare, face à l'opération de rénovation de leur quartier, en 1973 ?

Cette lecture résiste-t-elle à l'épreuve du temps ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui dans la mémoire et les manières d'habiter des habitants impliqués dans cette aventure, qu'en ont-ils transmis à leurs enfants ?

Par ailleurs, est-il pertinent d'utiliser cette grille de lecture à propos de la démarche des habitants dont les logements sont aujourd'hui menacés de démolition, malgré un contexte social, économique et politique différent ?

Ou encore, en quoi des habitants aujourd'hui mobilisés contre la démolition de leurs logements seraient-ils amenés progressivement à se centrer sur leurs expériences habitantes, leur vie quotidienne, leurs pratiques d'appropriation, leurs modes de sociabilité, afin de parvenir à élaborer une identité collective, valorisée et valorisante, qui les distingue et leur confère une légitimité ?

Le processus de patrimonialisation qui rendrait légitime l'opposition de certains groupes d'habitants à la démolition aujourd'hui, aurait-il pour objet, non pas tant un cadre de vie spécifique, une forme de bâti particulière, mais un « savoir-habiter collectif », un savoir faire-avec ?

Le processus de patrimonialisation des manières d'habiter, des pratiques d'appropriation, des manières d'être ensemble, ne serait-il pas un passage obligé permettant à une agrégation revendicative de locataires, d'individus dissemblables, de produire un savoir-habiter collectif, susceptible de les rendre doublement légitimes, à leurs propres yeux et sur la scène publique ?

¹ Cf. L'émergence de l'Atelier populaire d'urbanisme à l'Alma-gare, Roubaix

Ce processus de patrimonialisation des gestes quotidiens, des habits, des mémoires, pourrait se lire comme une construction collective opérant un tri, un assemblage, une articulation de savoirs habiter individuels, la plupart du temps non explicités, afin de leur donner la cohérence et l'efficacité d'un bien commun à défendre.□

Tel était le point de départ de ce travail, au moment d'une première formulation destinée à répondre à un appel d'offres.

Or il faut rappeler, en manière d'avertissement, que la plupart des habitants «ordinaires» touchés par des démolitions ne parviennent pas à se faire entendre, ni localement, ni nationalement. C'est dire que les manifestations d'opposition aux démolitions relèvent de l'exception. Cet état de fait semble avoir été déjà la règle lors de la rénovation urbaine qui a fait disparaître des quartiers entiers dans les années 1950/1960, malgré ce qu'il était alors convenu d'appeler les «littes urbaines».

La capacité de se faire entendre, voire de s'opposer, serait donc plutôt problématique et rare. Quels pourraient en être les facteurs explicatifs?

Le choix de trois terrains devait nous permettre d'y voir un peu plus clair, en utilisant la méthode de la comparaison, voire de la confrontation.

Nous avons ainsi décidé de revenir sur un terrain sur lequel nous avons déjà travaillé et qui s'imposait comme l'un des emblèmes des luttes urbaines du milieu des années 1970, le quartier dit de l'Alma-gare à Roubaix.

Si les militants de l'Atelier Populaire d'urbanisme de l'Alma-gare avaient en effet fini par être entendus en 1977 et obtenir que la réhabilitation soit envisagée comme l'un des modes opératoires sur leur quartier, il n'en est pas de même en 2007, trente ans plus tard face aux démolitions restructurations effectuées dans le cadre du renouvellement urbain sur ce même quartier.

Il nous importait d'en comprendre les raisons à la lumière de la grille de lecture proposée plus haut. Pour quelles raisons ce qui avait été possible en 1977, la construction d'une opposition habitante aux démolitions engagées dans le cadre d'une RHI, ne semblait plus de mise en 1999/2000?

Qu'en était-il du processus de patrimonialisation de la vie sociale alors apparemment opérant? Qu'en était-il de la mobilisation d'une mémoire collective fortement appuyée sur un cadre architectural et urbain qu'il s'agissait de préserver pour en garantir la perpétuation?

Qu'en était-il de cette mémoire collective au regard des processus identitaires menacés par la démolition?

Il convenait donc de revenir à ce premier épisode mettant en scène, à l'Alma-gare, la célèbre mobilisation habitante contre les démolitions de courées dans le cadre de l'opération RHI. Puis s'attacher au deuxième épisode, visant la restructuration du groupe Fontenoy-Frasez construit en 1980 et dont la conception était l'aboutissement du premier épisode□ soit la démolition de 44 logements et la transformation de 75 autres en bureaux, marquées par un étrange silence habitant, compte tenu de la légende almagarienne.

Nous entrons là, avec le cas du groupe Fontenoy-Frasez, dans les prémises de la seconde rénovation urbaine installée par la loi Borloo de 2003.

Nous nous proposons de soumettre nos premières hypothèses à l'épreuve d'un second terrain, visé par un GPV signé en 2000, qui voyait aboutir un processus de contestation de la démolition de 500 logements HLM, datant de 1965, situés sur le plateau Nord de la ville de Rouen, au lieu dit la Grand mare. La démolition des 25 immeubles réalisés par Marcel Lods à la Grand mare était en effet suspendue et muée en opération de réhabilitation en 2001, à la faveur d'une campagne électorale pour les municipales qui mettait en porte-à-faux le maire sortant, partisan d'une telle démolition. La mobilisation de personnalités influentes ou d'anciens habitants, au nom de la valeur architecturale et donc patrimoniale de ces bâtiments, semblait suppléer une contestation peu bruyante de la part des occupants actuels de ces immeubles.

Nous voulions confronter ces deux premiers exemples à celui d'une cité d'habitat social, caractéristique du modèle fordiste implantée dans la vallée de la Seine, entre Poissy et Mantes la Jolie : la « Résidence du Parc » à Ecquevilly, conçue en 1965, dont 3 immeubles avaient déjà été démolis en 2005 et dont le bâti, correspondant à 400 logements, devait être entièrement renouvelé à terme, d'ici 2012.

L'opération se faisait dans le cadre d'un Contrat de Ville Intercommunal devant contribuer à « la nécessaire reconversion économique »² d'un territoire dénommé Val de Seine, regroupant les grands groupes industriels de cette portion de la Vallée de la Seine (Renault, EADS, etc.). La résidence du Parc apparaissait sur la liste de la Coordination anti-démolitions de l'Ile de France et nous laissait présager une mobilisation en cours de constitution³. L'Amicale des locataires semblait néanmoins avoir autant de difficultés à fédérer les habitants autour d'elle, qu'à se faire reconnaître comme interlocuteur « valable » auprès de la municipalité, du bailleur et des services de l'Etat.

1. Le contexte

Une fois constaté le caractère exceptionnel de notre objet de recherche et avant d'en expliciter les grandes lignes, il convient d'évoquer rapidement ces opérations de démolition de logements sociaux qui font donc figure de deuxième rénovation urbaine en France, une trentaine d'années après celle qui contribuera à peupler les quartiers d'habitat social aujourd'hui visés.

L'ANRU⁴ estimait en 2005 que 52% des logements sociaux devant être construits dans le cadre de la loi Borloo de rénovation urbaine le seraient en dehors des quartiers visés par les démolitions⁵. À terme il s'agissait de faire disparaître 9% du parc des logements sociaux existant en 1999 dans ces quartiers et d'en réhabiliter 17%. L'écart entre démolitions et constructions neuves allait se faire surtout sentir au démarrage des opérations : en 2004, pour 6200 démolitions, l'ANRU avait

² Contrat de Ville Intercommunal du Val de seine 2000-2006

³ Ayant d'abord jeté notre dévolu sur la cité de La Coudraie à Poissy, nous avons été contraintes de renoncer à y travailler compte tenu de la présence d'une équipe de chercheurs et de militants.

⁴ Agence Nationale de Rénovation urbaine

⁵ Observatoire des ZUS – rapport 2005

comptabilisé 4200 constructions neuves. Il convient d'ajouter que ces chiffres globaux ne font pas apparaître le différentiel de logements démolis selon les sites.

Qu'elles soient en projet, effectives, ou en suspens, les démolitions de logements sociaux du XXI^e siècle en France interviennent de manière différentielle selon les sites, comme le montre d'ailleurs nos trois exemples. Une quarantaine de logements à l'Alma-gare, plusieurs centaines de logements sur les Hauts de Rouen, presque la totalité de la résidence du Parc à Ecquevilly. À y regarder de plus près, elles visent, non pas tant des immeubles obsolètes, que les populations qui y résident : soit des types de peuplements ou des modes d'appropriation « indésirables », voire qui « dérangent ». Concentration de familles turques Cour du Fort Wattel à l'Alma-gare, paupérisation d'un secteur d'habitat mixte (copropriétés, petits pavillons, HLM collectives) à la Grande Mare, population issue de l'immigration marocaine, algérienne et subsaharienne à Ecquevilly, pour ne citer que ces exemples liés aux terrains choisis pour cette étude. Ces démolitions peuvent donc contribuer à détruire un quartier tout entier, ou intervenir de manière sélective et nuancée en fonction de sous-quartiers, voire de barres ou de tours très ciblées. Ces « nuances » sont à rattacher aux stratégies patrimoniales, aux modes de gestion des bailleurs présents sur un site, voire aux divers modes de financement et aux stratégies de peuplement d'un même bailleur, dont le patrimoine peut occuper la totalité du site.

Pour justifier ces démolitions, l'état physique des bâtiments ou leur conception architecturale ne sont bien souvent qu'un prétexte destiné à avaliser d'autres enjeux, formulés le plus souvent sous l'expression métaphorique de la « dédensification » (déjà utilisée en 1979 pour chasser les familles « lourdes »). Les solutions envisagées auraient pour objectif de rendre moins visibles des populations touchées par la crise socio-économique en les dispersant ; on démolit là où se concentraient des groupes de jeunes « incivils »... qui vont se regrouper un peu plus loin ! On démolit des bâtiments pour enrayer, effacer les carences de la gestion, de l'entretien et de la sécurité publique. On démolit parce qu'il n'y aurait pas d'autre recours face à des problématiques sociales. On démolit pour reconquérir et « redynamiser » des bouts de territoires urbains rattrapés par un processus de valorisation foncière, comme nous le verrons dans le cas d'Ecquevilly.

2. Nos objectifs

Tel était l'état de notre savoir au moment de tenter d'approcher et d'interroger les processus et les arguments qui pouvaient engager ou pas des habitants à contester ces démolitions.

Il ne s'agissait pas de recenser et d'analyser les stratégies des acteurs de ces démolitions qui pouvaient être envisagées comme des formes de reconquête au sein des quartiers populaires contemporains. Etant entendu que nous ne pouvions pas ignorer ces stratégies, ou tout au moins les discours qui les sous-tendaient, si nous voulions saisir au plus près les réactions des habitants concernés.

Mais notre propos devait s'attacher, surtout et d'abord, à cerner le profil de ces habitants contestataires et leurs motivations.

Comment était organisée, s'organisait cette contestation ? Au nom de quoi des locataires d'immeubles parfois « sans qualité », souvent mal entretenus et délabrés qui, pour cette raison, se sentaient éventuellement la cible d'une certaine stigmatisation sociale, pouvaient-ils s'opposer à leur disparition? Comment s'y prenaient-ils pour sauvegarder leur quant à soi, mis à mal par l'image dévalorisante attachée à leur environnement bâti ?

Des premiers éléments de réponses figuraient parmi les arguments mis en avant par la Coordination Nationale Anti-démolition des quartiers populaires d'Ile de France ⁶ :

- ❖ « La pertinence des critères qui président au choix de démolir tel ou tel immeuble ;
- ❖ Le coût d'une démolition pour des immeubles souvent réhabilités ;
- ❖ Les affres du relogement imposé (au nom de la mixité sociale) lorsqu'il y a attachement, enracinement et forte contribution à la construction du "quartier" ;
- ❖ Les conditions du relogement et ses effets négatifs (hausse des loyers, des charges, problème de décohabitation non pris en compte) ;
- ❖ la non-concertation des habitants, voire l'absence d'information (accès aux dossiers par exemple); si réunions il y a, elles consistent à demander aux habitants s'ils souhaitent rester ou quitter leur quartier. »

Notre proposition de recherche nous incitait, compte tenu de la référence faite à l'Alma-gare, à privilégier la piste de ce que cette coordination nationale désignait sous les termes « d'attachement », d'« enracinement » et qu'elle évoquait en parlant de « forte contribution à la construction du "quartier" ».

Il s'agissait bien de nous mettre en quête d'une production habitante collective, celle d'un savoir-habiter qui pourrait être l'objet d'un processus de patrimonialisation et qui serait mis en avant pour contrer les démolitions.

3. Éléments de problématique

Comme nous l'avons écrit dans un premier temps, ce processus de patrimonialisation ne pouvait pas être simplement le rappel magnifié des pratiques et des modes d'appropriation développés par les locataires de logements collectifs sociaux. Pratiques et modes d'appropriation constituent bien à nos yeux un savoir-faire habitant, surtout lorsqu'il s'agit de « faire avec » la standardisation du rudimentaire, le « laisser-aller » voire l'abandon stratégique de l'organisme propriétaire, l'inconfort dû à des conditions de vie difficiles, l'exiguïté des surfaces, des promiscuités non choisies, des normes imposées, etc.

Ce processus de patrimonialisation prend appui sur la relation au bien matériel que représente le logement, voire l'habitat, habité, investi, entretenu, voire transformé, embelli, par des habitants qui n'en sont pas propriétaires. Il suppose un temps long, une durée. Il peut aboutir à une transmission symbolique de la part de ces habitants non-propriétaires, telle qu'elle se donne à voir dans certaines

⁶ Cf. le compte-rendu de la rencontre du CES de l'ANRU 12/09/2005 avec les habitants de la Coordination Anti-démolition des Quartiers Populaires d'Ile-de-France.

cités-jardins par exemple, où les petits-enfants ont pris la suite des grands-parents dans les logements que ces derniers ont occupés.⁷

Ainsi le logement, parfois même l'habitat, peut-il être érigé en « monument » par des habitants qui y ont vécu de longues années ; parfois pionniers en tant que premiers locataires, ils y ont inscrit une histoire familiale et déployé un patient et laborieux savoir-faire, tant individuel que collectif qui permet de dire, en effet, qu'ils ont contribué « à la construction du quartier ». Comme le dit cette veuve, habitante d'une ancienne cité ouvrière à Poncharra dans l'Isère : « *tous ces murs, ça marque quelque chose !* »⁸ ; formule qui résume à la fois sa vie de couple, sa vie familiale, les enfants qui ont grandi dans ce cadre, mais également tous les travaux d'amélioration effectués par le mari. Pour finir, elle insiste sur cette relation au temps, à l'inscription d'une durée qui vont de pair avec « *ces murs* »

L'exemple de la cité Olivetti à Poncharra, réhabilitée en 1980, montre comment la démolition des cabanes auto-construites, essentielles pour abriter les voitures, remiser les outils, abriter des volailles liée à la disparition d'une partie des parcelles de jardins⁹ impose une rupture brutale dans les modes d'appropriation, bousculent les identités et modifie le rapport temporel au lieu, d'autant plus que cette démolition-réhabilitation est imposée de l'extérieur.

Nous savions déjà que le poids des normes et des représentations qui s'insinue et s'impose via la démolition-réhabilitation peut avoir en partie raison des pratiques et des modes d'appropriation. Du moins en apparence pour certains, même si la « *prise* » telle que pensée par M. de Certeau, se tient en alerte, prête à réinvestir autrement l'espace transformé. La mémoire individuelle qui se construit dans ces circonstances, réinterprète les clivages, les subtiles hiérarchies agissant au cœur des pratiques, à la lumière des normes imposées. Elle fabrique une mémoire collective de « *résistance* » pourrait-on dire, qui est convoquée à l'annonce de la démolition pour en repousser le choc, sinon l'empêcher. Elle met en avant peu à peu un savoir-habitant collectif qui tend à présenter une relation aux lieux de type unanime, solidaire, positive.

D'où le « *nous* » auquel se réfèrent les habitants qui sont filmés dans ce document¹⁰ et qui témoigne du sentiment progressif et collectif de dépossession physique, affectif, symbolique et identitaire qui se développe en eux. La démolition des baraques de jardin tenant lieu de garages, la réfection des voiries qui condamne des parcelles de jardins et des poulaillers signent bien l'arrêt de mort d'un mode de vie et de valeurs identitaires : « *quand je serai mort, je serai mort* ». Ils avaient construit ensemble le sentiment d'être devenus les propriétaires des lieux, de ne rien devoir à personne « *c'est nous qui avons fait les travaux d'entretien... on se sent chez nous* ».

⁷ Par exemple à la Butte Rouge à Chatenay Malabry.

⁸ « *J'ai élevé quatre enfants là-dedans, j'y ai passé une belle vie avec mon mari, on est resté quand même 24 ans ensemble... Tout ça, ça mérite... Ya des choses, des petits souvenirs et pis ya tous ces murs, quoi que ça marque quelque chose, ça marque quelque chose et pis mon mari a fait beaucoup de travaux, ça nous donne, on voit ça c'est toujours pareil comme ça, 6,10 ans en arrière quoi* » extrait d'un film vidéo présenté par la société HLM de l'Isère dans le cadre d'une étude sociologique réalisée par Marina Heck auprès des habitants de cette cité.

⁹ À Poncharra, la réhabilitation de la cité ouvrière passe en effet par une réfection de la voirie et la construction de garages en dur qui condamnent les baraques en bois qui en tenaient lieu ; disparaît une partie des surfaces de jardins potagers et avec elles les pratiques de jardinage qui étaient au cœur des habitus de cette population vieillissante.

¹⁰ film vidéo financé par la direction d'urbanisme et du paysage, réalisé par J.F Dars et A. Papillaut

La démolition qui précède les travaux de mises aux normes leur renvoie l'image collective de gens malpropres, d'arriérés ayant vécu des années sans « confort » ; « *nos logements, c'est quand même pas des écuries, comme y disent les HLM !* ». Ils sont ainsi contraints de réintégrer un statut de locataires HLM qui, selon eux, n'ont pas leur mot à dire : « *ils (les HLM) font bien les patrons quand même !* ».

Au passage sont désavoués sans trop de ménagement leur compétence habitante, leur ingéniosité, leur savoir faire de bricoleurs, de jardiniers, de travailleurs manuels, leur mode de vie, leur identité. Une fois l'opération de réhabilitation achevée, lorsque les lieux ont été radicalement transformés¹¹, avec ou sans le consentement de leurs habitants, on peut se demander comment se recompose la mémoire collective ; comment est-elle « reprise », « ravaudée », infléchie de manière à construire de nouvelles représentations positives du lieu ainsi normalisé, mais aussi de ses habitants ? Au lendemain des travaux, certains d'entre eux adhèrent à la nouvelle image qui leur est proposée ; celle d'un lotissement mis aux normes, où toutes les traces du passé ont été effacées : plus de poulaillers, ni de baraques, ni d'asperges mais des pelouses, des trottoirs des murets, des petits garages en dur, tous pareils. Ceux qui vont essayer timidement de renouer avec leurs pratiques d'antan, de manière plus cachée, auront désormais le sentiment d'être des survivants d'un monde dépassé et peut-être de devoir laisser la place.

Le processus qui se laisse deviner dans ce document filmé et qui est analysé par M. Heck montre la mobilisation, la détermination et les ruses des habitants pour essayer d'infléchir certains aspects du projet de réhabilitation, comme la conception des garages et surtout le choix de leur emplacement. C'est au cours de cet épisode que les habitants se positionnent au nom de leur compétence, d'un savoir-habiter collectif, éprouvé pendant de longues années, qui leur a permis de faire au mieux avec le désengagement des véritables propriétaires.

Comme le révèle très clairement ce document, les habitants de Pontcharra sont confrontés à un processus dans lequel la violence symbolique dont parle P. Bourdieu est bien présente. Elle s'exerce par le truchement de l'espace habité, si fortement approprié, dont la dépossession physique et symbolique ramène les habitants au cœur d'une relation de domination qu'ils avaient essayé de mettre à distance à travers leurs pratiques et leurs savoir-faire partagés.

Dans un contexte où comme à Pontcharra, les habitants ne sont pas censés avoir leur mot à dire et sont confrontés à une image d'eux-mêmes particulièrement dévalorisante, il peut sembler paradoxal de raisonner alors en termes de processus de patrimonialisation. Car la patrimonialisation suppose l'attribution et la reconnaissance d'une valeur à un bien qui, dès lors, mérite d'être transmis. La possession de ce bien jugé digne d'être patrimonialisé confère en retour de la valeur, des qualités à la personne qui le détient.

Quel serait l'objet d'un processus de patrimonialisation dans le cas de logements collectifs promis à la démolition ?

L'espace comme cadre social de la mémoire ? Comment parler de processus de patrimonialisation d'un espace condamné, transformé, en tout cas clairement disqualifié ?

¹¹ cf. la thèse de 3^e cycle de M. Heck *Quotidienneté et aménagement – à propos d'une opération de réhabilitation – la cité Olivetti à Pontcharra (Isère)* Institut d'urbanisme de Grenoble, janvier 1984.

Dans les cas qui nous préoccupaient, situés à une autre échelle et dans un autre contexte, nous envisagions néanmoins, à la lumière de ce qui précède, de considérer l'éventualité d'un processus de patrimonialisation qui viserait les représentations collectives de ces pratiques et de ces modes d'appropriation appliqués à l'espace, en les regroupant dans la catégorie plus aléatoire d'un savoir habitant collectif inscrit dans une mémoire collective.

Le processus de qualification, de valorisation que suppose la patrimonialisation, puis le processus de transmission qui lui donne sens ne s'attacherait pas tant à ce que les pratiques d'appropriation donnent à voir, leurs traces, leurs effets concrets sur l'espace ainsi approprié, (puisque celui-ci a disparu ou est menacé de disparaître) mais plutôt la manière dont elles sont parlées, sollicitées, remémorées, convoquées, racontées, transmises.

Patrimonialisation d'un processus au long cours, celui de la célébration de ces savoirs-habiter développés dans le temps, objets d'une mémoire collective, ou plus exactement constitutifs d'une mémoire collective, construite et mobilisée pour contrer la démolition. Par-delà les clivages, les conflits, les vieilles histoires entre voisins, la démolition allait-elle obliger ceux qui s'y opposent à faire front de manière collective et à produire un argumentaire qui puisse être recevable, légitime. Dans quelles conditions, selon quelles modalités ?

Rien n'interdisait ainsi de penser qu'un processus de patrimonialisation des « savoirs faire-avec » puisse intégrer, non seulement la programmation des bâtiments eux-mêmes, comme à l'Alma-gare (version 2006), mais également la « production d'un quartier », à travers la sédimentation des liens, des relations de voisinage, la production d'un usage « moyen »¹², comme le supposait le texte de la coordination nationale, cité plus haut.

Compte tenu du contexte de ces démolitions, de leur signature temporelle, nous pensions également pouvoir vérifier en quoi l'émergence de la figure de l'habitant compétent ne venait pas se substituer à d'autres figures en voie de disparition : celles de l'ouvrier, du travailleur fordiste aujourd'hui vidées de sens et de portée du fait de la désindustrialisation, de l'installation d'un chômage de longue durée, notamment sur les sites concernés. L'habitat, le logement ne tendaient-ils pas à devenir la dernière sphère possible de l'expression d'une identité collective, de revendications identitaires et sociales de plus en plus difficiles à fédérer ailleurs ? La fabrication d'une mémoire collective de résistance à la démolition permettait-elle de mettre en commun un indicible collectif, celui de la perte d'une condition sociale non pas indexée sur le logement, mais plutôt sur le travail ?

La mise en mémoire des lieux, plus exactement du type d'investissement des lieux et de leurs représentations, au centre du processus de patrimonialisation que nous nous étions donné pour tâche d'ausculter, pourrait agir alors par substitution, à travers la construction d'une mémoire collective et pourrait exprimer la perte d'un socle identitaire lié au plein emploi, dans un système productif fortement industrialisé.

Ce travail devait en définitive contribuer à interroger le sens de l'habiter dans des lieux aujourd'hui dévalorisés. Avec toutes les difficultés inhérentes à la question du rapport entre espace social et espace physique, tout en soulevant celles non moins délicates du rapport de la mémoire aux lieux, de la fabrication de la

¹² Kaufman. J.C *La vie HLM usages et conflits*, Paris, les éditions ouvrières, 1983.

mémoire des lieux, des allers et retours entre mémoire individuelle, mémoire collective, mémoire officielle, etc.

4. Les terrains

Aussi les entretiens réalisés devaient-ils contribuer à la relecture d'une histoire, des histoires individuelles et collectives, celles qui ont eu pour cadre un habitat de type collectif, investi de symboliques (technique, urbanistique, sociale, utopique...) à la lumière de la mémoire habitante, à la lumière des savoirs-faire, individuels et collectifs, déployés pour y « demeurer ».¹³

Cependant le contexte traumatisant de la démolition allait rendre, bien entendu, cette entreprise particulièrement délicate. Que représente la démolition de logements sociaux collectifs dans la France de ce début du XXI^e siècle ? La démolition telle que pensée, institutionnalisée et financée dès 1998, apparaît comme l'ultime solution physique, censée mettre un terme à la dévalorisation sociale de ces lieux, voire pour les qualifier différemment selon le contexte socio-économique et foncier des territoires auxquels ils sont liés.

Comme nous l'avons dit plus haut, le contexte des démolitions n'est pas homogène – ainsi pour ce qui est de nos trois terrains, les démolitions qui interviennent à l'Alma-gare ne présentent pas le même enjeu économique et social qu'à Ecquevilly par exemple.

Il semble qu'à Ecquevilly la valorisation d'un foncier situé à 20mn de la Défense, dans un environnement à dominante rurale, puisse expliquer la volonté de faire disparaître et de disperser des habitants dépourvus de « qualités », pour ne pas dire devenus « indésirables ». L'heure est venue pour la commune d'attirer de nouvelles couches sociales, en dehors des ouvriers des usines automobiles de cette portion de la vallée de la Seine.

À l'Alma-gare « près » le voisinage de la Redoute, incontournable moteur économique à Roubaix, qui n'est pas étranger au processus de renouvellement urbain sur ce secteur de la ville, depuis tant d'années lié à la mono-industrie et où les habitants peinent à sortir la tête de l'eau.

À Rouen, sur le plateau Nord, les démolitions prennent sens dans un GPV inscrit sur 4 sous-secteurs, dont celui de la Grand mare où l'histoire a fait la part belle à une mixité sociale effective. Par contre le secteur du Châtelet reste assez emblématique d'un sous-quartier habité par des populations fortement touchées par le chômage et un patrimoine bâti sans qualité, ou du moins bien mal entretenu. Par contre il s'agit d'un territoire, celui du Plateau, bien desservi, bien équipé et dont les qualités paysagères et urbanistiques sont indéniables. En d'autres termes, il pourrait faire bon y vivre.

La démolition telle qu'elle a été envisagée, effectuée, arrêtée ou encore à venir sur ces trois terrains a toutes les chances d'interférer avec les processus identitaires des habitants. Elle est présentée aux habitants comme le dernier et seul recours

¹³ Il convient ici de rappeler que certains des habitants concernés aujourd'hui par ces démolitions, avaient déjà vécu une première rénovation urbaine et avaient été relogés dans les HLM construits à la même époque, ceux-là même qui sont aujourd'hui détruits. Ils sont à ce titre des témoins « privilégiés » d'une part de l'histoire de l'urbanisme français de l'après-guerre qui se cristallise autour de la conception des ensembles d'habitat collectif, dont les grands ensembles, dont les HLM.

contre la spirale de la dégradation et des violences au quotidien, comme une sorte d'opération paroxystique de purification. Nous verrons que les habitants que nous avons pu rencontrer semblent alors osciller entre le déni pur et simple de phénomènes réels de déliquescence (absence d'entretien, délinquance, violences à la personne, etc.) dont ils ont été ou sont les victimes et une approbation (apparente) du diagnostic au nom duquel ces démolitions sont justifiées, c'est-à-dire la condamnation sans appel de leur environnement physique et social quotidien.

Dans un cas comme dans l'autre, n'allons-nous pas retrouver ce vieux réflexe qui consiste à mettre à distance la disqualification sans appel, formulée « De l'extérieur » et que symbolise la démolition? En adoptant le point de vue dominant, ne serait-ce pas donner raisons au diagnostic implicite et à sa posologie radicale, ne serait-ce pas un peu comme se faufiler dans l'autre camp, en faire partie et rejeter le risque d'être confondus avec les « coupables » de la disqualification? Tel pourrait être le processus qui a empêché une grande partie des habitants de la résidence du Parc à Ecquevilly de s'opposer à la démolition de leurs immeubles, bien qu'ils soient fortement attachés à leur lieu d'habitat.

Comment défendre un lieu victime d'une situation de plus en plus délétère, comme si la présence d'un commerce illicite de drogues et les violences qui l'accompagnent ne pouvaient que donner raison aux démolisseurs ?

Par contre, invalider le diagnostic infamant, envers et contre une réalité traumatisante par bien des aspects, ce serait un peu comme se prémunir contre la diffamation en l'ignorant, ce qui pourrait être interprété, à titre d'hypothèse, comme une forme de résistance à la démolition.

C'est le cas des familles qui à l'Alma-gare, à Roubaix, ont dû être relogées à la suite de la disparition de leurs logements, rue du Renouveau. À l'Alma-gare, la démolition d'une quarantaine de logements au cœur du groupe Fontenoy-Frasez et la reconversion d'une soixantaine d'autres en bureaux semblent opérer un double déni qui a pu bloquer toute velléité d'opposition organisée et collective. La démolition pourrait être envisagée comme déni symbolique de la mobilisation d'une population ouvrière autour de son Atelier Populaire d'Urbanisme, à l'origine de la conception du groupe Fontenoy-Frasez . Elle pourrait même en signifier le désaveu : la participation des habitants étant rendue responsable de la réflexion et de l'action en matière d'architecture et d'urbanisme que le discours dominant inculpe et condamne d'un seul élan ces formes urbaines comme pathogènes. La démolition très ciblée d'une quarantaine de logements, accompagnée d'une opération de restructuration et de résidentialisation, opposerait un fort démenti à l'idée-force ayant guidée la conception et la programmation architecturales de ce groupe de logements collectifs HLM qui était de réinterpréter la typologie spatiale des courées pour garantir le maintien et la dynamique des relations sociales.

Revisitée aujourd'hui à l'aune de la violence au quotidien qui s'était installée au cœur des espaces semi collectifs, longuement pensés afin d'instaurer une rupture avec l'image repoussoir des « cages à lapins », unique solution possible de relogement pour les habitants des forts et des courées démolis dans le cadre de la RHI, cette architecture ne trouverait plus aucun défenseur chez les habitants rencontrés. Difficile pour ces habitants les plus anciens de dénoncer publiquement cette démolition qui vient sonner le glas de toute une histoire militante dont les fruits jadis les plus glorieux sont aujourd'hui condamnés.

À l'échelle individuelle, voire à l'échelle des réseaux de voisinage, seule la résistance passive pourrait être interprétée comme une forme d'opposition à la démolition : reculer le plus longtemps possible le choix du relogement en formulant des exigences très précises, difficiles à satisfaire, c'est autant de temps de gagné sur la démolition.

Quant à la mémoire collective des habitants, de ceux qui ont vécu le processus de résorption des courées et ont participé à la vie de l'atelier populaire d'urbanisme, elle apparaît traversée par des conflits de légitimité qui opposent le centre social à ce qui reste de l'APU en tant que comité de quartier. D'ailleurs la mémoire militante est inconnue des jeunes salariés en charge de l'animation du comité de quartier qui s'intitule encore APU. Sans doute ne faut-il pas désespérer des « héritiers »¹⁴ de cette période glorieuse qui a vu la création de la première régie technique, des coopératives de production, de l'implantation de l'école ouverte, du foyer soleil éclaté, etc. Mais ces « héritiers » se sont-ils fait entendre pour s'opposer à la démolition, tant le mal-vivre à l'Alma-gare semble indexé sur les formes architecturales, tant semble intériorisé le sentiment de s'être trompé collectivement à ce propos.

Si résistance à la démolition il y a eu à l'Alma-gare, résistance à l'échelle d'unités de voisinage, à l'échelle d'individualités, cette résistance ne pouvait qu'invalider le diagnostic justifiant cette dernière et reprendre à son compte une certaine patrimonialisation des formes de sociabilité telle qu'héritée de la période précédente. Plus ambigu reste l'avis porté sur la conception architecturale du groupe qui opère une différence entre la qualité irremplaçable des appartements et la conception des circulations et des espaces intermédiaires. Ainsi cette résistance n'a pas pu cependant se transformer en véritable opposition tant les militants historiques semblent eux-mêmes accréditer la thèse de l'architecture pathogène, celle-là même qu'ils avaient plébiscitée trente ans auparavant.

Alors que trente ans auparavant les courées avaient pu être symboliquement « réhabilitées » grâce à l'analyse et au regard de personnalités extérieures, venant prêter main-forte à cette lutte urbaine populaire exemplaire, aucune voix « légitime » aucune personne de « qualité » ne s'est levée apparemment en 1999 pour défendre la conception du groupe Fontenoy-Frasez et s'opposer à son amputation concrète et symbolique.

Par contre, c'est le cas de figure que nous rencontrons sur les Hauts de Rouen, à la Grand mare.

L'arrêt de la démolition des immeubles « verre et acier », conçus par Marcel Lods peut être en effet imputable à un processus qui conjugue la signature d'un architecte de renom à une histoire militante portée par des habitants dotés d'un certain capital culturel et social. Même si ces habitants-là ne sont plus qu'un souvenir, certes valorisé dans la mémoire des anciens voisins qui sont eux demeurés dans ces immeubles, leur influence et leur implication a permis de constituer une véritable opposition à la démolition devenue l'un des enjeux de la campagne électorale pour les municipales.

Il semblerait bien alors que seule la voix de personnalités extérieures, de personnes « qualifiées » dont des architectes, des historiens, voire des

¹⁴ Enfants de militants ou d'habitants qui ont baigné dans l'effervescence des années de gloire, jeunes animateurs formés par le centre social qui reprennent à leur compte les vertus de l'action collective, etc.

sociologues¹⁵, peu susceptibles d'être soupçonnées, comme pourrait l'être n'importe quel habitant vivant encore dans un tel environnement, d'une responsabilité quelconque dans la déliquescence physique et sociale des lieux, permettrait la structuration d'une opposition aux démolitions des logements sociaux visés par les procédures que ce soit de renouvellement urbain ou de rénovation urbaine.

En effet à la Grande Mare à Rouen, la menace de la démolition des immeubles « verre et acier » a sans doute contribué à entériner la fin d'une époque, elle aussi glorieuse, née un 22 mars 1971. Elle rassemblait sous le label d'une Commune Libre, des militants tant propriétaires de pavillons que locataires de logements sociaux collectifs, ferments d'une mixité sociale mise à mal par la paupérisation grandissante des nouveaux arrivés dans les immeubles d'habitat social.

Derrière le processus de patrimonialisation d'une architecture, celle de Marcel Lods, qui a permis de faire échec à la démolition de ses 25 plots, pourrait se lire la dernière manifestation de cette mixité sociale aujourd'hui en voie de disparition sur les Hauts de Rouen, mais rituellement invoquée comme la panacée et qui ici se heurte pourtant clairement au phénomène « Nimby¹⁶ ».

N'y aurait-il mixité sociale que lorsque des habitants paupérisés laissent la place à des populations plus solvables ?

C'est ce que suppose l'opération de rénovation urbaine à Ecquevilly. Dans le contexte particulier de la résidence du Parc, nous ne trouverons pas d'opposition structurée à la démolition. Tout au plus un bouillonnant président de l'Amicale des locataires, par ailleurs inconséquent et peu légitime et surtout des locataires empêtrés dans des problèmes complexes de dettes de charges locatives qui les divisent et les fragilisent considérablement face à leur bailleur et à ses propositions de relogement.

Aucun soutien à attendre d'une municipalité qui souhaite implicitement le départ de cette population.

Dans les entretiens réalisés se dessine en filigrane une relation forte à un lieu qui a constitué, notamment pour de nombreuses mères de familles africaines, l'espace concret d'effectuation d'une certaine forme d'émancipation collective et d'intégration à la société française ; sans compter qu'il est le lieu de naissance et de socialisation de tous leurs enfants ainsi que le point d'ancrage d'une activité professionnelle. Pour d'autres familles d'origine maghrébine, algériennes et marocaines la résidence du Parc a été le théâtre d'une vie régulée par un employeur principal, Renault, qu'elles ont partagée avec leurs voisins, au cours d'années passées qui font figure d'âge d'or.

Comme à l'Alma-gare en ce qui concernait les familles du groupe Fontenoy-Frasez confrontées à la démolition ou à la restructuration de leur logement, la résistance à la démolition se joue, à Ecquevilly, lors des propositions de relogement et dans des récits qui tendent à mettre à distance l'opprobre qui accompagne la démolition, en minimisant les nuisances quotidiennes ou en les attribuant à des éléments considérés comme « extérieurs ».

Soulignons à ce propos que nombre de familles promises au relogement à la résidence du Parc en ont déjà vécu l'expérience, puisque 3 immeubles y ont été démolis en 2005 et leurs occupants relogés sur place. La faiblesse des revenus

¹⁵ Comme à la Coudraie à Poissy

¹⁶ « Not in my back yard », d'après l'expression utilisée par un des responsables du GPV sur les Hauts de Rouen.

dans ces familles nombreuses où les chefs de famille sont retraités et les jeunes adultes au chômage les rend particulièrement impuissantes face aux décisions de démolir qui vont changer leur vie.

Cette évocation à grands traits des faits les plus marquants rencontrés lors de ce travail, sur les trois terrains retenus, montre d'ores et déjà les infléchissements que nous avons dû apporter à nos hypothèses.

La suite de ce rapport consiste à examiner plus particulièrement la réalité de chaque terrain au moment de nos enquêtes et de la confronter à ces hypothèses.

Il convient de souligner les difficultés particulières rencontrées à Ecquevilly pour entrer en relation avec les habitants, compte tenu de l'absence de présence antérieure de notre part sur ce terrain et des événements dramatiques qui s'y sont déroulés au cours de notre travail et qui ont, du coup, accru leur méfiance¹⁷.

Seule une présence régulière et prolongée et le passage obligé par un certain nombre d'interlocuteurs ressource nous a permis d'avoir accès aux locataires après avoir eu connaissance des grands réseaux représentatifs de sa population. Ce qui explique l'allongement des délais initialement impartis à ce travail.

Il ne nous a pas été possible d'assister à des réunions collectives comme nous l'avions prévu, mis à part à l'Alma-gare, tant le fonctionnement de l'amicale des locataires à Ecquevilly s'est révélé sporadique et confidentiel.

Par ailleurs nous avons tenu à rencontrer les enfants de certains de nos interlocuteurs afin de mettre à l'épreuve une problématique posée en termes de patrimonialisation. Là encore cette démarche ne s'est pas toujours déroulée dans les temps prévus, en fonction de la bonne volonté et de la disponibilité des personnes concernées et des déplacements nécessaires pour les rencontrer.

5. La méthode

L'essentiel de ce rapport repose donc sur des entretiens, voire des parcours, réalisés auprès de quelques habitants sur chaque terrain.

Ces habitants ont été approchés en fonction de leur ancienneté, conjuguée à leur notoriété en tant que dépositaire d'une expérience de l'habiter sur le terrain retenu, voire de leur implication dans des structures d'action collective concernant leur habitat. Administrateurs et membres du comité de quartier et du centre social à l'Alma-gare, administrateurs de l'association Mosaïques à Ecquevilly, administrateurs et membres du comité de coordination à la Grand mare, président et trésorier de l'Amicale des locataires de la résidence du Parc, parfois adhérents à titre individuel ou collectif d'un syndicat national de locataires, tous habitants ou anciens habitants des lieux étudiés.

Aux récits et paroles d'anciens habitants, mais surtout de locataires actuels, nous avons confronté ceux et celles de plus jeunes, de nouveaux arrivés, mais aussi, comme nous venons de le mentionner, le témoignage de leurs enfants (parfois

¹⁷ Mort d'un jeune locataire par overdose et affrontements répétés avec les forces de l'ordre.

présents lors des entretiens, comme ce fut le cas pour les familles africaines à la résidence du Parc à Ecquevilly).

Hommes ou femmes en couple, divorcés, veuves, mères de famille, célibataires ou en couple, nous avons donc rencontré des habitants appartenant à plusieurs générations.

Que ce soit à l'Alma-gare et à la résidence du Parc à Ecquevilly, il convient de noter la présence de personnes septuagénaires, d'origine immigrée, à dominante plutôt féminine à Roubaix et plutôt masculine à Ecquevilly, compte tenu de l'histoire de la migration dans ces deux territoires.

Sans doute notre échantillon d'interlocuteurs habitants donne-t-il plutôt raison à Marie-Agnès Leman lorsqu'elle nous a rappelé que dans les années 60 et dans l'univers ouvrier, le logement « c'était une affaire de femme ! ».

Néanmoins nous avons pu recueillir des paroles masculines et le récit croisé de couples, notamment à l'Alma-gare. À la résidence du Parc, les pères de famille d'origine sub-saharienne retraités ont du mal à s'exprimer en français, alors que leurs épouses, beaucoup plus jeunes, n'ont guère besoin du secours de leurs enfants pour communiquer.

Pour en terminer avec ce rapide examen des caractéristiques sociologiques de nos interlocuteurs, il convient de noter le caractère dominant de l'univers ouvrier à l'Alma-gare et à Ecquevilly. Anciens ouvriers et ouvrières du textile, descendants d'ouvriers et d'ouvrières du textile à l'Alma-gare, reconvertis en employés de gardiennage ou d'entretien pour les hommes, employées intérimaires à la Redoute pour les femmes.

À Ecquevilly, dominant encore les restes de l'univers ouvrier, lié à l'usine Renault chez les hommes ; des emplois peu qualifiés pour les femmes que ce soit dans des centres d'accueil pour personnes handicapées ou dans des maisons de retraite.

À la Grand mare, à Rouen, nos interlocuteurs appartiennent à des univers professionnels plus qualifiés, qui témoignent du passé particulier de ces immeubles à l'architecture expérimentale : à titre d'exemple, ancien enseignant, ancienne institutrice, ancienne chercheuse, ancienne femme de ménage, qui ont par le passé côtoyé des médecins, des architectes, des commerçants... Et aujourd'hui des familles immigrées, des jeunes mères célibataires récemment relogées.

Au titre d'une connaissance plus fine des enjeux, des réseaux, des alliances, des conflits, voire d'une histoire « officielle » sous-jacents à la réalité étudiée, nous avons mené un certain nombre d'entretiens préalables ou continus avec des personnes ressources, salariées ou bénévoles dans des institutions ou structures jugées incontournables : le responsable de l'accompagnement social du GPV des Hauts de Rouen, la directrice du comité de coordination de la Grand mare, la directrice et présidente du centre social de l'Alma-gare, le responsable de la politique de la ville à la mairie d'Ecquevilly, la directrice et assistante sociale de la Maison pour Tous à Ecquevilly, le directeur et la secrétaire de l'association Mosaïques à Ecquevilly.

En ce qui concerne les bailleurs, nous avons rencontré le responsable et régisseur de l'opération de restructuration du groupe Fontenoy-Frasez à l'Alma-gare au nom de Roubaix Habitat, les gardiens et gestionnaires d'IBS en charge des immeubles « verre et acier » à Rouen, les gardiens et la responsable de l'opération de relogement pour Domaxis à la résidence du Parc à Ecquevilly.

Par ailleurs nous avons eu un long entretien, accompagné d'une visite sur le terrain, avec Roger et Marie-Agnès Leman, militants historiques de l'Alma-gare. Cette dernière, élue à la mairie de Roubaix en 1999, en charge des questions de logement jusqu'en mars 2008, a joué un rôle important dans les relogements issus de la démolition et la restructuration du fort Wattel et de la rue du Renouveau. Roger Leman, quant à lui, n'était pas retourné sur le quartier de l'Alma-gare depuis son déménagement de la rue Frasez, sept ans auparavant, à la suite d'agressions à son encontre qui témoignaient de la forte dégradation du climat social au cœur de ce quartier. Ses réactions à la vue des effets de l'opération de démolition, restructuration et de résidentialisation sur le groupe Fontenoy-Frasez n'en ont été que plus troublantes.

Nous allons tenter maintenant de rendre compte des résultats de ce travail à la lumière de l'analyse que nous avons été en mesure de mener sur chaque terrain, tout en élaborant les articulations et les comparaisons qui s'imposaient compte tenu de notre problématique.

Nous commencerons cette présentation par l'exemple des immeubles conçus par Marcel Lods sur le plateau Nord de Rouen qui sont aujourd'hui en cours de réhabilitation, alors qu'ils étaient promis à la démolition à la fin du mandat d'Yvon Robert, maire socialiste, non réélu en 2001.

Nous poursuivrons par l'exemple du groupe Fontenoy-Frasez à Roubaix, ensemble de logements collectifs HLM, jadis fleuron de la participation habitante dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage collective, partiellement démoli et restructuré en 2000 sans susciter de réelle opposition.

Nous terminerons par l'exemple de la résidence du Parc à Ecquevilly, inscrite au sein de la Coordination nationale Anti-démolition de l'Ile-de-France pour cause de projet de démolition quasi totale et dont 3 immeubles ont été démolis en 2005. Aujourd'hui les familles sont dispersées et relogées en dehors de la commune, en prévision de la démolition de tous les immeubles sauf 2.

Comme nous l'avons largement souligné plus haut, nous nous attacherons essentiellement à comprendre pour quelles raisons une opposition à ces démolitions n'a pas eu lieu à Roubaix et à Ecquevilly, tout en examinant les processus de fabrication d'une mémoire contenant en germes des facteurs d'opposition liés à des processus de patrimonialisation d'un savoir-habiter.



1

UNE OPPOSITION DE CIRCONSTANCE A LA DEMOLITION D'UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL LES «VERRE ET ACIER» A ROUEN

1. UNE OPPOSITION DE CIRCONSTANCE A LA DEMOLITION D'UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL LES «VERRE ET ACIER» A ROUEN.

Élections municipales de mars 2001, le maire nouvellement élu, Pierre Albertini, à l'époque centriste, s'est engagé à ne pas démolir les 25 immeubles conçus par l'architecte Marcel Lods à la fin des années 60, contrairement à son adversaire Yvon Robert, maire sortant socialiste, qui les avait condamnés.

Il s'agit du groupe Jean-Philippe Rameau (dénommé également "verre et acier") construit dans le quartier dit de la Grande mare, à Rouen.

Ces vingt-cinq plots sont montés entre 1969 et 1970 « comme un jeu de mécano », sur le plateau qui domine la vallée de la Seine, au Nord de la ville de Rouen, sur un terrain jusque-là agricole, avec ses quatre grandes fermes, dont celle de la Grande mare (ex-colonie pénitentiaire).

Ce plateau nord a été choisi comme territoire d'urbanisation qui démarre avec l'implantation d'une cité-jardin entre 1922 et 1926, puis une série d'immeubles collectifs HLM au lieu dit les vieux Sapins. Le plateau est ensuite investi dans son ensemble avec, du côté de la Grande mare, une implantation diversifiée de petits pavillons et d'immeubles collectifs en accession, jouxtant des immeubles locatifs sociaux comme les "verre et acier".

L'ensemble de ce territoire loge, d'après les chiffres de 1999, 15 973 habitants et fait figure de grand ensemble auquel a été donné le nom de « Hauts de Rouen ».

Mais les caractéristiques et la position du bâti situé en bordure Sud du plateau, avec ses pavillons, les 25 plots installés par Marcel Lods dans un espace arboré qui se prolonge par une hêtraie, ses autres immeubles collectifs répartis sur des espaces verdoyants, donnent au secteur de la Grande Mare une singularité qui le distingue des trois autres sous-ensembles qui composent ce territoire et dont il est symboliquement et physiquement séparé par l'implantation des terrains de sport.

Aussi n'est-il pas de bon ton, aux yeux de ses habitants, de confondre la Grande Mare avec les Sapins, la Lombardie ou le Châtelet, chacun de ces « quartiers » ayant une identité spécifique, autant liée à l'histoire de leur peuplement, à leurs caractéristiques géographiques et urbaines, qu'aux images qu'ils évoquent, à la réputation qui leur est attachée.

En ce qui concerne la Grande Mare, ce sous-ensemble bénéficie d'une image moins dévalorisée que celle des Hauts de Rouen prise dans les représentations globalisantes des quartiers dits « sensibles » de l'agglomération rouennaise. Le Châtelet étant, quant à lui, affublé de la plus mauvaise image avec un taux de chômage avoisinant 50% de sa population.

La réputation moins négative de la Grande Mare est aujourd'hui largement entamée ; mais elle continue à s'alimenter de la forte présence d'équipements scolaires, sportifs et socioculturels, insérés dans un urbanisme verdoyant, au maintien d'une population stable, celle des origines, que ce soit dans les pavillons en accession et dans certains collectifs dont une petite fraction dans les "verre et acier".

Il faut dire que ces 25 cubes ont été un motif de fierté pour leurs premiers locataires qui pouvaient lire, dans la presse de l'époque, un portrait très flatteur de l'architecture « exceptionnelle » dans laquelle ils étaient amenés à vivre.

Cet habitat construit comme une automobile, issu du GEAI (groupe d'étude pour une architecture industrialisée) a reçu en 1970, le Prix Reynolds d'Architecture.

D'emblée, les 100 F3 de 59m², les 312 F4 de 79m² et les 88 F5 de 98m², dessinés par Marcel Lods, sont célébrés pour leur aspect novateur □ procédés de construction, matériaux utilisés (acier, verre, aluminium), murs placards lambrissés, agencement interne des cellules modulables par déplacement des cloisons, ouverture de la cuisine sur le séjour, etc.



couloir lambrissé 2006

« □ Habitat novateur □, « □ monument le plus visité à Rouen par des délégations étrangères □, cette réalisation architecturale a connu les honneurs de la presse, dont la presse féminine, qui publiait des articles élogieux consacrant le visage « moderniste » des « verre et acier ».

Le magazine ELLE ne titrait-t-il pas, le 26 mai 1969 : « plus **H**umain, plus **L**ibre, **M**oins cher » (« HLM »).

Cet habitat hors du commun qui participe de l'image de la Grande Mare dans les années 70 n'est donc pas tout à fait du logement social « ordinaire ». Outre l'originalité de sa conception, un coût inférieur aux normes HLM et son financement entièrement pris en charge par le ministère de l'Équipement, il va être habité par une population qui, elle aussi, n'a rien d'« ordinaire » et ne va pas tarder à faire parler d'elle.

1.1 Une population peu « ordinaire »

Si l'existence et la conception du groupe Fontenoy-Frasez, à Roubaix¹⁸, est le fruit d'une lutte « urbaine » dans un quartier populaire, les « verre et acier » sont, quant à eux et dès leur mise en service, le théâtre d'une mobilisation habitante plutôt issue des couches moyennes.

Ainsi dans ces deux contextes confrontés à la démolition, il convient de noter une capacité des habitants à se mobiliser, tout au moins l'existence d'une mémoire militante dont nous pensons qu'elle va servir de socle au mouvement d'opposition qui va s'y développer.

¹⁸ également primé

Alors qu'à la fin des années 60 à Roubaix, les habitants se mobilisent contre l'insalubrité des courées de l'Alma-gare, les locataires des "verre et acier", à Rouen, sont quant à eux confrontés au coût très élevé de l'expérimentation et des conditions de confort qu'elle engendre.

«Le procédé GEAI avait des conséquences sur les modes d'habiter. Mais on ne commença à se préoccuper réellement des habitants qu'à l'occasion du paiement des charges locatives très élevées ! Ainsi les usagers ne furent associés à l'expérience dont ils furent les cobayes que lorsqu'il s'agit d'en payer les conséquences.» constate le CRAU¹⁹ en 1970.

Une association de défense des locataires, l'association Jean-Philippe Rameau à laquelle plus de la moitié d'entre eux sont adhérents, se constitue en effet et se manifeste par la grève des loyers et des charges en juin 1971, puis une manifestation silencieuse avec banderoles, lors du conseil municipal de 1972.

Ces locataires se distinguent par leur appartenance majoritaire à des catégories socioprofessionnelles qui constituent un « milieu » supérieur aux autres occupants des HLM.

Ils sont dans un premier temps catalogués comme « atypiques » dans l'enquête exploratoire, réalisée par le CRAU, citée plus haut.

Constat qui depuis la première tentative d'innovation architecturale en termes d'habitat évolutif dans du logement social en 1954, à Göteborg en Suède, semble être récurrent□

«Comme c'est souvent le cas pour les réalisations expérimentales, les familles qui y étaient installées ne représentaient pas la moyenne suédoise. Il y avait une proportion dominante d'intellectuels, d'employés, de fonctionnaires, ainsi que quelques architectes. Sur les 38 familles, 9 seulement pouvaient être classées en "groupe social" (c'est-à-dire travailleurs).□²⁰

En France, les bâtiments conçus par Marcel Lods ne passent guère inaperçus et comme nous l'avons dit font, dès le départ, l'objet d'articles dans les journaux et d'études sociologiques.

Dans un questionnaire, proposé en 1973 par le CRAU et publié dans un rapport intitulé « Les réactions des usagers à un habitat novateur », il ressort que les cadres supérieurs, cadres moyens, étudiants, artisans et commerçants représentent 60% de leurs locataires ; 14% sont des employés, 15,4% des contremaîtres et ouvriers qualifiés, 5,6% sont des ouvriers spécialisés et des personnels de service.

Cette configuration sociale résulte de la sélection opérée par le bailleur, Rouen Habitat, lors d'attributions qui favorisent une population jeune, solvable, ayant peu d'enfants, et bénéficiant d'un niveau d'instruction élevé, d'après le CRAU.

L'étude menée par cet organisme s'attache à ausculter ces habitants « triés sur le volet » et à en faire une typologie basée sur les représentations qu'ils se font de leur habitat. Cette typologie permet de nuancer une approche trop homogène des

¹⁹ Étude réalisée par le centre de recherche sur les problèmes d'architecture et d'urbanisme en 1970.

²⁰ Perianez. M, *L'habitat évolutif - du mythe aux réalités*, PUCA programme cité-projets, Paris, 1993.

premiers locataires. Ceux-ci ne persistent pas tous, loin de là, à vivre dans ces appartements aussi novateurs soient-ils, aussi valorisant puisse être le fait d'avoir été « choisi », « trié », « sélectionné » pour en bénéficier.

Les tenants de l'image « révolutionnaire » de ces bâtiments se recrutent parmi les familles « jeunes », « modernes », « militantes », éprouvant le sentiment de participer à une expérience singulière dans un logement esthétique. Selon les auteurs de l'étude, sont mises en avant pour justifier cette représentation : la nouveauté l'avant-garde, la rapidité de construction, l'intention de l'architecte, qui débouche sur l'idée de « progrès architectural ».

À l'opposé, il y a les locataires qui penchent pour une image « attrape-nigaud », le « modernisme résidant, selon eux, plutôt dans la conception globale du quartier, l'animation, la conception des équipements scolaires, sociaux et marchands²¹ que dans ce qu'ils appellent la « coquille de Lods ».

Entre ces deux pôles apparaît l'image de « standing » attachée à ces bâtiments ; cette image semble construite à partir de la conscience qu'ont ses détenteurs de n'être pas des locataires HLM comme les autres et d'être sollicités en tant qu'habitants par ce qui est assimilé à une « expérience ».

Bien que le bailleur ait fait le minimum pour fournir aux locataires un mode d'emploi de leurs logements, notamment concernant la possibilité de faire varier la disposition intérieure à l'aide des cloisons mobiles :

« Y avait des locataires qui étaient déjà là et eux, ils avaient enlevé carrément les cloisons, dans la salle, ils avaient une grande salle, ... c'est bien. Les premiers habitants, les pionniers, ils savaient où ils s'installaient ; ils avaient l'impression de participer à une expérience extraordinaire, ils connaissaient le nom de l'architecte. Y avait beaucoup d'étudiants en médecine, et des médecins... je le sais parce que c'est pour ça que je suis venue là »²².

La configuration des appartements, les matériaux utilisés, leur agencement supposent ce que nous aurions envie d'appeler une « compétence », une « aptitude » qui n'est pas donnée à tout le monde et qui va au-delà sans doute du savoir-habiter sollicité dans des appartements « ordinaires ».

Le procédé de construction lorsqu'il est mieux connu de certains locataires engendre même un fort sentiment d'insécurité :

"C'est un grand meccano! (rire) Ça aussi, ça m'a surpris. C'est amusant..." [...] "Pour une raison ou pour une autre, avant d'allumer le chauffage, ils ont dû faire des réparations. Et ils ont démonté pratiquement tous les séchoirs, dont le mien. Alors c'est comme ça que je me suis aperçue que, dans le fond... (rire)... si je voulais démonter l'appartement je pourrais le faire! Et tout est comme ça! Mais quand j'ai su ça, je vous assure que j'ai... j'ai tremblé la nuit. Et je... je dois... être... je dois être assez... assez couarde... Mais je me suis demandé si les vis étaient assez vissées! Si ça allait bien tenir. Si ça allait résister. Je me demande si... Oui, il y a forcément des fondations puisqu'il y a des... des sous-sols. Mais

²¹ Des équipements scolaires (collège Georges Braque) ouvrent peu de temps après, suivis de la construction de gymnases, l'église Ste Claire puis le centre médico-social et le centre social. Enfin le centre commercial, la crèche et la piscine.

²² Une locataire depuis 1984, employée de service au comité de coordination de la Grande mare. Entretien 2006

enfin, je n'étais pas tranquille. Je n'étais pas rassurée du tout, mon mari s'est moqué de moi. Mais enfin... [...] Quand il pleut, je me demande si ces... si ces boulons ne vont pas souffrir de la rouille... Si c'est assez... assez... si la couche de minium est suffisante. Enfin des quantités de choses comme ça. Mais enfin ça passe aussi avec le temps, ça ne m'empêche plus de dormir". ☒

Les tenants de l'image de « standing » se considèrent néanmoins comme « élus ». Ce type de construction « légère », voire « fragile » se trouve mieux, en effet, dans les mains d'une population « sélectionnée » que dans celle des « noirs qui mettent du charbon dans les baignoires et mangent dans la cave », les « raspouilles », ou la « clique »²⁴ dont ils cherchent à se distinguer.

Cette image retient, bien entendu, notre attention car elle repose bien sur l'idée d'un savoir habiter, d'une compétence habitante qui, aux yeux de ceux qui s'estiment en être les détenteurs, rend légitime la discrimination opérée lors des attributions.

L'« expérience d'habiter » dans cette architecture « expérimentale » semble avoir été ainsi vécue par la plupart des locataires sur le mode distinctif et valorisant que nous retrouverons dans les arguments avancés par les opposants à la démolition de ces bâtiments, en l'an 2000.

Ainsi, cette dame, déjà citée, qui est arrivée à la Grande Mare, sur les conseils d'un médecin de l'hôpital Charles Nicolle, après l'épisode de l'incendie de 1982 et de la mise aux normes des immeubles “verre et acier” qui, à cette occasion, perdent la modularité des logements:

« j'avais visité plein d'appartements pas terribles, tout était à refaire, Mont St Aignan tout ça, c'était pas bon ; et un interne m'a dit :pourquoi vous n'allez pas aux “verre et acier” ya que du bois ! Parce que moi je voulais un appartement d'origine, d'origine ! que du bois... »

Cette habitante, d'origine très modeste, apprécie particulièrement les matériaux utilisés, dont en effet, le bois qui recouvre les murs de ces appartements. Obligée de déménager, lors de l'installation dans son immeuble des bureaux du GPV, elle va se montrer particulièrement difficile sur le choix de son nouvel appartement, recherchant la même teinte de bois qui est en harmonie avec son mobilier.



« Que du bois ! » 2006

²³ D'après les entretiens réalisés par Fichelet, M et R., en 1973, rapportés par M. Perianez. op.cité

²⁴ Propos extraits du rapport du CRAU op. cité

Aussi refuse-t-elle catégoriquement d'aller habiter ailleurs, comme certains de ses voisins qui ont accepté un relogement, sur la rive gauche, dans un immeuble construit, sans Marcel Lods en 1973, mais qui est inspiré de la conception des "verre et acier".²⁵

A contrario de ce que le CRAU relevait au moment de son étude, cette locataire n'a pas été rebutée par les détails qui, alors, semblaient expliquer un turn over important (21%) chez les premiers locataires des "verre et acier" : soit une inadaptation de ces logements aux familles dites « traditionnelles », retenues lors de l'attribution ; la taille des cuisines ouvertes sur le séjour aurait été notamment un des motifs d'insatisfaction : « cet espace ne convient pas aux femmes qui désirent assurer un rôle ménager »²⁶.

Les catégories les moins favorisées se seraient trouvés, disent-ils, « déconcertés » par les contraintes d'aménagement, quand bien même la nouveauté de cet habitat et le sentiment de participer à une expérience singulière seraient « valorisants », toutes CSP confondues.

Le témoignage de la locataire, que nous avons cité plus haut, tend à rappeler que les habitants fondent leur satisfaction sur des critères qui n'ont de sens que s'ils sont indexés, entre autres choses, sur une hiérarchie qui varie de manière subtile, selon les priorités que chaque habitant se donne à un moment donné de son existence.

Pour elle, le bois qui lambrisse les murs, la très large ouverture des baies vitrées sur l'extérieur, peut être aussi la recommandation d'une personne autorisée, lui ont permis, en 1984, de minimiser les inconvénients qu'elle ne manque pas de relever : la taille de la cuisine²⁷ en effet, les défaillances de l'insonorisation, les odeurs de cuisine qui passent d'un logement à l'autre et, dans son premier logement, la vue sur une tour :

« □.. Au niveau de l'intérieur ce qui me plaisait c'était l'espace, bon la cuisine, je m'en fichais, on était trois avec mes filles, il me fallait de l'espace, et je crois que c'était de l'espace de l'extérieur, les grandes baies, que j'aime bien, c'est surtout ça que je voulais, je viens d'à côté de Deauville, comme à la campagne, moi je veux de l'espace, de l'air... donc j'ai trouvé l'espace, avec l'inconvénient □ une grande tour devant d'immeuble et c'est vrai, j'ai eu du mal à m'habituer, j'avais pas l'habitude de fermer mes fenêtres, même si après on s'y fait, mais avant pas moyen, même en fermant les volets, il y avait toujours cette tour, et finalement, je m'y suis faite, j'ai eu du mal à partir de mon appartement, ici je suis beaucoup mieux parce que la vue... elle est plus dégagée. □ »

²⁵ immeuble les Pépinières – 616 logements dont 33% sont vacants

²⁶ CRAU op. cité

²⁷ voir photo en annexe.



la vue est plus dégagée 2006

Cependant elle ne peut s'empêcher d'exprimer ses regrets d'avoir quitté son ancien appartement occupé désormais par des bureaux : « *ici je connais pas les gens, là-bas je connaissais les gens, les gens me connaissaient, mais ici je connais personne... moi j'aimais bien là-bas...* »

Une des dimensions qui hantent la mémoire des personnes que nous avons pu rencontrer jusqu'à présent²⁸, renvoie en effet à cet esprit pionnier des premiers locataires, à leur « qualité » et à la convivialité, au sens premier du terme, qu'ils avaient su instaurer entre eux.

« *J'adorais ces immeubles, c'était très convivial* » insiste cette institutrice qui y vit depuis 1969 : « *je n'ai jamais vu ça ailleurs, des placards partout, les murs se lessivent, le sol reste impeccable, le bois c'est chaud, on a des arbres, de la pelouse, pas beaucoup de circulation, des aires de jeux.* »²⁹

Elle aussi évoque les premiers locataires, ses voisins, issus du « monde médical », des « architectes, beaucoup d'enseignants », « des militants qui ont permis que le quartier reste ce qu'il était ».

Si les locataires des “verre et acier” étaient parvenus à construire une sorte d'entre soi partagé avec les propriétaires des pavillonnaires voisins, ils n'étaient pas moins soucieux de la proximité de couches sociales, à leurs yeux problématiques. Selon le CRAU, l'hostilité aux nouvelles constructions était sensible chez les cadres qui stigmatisaient « ceux des barres et des tours » et déjà le mot « racaille » fleurissait : « *pas de racaille comme aux Sapins* » !

Le quartier des Sapins qui regroupait alors les descendants de familles nombreuses logés dans la cité-jardin, ainsi que des familles issues du quartier populaire de la Croix de Pierre, chassées par la rénovation urbaine et relogées dans des petits collectifs HLM, était à l'époque montré du doigt.³⁰

²⁸ La directrice du comité de coordination, un responsable du GPV, des employés de gestion, le gardien, des administrateurs de structures associatives et 3 anciens habitants.

²⁹ Entretien 2006

³⁰ Cette mauvaise réputation ne datait pas d'hier ainsi que nous l'ont dit, non sans ironie, des habitants de la cité-jardin des Sapins en pointant le glissement de cette mauvaise réputation des Sapins au Châtelet, au fil du temps.

1.2 Grâce soit rendue au passé

Avec le recul, nous retrouvons à Rouen une partie de l'héritage idéologique de mai 68 qui explique également en partie la mobilisation des habitants de l'Alma-gare et ses succès.

Que ce soient les analyses du PSU, ses prises de positions, la posture d'anciens militants maoïstes, voire l'héritage d'un courant anarcho-syndicaliste et l'influence de jeunes intellectuels foucaaldiens, deleuziens, la fin des années 60 est propice à la poursuite de l'utopie, aussi bien à Rouen qu'à Roubaix.

Et cette utopie a besoin, paradoxalement de territoires où se loger, que ce soit des quartiers populaires en rénovation urbaine, que ce soit ces bouts de ville nouvelle que l'on appelle grand ensemble.

Les "verre et acier" semblent pour leur part avoir vécu comme un microcosme qui, jusqu'en 1980³¹, se donne à voir comme une sorte de communauté solidaire et festive, capable de construire une alliance avec les occupants des pavillons, sur la base de revendications qui vont dépasser le cadre du fonctionnement et de la gestion des bâtiments, pour défendre leur cadre de vie commun, dont la Hêtraie menacée de disparition.

Cette mobilisation habitante et surtout militante donne naissance, un 22 mars 1971, à la « Commune libre » avec son propre maire et son journal de quartier, *Vivre à la Grande mare*. Le plus ancien journal de quartier à en croire les anciens de la commune Libre que nous avons rencontrés.

À l'actif de cette Commune Libre, la fête de la Saint-Jean qui rassemble plus de 3 000 personnes, toujours en vigueur, mais aussi une sorte de creuset qui va fournir, en animateurs et gestionnaires, non seulement l'actuel comité de coordination de la Grande mare, agréé par la CAF en 1974 comme centre social, mais aussi le conseil de quartier et d'autres structures associatives, sociales et caritatives, sur l'ensemble des Hauts de Rouen.

Comme le remarque l'un des responsables du GPV, « *plus qu'ailleurs dans d'autres territoires de la commune, le passé est très présent ; l'histoire est particulièrement présente et structure le présent et l'avenir...Il y a une permanence de la population plus massive et plus longue qu'ailleurs... Les gens connaissent l'histoire, se connaissent beaucoup entre eux, on est sur des villages, tout le monde se connaît, tout le monde sait l'embrouille qu'il y a eu avec l'autre et donc le présent est très structuré par ce passé...quand les habitants de la Grande mare qui s'expriment publiquement, toujours les mêmes, nous parlent de mixité sociale, je vois ce qu'ils entendent par là, c'est : retrouvons le passé de ce quartier qui était un passé de classes moyennes, de fonctionnaires, de militaires, parce qu'il y avait des gendarmes qui étaient là, des enseignants, des instituteurs, etc. et on avait à peu près les mêmes références culturelles, on avait à peu près le même niveau de vie, les mêmes centres d'intérêt, on avait un centre socioculturel qu'on faisait vivre avec une vraie démarche militante, très intéressante, très dynamique, on était même allé jusqu'à créer une Commune Libre de ce quartier-là, vindicative contre Lecanuet³², et ça c'est l'époque glorieuse de la Grande mare, c'est le bon temps de la Grande mare... Beaucoup, beaucoup de gens sont très nostalgiques de cette période et on les comprend...De*

³¹ À la suite d'un incendie mortel, les immeubles sont évacués pendant les deux ans que durent les travaux de mise en sécurité incendie.

³² Le maire de Rouen

même que ces bâtiments “verre et acier” qui semblent aujourd’hui un peu décatés et qui ont connu de très belles heures... L’inquiétude qu’expriment ces habitants c’est plutôt l’avancée de la pauvreté plutôt que restaurer de la mixité, parce que la mixité c’est maintenant qu’on l’a, si on veut être clair ! »

À ses yeux, il n’est donc pas besoin de « restaurer » un quelconque « lien social » sur la Grande mare, ni de chercher à y instaurer de la « mixité sociale » ; par contre, il fait part de ses difficultés à dialoguer avec cette « partie de la population » capable de produire un questionnaire distribué à 450 exemplaires en 2002, à l’initiative du conseil de quartier et du comité de coordination, puis une nouvelle fois en 2005, à la seule initiative du comité de coordination.

Cette « population », informée et vigilante, qui a ses représentants au conseil de quartier, ne s’est pas rangée comme un seul homme, aux côtés des habitants des “verre et acier” lorsque leur destruction a été envisagée par l’ancien maire socialiste, Yvon Robert, avant les élections municipales de 2001.

Est apparu alors ce que le responsable du GPV appelle le syndrome « nimby », évoqué plus haut, c’est-à-dire la volonté de voir disparaître, non pas tant les immeubles “verre et acier” si proches, mais leurs nouveaux habitants, très paupérisés.

1.3 « Ça a commencé à devenir des HLM »

L’entre soi entre les habitants des pavillons et des “verre et acier” a été une première fois mis à mal en 1980, à la suite de cet incendie déjà évoqué.

À cette occasion, une grande partie des locataires, initialement « triés sur le volet », n’est pas revenue, les autres³³ se sont regroupés dans quelques immeubles et le bailleur a cherché à remplir les logements devenus vacants « avec ce qu’il pouvait »³⁴, « ça a commencé à devenir des HLM ».

Peu à peu la dégradation s’est installée, le bailleur n’assurant pas correctement ni la maintenance, ni l’entretien des immeubles ; des conflits de voisinage sont apparus, des déprédations causées par des jeunes venus d’autres secteurs des Hauts de Rouen installant un climat d’insécurité : « tous les mecs des Sapins venaient casser ici, c’était tellement facile ! »³⁵

Entre 1990 et 1997 « c’était chaud, pour faire monter les flics ici, c’était dur, ils avaient du mal »

À cette époque, Rouen Habitat, le bailleur, ne reloue plus les appartements ; dans certains plots, seuls deux ou trois appartements seront occupés sur les 20.

À l’annonce de la démolition, avant les élections municipales de 2001, d’anciens habitants, dont des architectes, sont alertés et un réseau d’influence va se constituer avec l’appui du directeur du GPV ; l’un des membres d’une association qui avait déjà bataillé contre la démolition de la piscine Gambetta (dont l’architecture remonte aux années 30), monte une exposition sur l’histoire des “verre et acier” dans un appartement vide.

³³ dont l’institutrice interviewée par nos soins qui a préféré quitter le pavillon où elle avait été relogée pour retrouver un appartement dans les “verre et acier”.

³⁴ Institutrice, locataire depuis l’origine

³⁵ le fils de cette locataire, qui a grandi là et qui exerce la fonction de policier et habite aujourd’hui à la Grand Borne, à Grigny.

Quelques locataires, isolés dans leur immeuble à moitié déserté ou regroupés entre anciens, sont également sur la brèche dans le cadre de l'association Jean-philippe Rameau.

Ils vont rencontrer l'oreille du futur maire, P. Albertini, qui se rend à plusieurs reprises à leurs réunions et prend des engagements pour la sauvegarde des "verre et acier".

D'après les témoins que nous avons rencontrés, cette mobilisation des habitants des "verre et acier" serait restée néanmoins assez discrète, quelques banderoles accrochées sur les immeubles, quelques réunions de l'association des locataires Jean-Philippe Rameau... aujourd'hui disparue.

Les observations et entretiens, effectués en 2001 par l'une de nos étudiantes³⁶ auprès de cette association de locataires, rendent compte pourtant de la mobilisation d'un groupe d'une cinquantaine de personnes autour du président de l'association.

Ce dernier³⁷ possède des contacts avec des élus au conseil municipal et c'est ainsi qu'il a pu avoir la primeur du projet de démolition concernant les "verre et acier", inscrit dans le cadre du GPV signé en 2000.³⁸

C'est bien évidemment un choc pour ces habitants qui sont contraints d'endosser à cette occasion l'image dévalorisante attachée à ce genre d'opération.

La qualité architecturale de leurs immeubles, leur valeur patrimoniale deviennent l'argument premier pour faire échec à leur démolition :

« Qui aurait pensé que les immeubles de Lods soient menacés de démolition. La réhabilitation, c'est ce que nous attendions mais je ne pensais pas qu'une décision pareille aurait pu être envisagée ! »

Une autre locataire renchérit, au cours d'une réunion de l'association de locataires en date du 6 mars 2001 : *« Ya tellement d'immeubles vétustes au Châtelet ou à la Lombardie, comme la barre César Franck qui ne demanderait que ça ! Leurs conditions de vie sont vraiment déplorables par rapport à nous ! c'est pas possible, ya rien à comprendre. Moi je ne pourrais jamais aller ailleurs, j'habite ici depuis toujours, et quand on dit que les appartements sont vétustes, ça me révolte ! »*³⁹

La désignation implicite qui affecte les habitants suscite en effet la révolte, mais aussi la crainte *« Je ne comprends pas pourquoi on veut Rameau alors qu'on a toujours payé nos loyers. On n'a jamais créé de problèmes et les gens du quartier nous apprécient. Je me demande ce qu'on nous reproche ! Ça me fait peur, si je devais partir ce serait terrible »*

Alors qu'il nous semble bien être en face d'une véritable mobilisation habitante au vu de ces différentes réunions et actions, l'un des responsables du GPV se montre

³⁶ Benard.S. *La complexité de la politique des quartiers prioritaires : les habitants prennent la parole*, mémoire de 3^e cycle, Ecole d'architecture de Normandie, 2001

³⁷ cette personne s'est avérée ni localisable ni joignable pour les besoins de ce travail à la suite d'un problème d'agression dont elle aurait été victime.

³⁸ « Il est envisagé aujourd'hui une démolition de cet ensemble, deux bâtiments pouvant toutefois être conservés, à titre de témoins d'une architecture et pour un usage à définir » GPV de la Ville de Rouen p 35

³⁹ compte-rendu de la réunion du 6 mars 2001, Benard. S op. cité p29

quant à lui plutôt circonspect, tandis que d'autres acteurs sur le terrain le sont moins.⁴⁰

« ...À vrai dire je ne l'ai pas ressenti moi, comme étant très marquante en termes de manifestations, en termes d'agitation... Il y a eu quelques articles dans la presse, il y a eu quelques réunions à Malraux (le centre social), des choses comme ça, une mobilisation, une pétition, des choses comme ça, mais je veux dire que ça n'a pas eu un impact phénoménal... C'est plutôt, à mon avis, une posture politique du candidat Albertini de prendre le contre-pied de ce que proposait le maire d'alors et ce n'est pas vraiment parce qu'il y avait soit une réserve de voix constante ici⁴¹, soit un attachement particulier à ces immeubles, je n'en sais rien... Je ne sais pas si le maire avait poursuivi le projet de démolition, je ne vais pas refaire l'histoire, si la mobilisation aurait été suffisante pour faire reculer le projet, je ne sais pas... je sais qu'il y a des gens qui habitent les immeubles qui ont participé à cette mobilisation, je sais qu'il y a des gens de l'extérieur qui ont aussi contribué, notamment notre animateur culturel rouennais P. Quéréel qui avait aménagé une espèce de mini musée Marcel Lods dans un appartement et contribué à leur inscription à l'inventaire complémentaire des monuments historiques ; il y a effectivement des gens plutôt du domaine artistique ou architectural qui ont bougé à ce moment là et qui ne sont pas forcément des habitants de ces immeubles, mais il y a aussi des gens d'ici qui ne se sont pas forcément bougés à l'époque, qui se disent très attachés à leur appartement, à leur immeuble, à la verdure qu'il y a autour »⁴²

Comme le disent les habitants eux-mêmes, l'attachement est certain, ainsi que les qualités d'usage des appartements. La décision de les réhabiliter, l'une des résultantes de la victoire de Pierre Albertini aux élections municipales, viendra donc répondre à leurs attentes et leur épargner l'infamie d'être confondus avec les locataires des immeubles qui ont déjà été démolis aux alentours.

Dans cet exemple, la qualité architecturale des bâtiments, reconnue par le passé et remise en avant pour faire échec à la démolition, joue sans doute le rôle d'un socle, d'un cadre d'effectuation pour une mémoire collective, habitante et non habitante, de ce temps passé. Mémoire de l'histoire particulière de ces immeubles HLM « peu ordinaires, de leur population atypique, de la naissance de la Commune libre, mémoire qui va au-delà de l'épopée des « pionniers » des grands ensembles.

En effet il demeure, chez les plus anciens locataires des immeubles collectifs HLM, comme nous avons pu le vérifier à maintes reprises, la nostalgie d'une forme de mixité sociale, en général magnifiée par ceux qui n'ont pas eu l'occasion de quitter cet habitat, comme l'ont fait les couches sociales les plus solvables et les plus aisées parmi les ménages de ces « pionniers ».

À côté de la nostalgie se dit aussi l'histoire de la découverte de nouvelles formes urbaines, du confort moderne, l'histoire d'une adaptation à un nouveau mode

⁴⁰Dont la directrice du comité de coordination et une bénévole, gestionnaire d'une antenne de la banque alimentaire sur les Hauts de Rouen qui parlent, quant à elles, d'une forte mobilisation.

⁴¹ Il nous a été dit en effet que le plus gros potentiel d'électeurs des Hauts de Rouen se trouvaient à la Grande mare ; le président de l'association des locataires de Jean-Philippe Rameau soutient quant à lui le 13 avril 2001 « il y a eu 51% d'abstention sur Rameau, ce qui fait mal à la gauche, je crois que ça a aidé Albertini à devenir maire de Rouen » in Benard. S, op. cité

⁴² Un responsable du GPV, entretien 2006

d'habitat, sinon un nouveau mode de vie, l'histoire d'une appropriation qui contribue à forger le sentiment d'avoir participé à une aventure et d'avoir développé une compétence, un savoir-faire dont l'évocation émaille les récits des premiers occupants de la production industrialisée de l'architecture moderne.

Mais tous ces pionniers ne peuvent, ni n'ont pu se référer à une quelconque qualité architecturale, au même titre que les locataires des "verre et acier". En général, la compétence et le savoir-habiter se cantonnent plus volontiers à la sphère des relations sociales, à la proximité perdue de couches sociales moins dévalorisante que celle des familles captives ou prioritaires qui sont venues les remplacer au fil du temps.

Rares sont ceux qui rendent hommage à la conception ou aux matériaux qui ont donné naissance à leur bâtiment, comme cette locataire, amoureuse du bois, citée plus haut :

« Maintenant les gens tapissent, ils peignent et le sol est d'origine, moi j'aime bien, tout en bois, moi j'aime bien, je vais pas changer le balatum, j'aime bien, je vais laisser comme ça. »

Pour le fils de l'institutrice : *« c'est chouette, ce sont des immeubles hyper intégrés dans l'espace, c'est pas du béton, ça n'a rien à voir avec la banlieue parisienne des années 70... Qu'ils nous en fassent des « "verre et acier" », pas des tours et des barres, mais qu'ils fassent le tri !! »*⁴³

Ou encore : *« J'ai toujours défendu cette architecture-là ! Ici on était relativement préservé...vous savez ce que c'est la Grande mare, les terrains de sports séparaient les quartiers »*⁴⁴



« c'est pas du béton ! » 2006

Si l'architecture semble aussi associée à un mode de vie articulé à des relations de voisinage intenses, des voisins essentiellement de « qualité » avec lesquels « on

⁴³ le fils d'une locataire, déjà cité.

⁴⁴ Un locataire depuis l'origine, ancien membre de l'amicale des locataires.

faisait la fête »⁴⁵, cette architecture semble surtout garante d'une distinction sociale, d'autant plus qu'elle a fait l'objet d'une mobilisation et d'un processus de patrimonialisation.

Ainsi le fait de respecter les matériaux d'origine, de les conserver, voire de les valoriser, alors que l'opération de réhabilitation permet de les faire disparaître, représente assurément une garantie symbolique contre le risque encouru par l'arrivée de nouveaux locataires de moins en moins triés par le bailleur.

La décision qui a été prise de conserver ces immeubles en tant que témoins d'une architecture expérimentale, liée à une époque bien précise de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture en France, peut contribuer à renforcer le sentiment de leurs occupants, les plus fidèles, qu'ils font figure d'exception au milieu de la masse des locataires des autres immeubles sociaux collectifs qui composent la population des Hauts de Rouen.

Ce sentiment agace leur nouveau gardien qui se plaint de leur revendication à disposer de droits spécifiques par rapport aux autres locataires plus récents.

Semble ainsi perdurer, malgré le déclassement apporté par leurs nouveaux voisins et les conflits qui peuvent en résulter, l'image de « standing » que certains parmi les premiers occupants se faisaient de leur habitat.

D'où peut être la survalorisation de leurs appartements, d'une qualité architecturale et des qualités d'usage qui ne font toujours pas l'unanimité, que ce soient auprès du nouveau gardien, d'acteurs locaux et des familles nouvelles qui y sont logées.

Tout se passe comme si c'étaient eux, en tant qu'habitants d'un lieu particulièrement décrié, pratiquement abandonné par son propriétaire, qui voulaient se draper dans les plis de cette image de standing. Comme pour mieux se préserver de la dévalorisation et de la stigmatisation qui ont atteint non seulement leurs immeubles mais le quartier tout entier de la Grande Mare, depuis son intégration officielle dans le GPV des Hauts de Rouen.

Le nombre élevé de démolitions prévues sur le secteur du Châtelet, contrairement à la Grande Mare qui voit les "verre et acier" sauvegardés, contribuerait ainsi à réinstaurer la hiérarchie sociale parmi les sous-secteurs des Hauts de Rouen et à relégitimer cette mémoire habitante qui donne du fil à retordre aux responsables du GPV, mais aussi aux nouveaux bailleurs et à leur personnel de gestion et d'entretien.

Si les locataires des "verre et acier" ne se sont pas montrés très combatifs, aux dires de certains témoignages, lors de l'annonce de leur démolition, plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer cette relative discrétion.

D'une part, le souvenir de la mobilisation et de l'engagement militant des anciens locataires, fondateurs de la Commune Libre, pourrait fausser la juste appréhension de leur mobilisation en 2000/2001 ; par ailleurs il faut aussi compter sur le processus de dévalorisation et de dégradation des "verre et acier" que leurs habitants ont pu intérioriser, laissant à des personnalités extérieures et à d'anciens

⁴⁵ le fils d'une locataire, déjà cité

locataires, le soin de défendre ce qui aux yeux de certains pouvait paraître « indéfendable », la saleté, la dégradation, les nuisances quotidiennes.

Il convient de rappeler, en effet, que les annonces de démolition sont inscrites dans le droit-fil des heures très sombres qui les ont précédées et qui ont non seulement touché les “verre et acier” mais plus généralement la Grande Mare et l’ensemble des Hauts de Rouen.

Comme nous l’avons mentionné plus haut des démolitions ont précédé l’annonce de celle des “verre et acier”, dont la barre César Franck pour ce qui concerne ce sous-secteur.

Aussi retiendrons-nous l’acharnement verbal de certains locataires à se démarquer des habitants des immeubles promis à la démolition grâce à l’argument patrimonial⁴⁶ et leur extrême vigilance quant aux confusions possibles à cet égard.



immeuble condamné quartier du Châtelet 2006

En témoigne leur colère, juste avant les élections municipales, lors de la diffusion d’un reportage télévisé réalisé par FR3 sur les “verre et acier”, censé plaider pour leur sauvegarde, qui se terminait sur des images d’immeubles ressemblant aux “verre et acier”, filmés dans un autre quartier de la ville, rive gauche.

« J’ai tout de suite vu, la dernière image, c’était celle de l’immeuble incendié aux Pépinières ! c’est pas malin... C’est vraiment dommage parce que le reportage était bien... Mais avec la dernière image, j’ai peur que ça nous retombe dessus... On va croire que c’est nous, après on va encore dire que nos immeubles sont vétustes »⁴⁷

Imposture impardonnable à leurs yeux y compris sur le plan architectural : *« leurs immeubles sont vraiment pire que nous... C’est pas comparable, Marcel Lods a conçu nos immeubles après »* comme si ces immeubles, rive gauche, dont l’un sera démoli en 2002, n’étaient qu’un brouillon avant la véritable œuvre architecturale⁴⁸

⁴⁶ « On a la chance d’habiter dans un chef d’œuvre », propos recueilli au cours d’une réunion avec le futur candidat, P. Albertini, à laquelle nous avons assisté en mars 2001

⁴⁷ réunion de l’association Jean-Philippe Rameau, 6 mars 2001. .

⁴⁸ contrairement à ce que dit ce locataire lors d’une réunion, les immeubles dits les Pépinières auraient été construits après les “verre et acier”, selon le procédé de M. Lods mais sans sa signature.

1.4 Vers la réhabilitation ou l'échec de la démolition

Aujourd'hui 6 des 25 plots appartiennent toujours à Rouen Habitat et devraient être tous convertis en bureaux. Les 19 autres ont été rachetés par IBS⁴⁹, une filiale des 3F, qui a prévu de les réhabiliter en deux ans (2006-2008).

Le rachat des "verre et acier" par IBS correspond, selon notre interlocuteur du GPV, aux objectifs de la Politique de la Ville sur les Hauts de Rouen : passer de deux bailleurs déficients (dont la ville était à 100% actionnaire pour Rouen Habitat et à 50% pour Rouen développement) à 4 bailleurs voire plus (Logiseine, La plaine Normande, Rouen Habitat et IBS).

Cette sortie du monopole coïncide avec la mise en place d'une convention avec l'ANRU signée en mars 2005.

La réhabilitation des "verre et acier" doit être essentiellement financée par IBS avec des prêts de l'ANRU.

La résidentialisation qui accompagne les travaux à effectuer sur les façades, les halls d'entrée, les huisseries, le mode de chauffage, la cuisine et la salle de bain, viserait à rétrocéder à la Ville de Rouen les espaces extérieurs afin de faire ainsi diminuer les quittances des locataires.

Si le projet de démolition de l'ancienne équipe municipale se basait sur les coûts d'entretien très élevés (pièces sur commande), la réhabilitation de cette architecture expérimentale représenterait toujours un effort financier conséquent : *« ce sont des bâtiments très particuliers, on est sur de la dentelle, ils sont très légers avec leur structure métallique... C'est un travail de réhabilitation assez lourd et fin en même temps à mener, plus coûteux qu'une réhabilitation d'un immeuble en béton classique. »*⁵⁰

En attendant, l'image de ces immeubles n'était plus associée à une expérience novatrice ni à une population sélectionnée, mais à leur aspect extérieur jugé peu esthétique « , ' ils sont moches »⁵¹, à leur saleté, la vacance qui y régnait, à leur manque de fonctionnalité⁵² et la population qui y est logée par le nouveau propriétaire, soucieux de les remplir le plus rapidement possible.

Aussi pour les anciens, la défiance vis-à-vis du nouveau bailleur a rapidement remplacé un premier sentiment de soulagement; ils se disent déçus par son absence sur le terrain (mis à part le nouveau gardien dont l'implication et la présence sont appréciées) l'absence de communication à propos des travaux de réhabilitation et les caractéristiques de la nouvelle population à propos de laquelle circulent des rumeurs : le bailleur relogerait sur les "verre et acier" des familles indésirables en provenance de son patrimoine de la ville nouvelle de Val-de-Reuil, également soumis à des démolitions. Parmi les arrivants, des femmes seules avec enfants, placées là par des assistantes sociales, et dont l'API constitue un revenu stable aux yeux de bailleur, du moins pour la durée de l'allocation. Ces familles sont perçues comme « les nouveaux étrangers » par les locataires les plus anciens.

Une certaine lassitude face aux « incivilités » auxquels ils sont confrontés de la part de certains nouveaux arrivants pouvait s'ajouter le sentiment d'un manque de

⁴⁹ Immobilière Basse Seine

⁵⁰ Un responsable du GPV.

⁵¹ Directrice du comité de coordination, déjà citée

⁵² Le nouveau gardien chargé de les commercialiser, entretien 2006

considération de la part du bailleur : « *Ah non, on nous a pas demandé notre avis ! on nous a dit que Rouen Habitat revendait son patrimoine et qu'il fallait partir... Alors moi j'ai fait mes cartons... 6 mois, mes cartons étaient faits, même un an en tout, avant qu'on parte, parce que c'était tous les mois qu'on devait partir, et puis les gens au bout d'un moment ils avaient tellement peur qu'ils partaient et les appartements se vidaient... Donc il restait plus que deux locataires, une famille d'hindous et puis moi ; moi finalement je suis partie la première, on nous a dit de choisir parmi plusieurs appartements, on nous a demandé de regarder par nous-même où on voulait habiter, alors moi j'ai voulu rester dans les immeubles de verre et je voulais exactement le même appartement, mais eux c'était plus leur problème... »⁵³*

Aussi regrettent-ils l'époque révolue où il était « *interdit de mettre du linge aux fenêtres, où les chiens étaient interdits* » où les deux gardiens « *tournaient sans cesse* »⁵⁴ dans le secteur et ne toléraient aucun manquement à ces règles.

Si aujourd'hui le bailleur a changé, si le nouveau gardien « *va au charbon* », les nouveaux locataires sont parfois bien difficiles à vivre : dont ces femmes isolées⁵⁵ avec des enfants livrés à eux-mêmes, familles relogées d'origine étrangère ; le spectre de la racaille est omniprésent : « *ils nous ont mis certaines familles, ils nous ont tout ruiné* ». Il y aurait ainsi des immeubles où les locataires sont à couteaux tirés.

Bien que certains aient exprimé leur souhait de voir partir ces locataires indésirables au cours des réunions de l'association Jean-Philippe Rameau, d'autres s'efforcent malgré tout de maintenir, dans les immeubles où ils se sont regroupés, une bonne relation entre voisins, comme s'ils cherchaient à retrouver l'esprit d'antan, ou tout au moins faire partager aux nouveaux leur attachement pour ce type d'habitat et pour leur quartier.

À écouter les enfants de ces anciens locataires, qui sont allés parfois vivre ailleurs, subsiste avec force la mémoire d'un passé idyllique, lié à l'enfance, comme nous l'avons vu déjà plus haut.

Les relations de voisinage sont évoquées et valorisées, l'environnement naturel des immeubles et la liberté qu'il permettait, mais aussi la conception architecturale qui inspire notamment la volonté d'installer une cuisine ouverte sur le modèle explicite des appartements des «verre et acier».

Le lien ne s'est pas rompu avec le lieu de l'enfance et de l'adolescence, bien que ces jeunes adultes, aujourd'hui père et mère de famille soient en processus d'ascension sociale, tant sur le plan professionnel mais aussi sur le plan de la trajectoire et du statut résidentiels. Ils retournent régulièrement sur le quartier et disent leur fierté d'y avoir grandi, fierté d'autant plus grande que la réputation est aujourd'hui mauvaise, comme si leur trajectoire en offrait un cinglant démenti. Ils ne viendraient pourtant pas y vivre de crainte de porter ombrage au devenir et à la sécurité de leurs enfants.

⁵³ locataire déjà citée

⁵⁴ Le fils d'une locataire, déjà cité, entretien 2006

⁵⁵ Cette catégorie de locataires est rendue responsable de tous les maux, y compris de la démolition de l'immeuble César Franck, un des premiers à disparaître à la Grande mare par la gérante du groupe.

Pour en finir provisoirement avec le cas des “verre et acier”, il convient de s’arrêter sur la période des années 1997/1999 qui est repérée par nos témoins comme ayant précipité certains immeubles dans la spirale infernale de la dégradation : des bailleurs qui jettent l’éponge et la montée de la vacance, parfois sciemment organisée par ces mêmes bailleurs, un climat d’insécurité et des nuisances au quotidien, qui ternissent l’image du cadre de vie et qui sont très présentes dans le discours des enfants évoqués plus haut .

Cette période a été vécue et subie de manière tout aussi sombre à l’Alma-gare, voire à Ecquevilly ; elle coïncide avec les choix opérés en matière de démolition à l’échelle nationale, comme si la même montée de violences (drogue, délinquance et dégradations) aboutissait aux mêmes résolutions, celles de faire disparaître le bâti, quel qu’il soit puisque associé à ce climat délétère.

Quels sont les facteurs qui pourraient expliquer cette hausse spectaculaire des incivilités et des violences, dans certains quartiers d’habitat social, autour des années 1997/1999 ? Cette question n’a pas trouvé pour l’instant sa réponse à nos yeux. La loi permettant de financer des opérations de démolition, actée en 1998, doit-elle être analysée dans ce contexte ?

Comme nous allons le constater avec le cas de l’Alma-gare et la ville de Roubaix, la montée de la délinquance, notamment celle des mineurs à ces dates, l’installation de la drogue ainsi qu’une hausse de la maltraitance, sont indéniablement les signaux d’un profond malaise, au sein des populations les plus fragiles, face à l’impact du chômage et de ses effets « dérivés ».

Il semble bien que ce soit dans ce contexte qu’aient été prises les décisions de démolir une partie du fleuron architectural de la participation habitante en France, c’est-à-dire 44 logements au cœur même du groupe Fontenoy-Frasez, à l’angle de la rue de Fontenoy et de l’Alma-gare.

Quittant les “verre et acier” de la Grande Mare, nous allons donc nous tourner vers le cas d’une architecture, elle aussi primée, elle aussi fortement associée à un type de sociabilité, mais cette fois non plus habitée par des couches moyennes mais des couches populaires, touchées de plein fouet par la désindustrialisation.



2

L'ALMA-GARE A ROUBAIX : LA DEMOLITION COMME DENI DE PATRIMONIALISATION

2. L'ALMA-GARE A ROUBAIX : LA DEMOLITION COMME UN DENI DE PATRIMONIALISATION

« La place des Luttons populaires », tel était le nom que les habitants mobilisés au sein de l'APU voulaient donner à la nouvelle place installée au cœur du groupe de logements collectifs HLM qu'ils avaient contribué à concevoir, le groupe Fontenoy-Frasez.

Cet ensemble de 348 logements, doté d'un prix international d'architecture en 1981, devenait le symbole du « quartier » et de ses habitants, qui non seulement avaient défié le cours des choses, en l'occurrence une opération de RHI destinée à le raser, mais s'étaient surtout constitué en force de proposition sur la base d'un savoir-habitant collectif, relayé et stimulé dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage collective.

Pour Marie-Agnès et Roger Leman, le groupe Fontenoy-Frasez, avec son architecture en briques qui s'étire le long de la rue de l'Alma, se confond avec « l'Alma ». Il est l'Alma, cet esprit particulier que l'on « *ne retrouve pas ailleurs* ».

Il y aurait, selon Marie-Agnès qui, en tant qu'élue a écumé tant de réunions dans les différents quartiers de Roubaix, comme une marque de fabrique de « l'Alma », reconnaissable chez ces animateurs, travailleurs sociaux, responsables associatifs, voire simples habitants, qui se réfèrent à l'esprit collectif, au mode de faire de l'APU⁵⁶. Obscurs « héritiers » d'un savoir-faire-habitant, forgé dans la lutte urbaine la plus célèbre des années 70.

Aujourd'hui, la place de l'Alma est vide. À l'heure de l'ouverture de l'école Elsa Triolet, « à l'heure des mamans », elle s'anime un peu, traversée par des jeunes mères en boubou coloré, ou des grands-mères maghrébines portant le foulard.



l'heure des mamans 2007

⁵⁶ « On agit, on réfléchit, on construit » le slogan de l'APU.

Il faut franchir désormais une grille à l'entrée de la rue de la grand-mère et il n'est plus question de rejoindre la rue de l'Alma, en passant sous la verrière de la rue du Renouveau.



la fermeture de la rue du Renouveau 2007

De ce côté-là une série de grilles protègent les bureaux de Roubaix Habitat absorbé dans le groupe LMH⁵⁷, puis le fronton et les locaux de la MIE font désormais barrage.



à la place des logements 2007

La rue du Renouveau a été vidée de ses habitants, de ses locataires ; le centre social a quitté la Verrière.

« Je ne veux plus voir d'habitants sur la rue de l'Alma », « ces voleurs, ces casseurs... » aurait déclaré le « PDG » de Roubaix Habitat, lors d'une réunion de

⁵⁷ Roubaix habitat fusionne en 2007 dans le groupe Lille Métropole Habitat, son siège social quitte l'Alma-gare.

concertation avec les habitants, à propos de la démolition et de la restructuration de cette portion de Fontenoy-Frasez.

Tel est le contexte dans lequel nous avons décidé d'effectuer une traversée dans le temps et mettre en perspective deux procédures d'aménagement urbain qui ont conduit et vont conduire à une transformation radicale de l'habitat : celle de la rénovation urbaine de la fin des années 60, celle du renouvellement urbain, voire de la rénovation urbaine des années 2000.

La première cristallise à l'Alma-gare la mobilisation d'une population ouvrière, française et immigrée, autour du premier Atelier Populaire d'Urbanisme en France. Celle des années 2000, disperse, déplace les ménages, les familles, au gré de démolitions ciblées, dont celles de la rue du Renouveau et de la cour du fort Wattel, sans provoquer le moindre tollé.

Troublante mise en abîme, en effet, à laquelle nous invitent les démolitions⁵⁸, restructuration⁵⁹ et résidentialisation qui sont intervenues depuis 2000 sur ce groupe emblématique de Fontenoy-Frasez.

Il faut rappeler que la programmation, fin 1978, de ces 348 logements sociaux collectifs pouvait être envisagée, d'après les textes publiés⁶⁰, comme la tentative de transcription physique d'une mémoire collective, incarnée dans un type d'habitat, la courée, support d'une sociabilité qu'il convenait de préserver, voire d'encourager.

Cette opération de transmutation via une forme architecturale d'une forme de sociabilité, considérée comme un patrimoine collectif, devait pouvoir s'effectuer à travers « l'architecture de la vie sociale ».

2.1 La fabrication de l'histoire officielle

Il est sans doute nécessaire de faire ici le rappel de cette démarche qui nous a servi de guide pour formuler nos premières hypothèses, en revenant à son histoire telle qu'elle est relatée par différents acteurs, tout particulièrement dans cet ouvrage collectif qui en constitue, pourrait-on dire, la mémoire officielle « *Roubaix Alma-Gare Lutte urbaine et architecture* », référé plus haut.

Des chercheurs se sont penchés depuis 1975 sur l'argumentaire mis en avant dans les communiqués, affiches, articles et textes produits par les militants dont les actions convergent vers la création de l'A.P.U.

Ainsi dans un premier temps, l'entraide et de la solidarité associées au mode de vie dans les courées, que ce soit par les associations populaires familiales et par l'A.P.U dans la moitié des années 70, renvoient à une « idéologie de la communauté de quartier » qui se manifeste concrètement dans le type même d'actions entreprises : « l'action d'animation et d'entraide menée par les A.P.F, la

⁵⁸ Autorisation de démolir 44 logements rue de Fontenoy par arrêté préfectoral du 24/07/2002

⁵⁹ 70 logements transformés en bureaux, rue du Renouveau, cour du Fort Wattel, rue de l'Alma ; 59 logements sont restructurés et regroupés rue de la Grand-mère pour l'accueil des personnes âgées ; 175 logements requalifiés et restructurés partiellement en 157 logements.

⁶⁰ Dont *Roubaix Alma-gare, lutte urbaine et architecture*. Bruxelles, 1982, Atelier d'Art Urbain.

fête et la joie d'être ensemble, sont autant d'éléments de cette idéologie de la communauté de quartier. »⁶¹

Plus récemment, Michael James Miller, dans un article intitulé « Le quartier comme enjeu social et politique : Alma-gare dans les années 1970 »⁶² se propose de « montrer que ces militants ont voulu donner à Alma-gare une identité et une dynamique socio historique propres afin de pouvoir s'opposer à sa définition "objective" technique, de zone de "logements insalubres" qui en faisait la cible légitime du bulldozer. »

En cela les militants de l'APU poursuivaient un enjeu distinct, nous dit-il à la lumière de son travail sur les archives, des « intellectuels » associés à cette mobilisation qualifiée de « lutte urbaine », qui visaient pour certains d'entre eux une « dynamique plus générale associée à la spatialisation de la "lutte des classes" ».

Enjeu encore différent, selon Miller, de celui qu'envisageaient les membres du ministère de l'Équipement ayant « donné leur appui » à ce qui était pour eux une « expérience ».

Expérience de participation des habitants à l'amélioration de leur cadre de vie, s'entend.

Si nous réexaminons les documents qui font office d'histoire officielle de cette lutte urbaine et surtout « *Le Livre* »⁶³ comme le nomment des habitants, la patrimonialisation de la vie sociale dans les courées apparaît comme l'argument principal de la revendication du maintien sur place de la population et de la recherche de modèles architecturaux innovants.

À ce titre, nous avons relu les extraits de la réflexion menée par l'A.P.U., soit sous la forme d'un rappel historique des principes de son action, soit sous la forme de fragments des dossiers de programmation de certains îlots, construits à partir de 1981, en lieu et place des courées et des forts.⁶⁴

Les courées démolies, la quête d'une « architecture de la vie sociale » devait en effet permettre de préserver un mode de sociabilité qui semblait s'y être fabriqué : une capacité à s'entraider, à mener des actions collectives, à résister ensemble aux conditions difficiles de la vie ouvrière et familiale.

Il convient de noter à ce propos que ce qui paraît couler de source, soit la valorisation des courées comme réceptacle, lieu d'effectuation d'une communauté d'entraide, est la résultante de la construction collective d'une histoire versée au profit de la lutte de résistance encadrée par l'A.P.U, face à la destruction annoncée du « quartier » et la dispersion de ses habitants.

⁶¹ Duriez. B, Cornuel. D., *Transformations économiques- évolution des rapports politiques et restructuration urbaine- Roubaix 1960-1975*, DGRST, C.A.D, 1975.

⁶² In *Genèses* n° 48, Septembre 2002

⁶³ « *le Livre de l'A.P.U. nous c'est notre histoire ça ! ça c'est notre histoire* » entretien juillet 2006 avec une ancienne militante de l'A.P.U., habitante de la rue Frasez et administratrice du centre social.

⁶⁴ extraits qui figurent dans l'ouvrage déjà cité *RoubaixAlma-gareLutte urbaine et architecture*. Bruxelles, 1982, Atelier d'Art Urbain.

Miller montre comment ce qu'il appelle la « *promotion d'une mémoire collective* » effectuée dans le cadre de l'opération RHI par les militants de l'APU, est articulée par ceux-ci à « *la résistance des ouvriers du textile de Roubaix, qui avaient vécu une série de conflits industriels durs entre les deux guerres ...* »

Il rappelle le montage par l'APU d'une pièce de théâtre en 1975 intitulée « *La vie et l'action des habitants* » qui participe, à ses yeux, d'une réévaluation de « *la signification des courées, elles-mêmes, qui commencèrent à assumer, au moins partiellement des aspects positifs...* ».

Il ne faut pas oublier en effet que des manifestations de rue avaient eu lieu, avant que cette opération de RHI ne soit décidée, dénonçant notamment l'insalubrité des courées et leur taux élevé de mortalité infantile.

Peu à peu le regard se transforme pour les besoins de la cause, c'est-à-dire la résistance aux expulsions. Les courées, ou « cours » pour les habitants⁶⁵, sont en effet réévaluées, d'après les archives consultées par Miller, à l'aune de la lutte des classes.

Ainsi l'APU pouvait-il proclamer que de « *telles concentrations ouvrières créaient des conditions préjudiciables à l'industrie locale, en favorisant le développement d'un sentiment de classe et d'une entraide étroite entre tous les habitants des cours.* »⁶⁶.

Et Miller d'ajouter « *Il y avait d'évidentes tensions dans ce récit qui présentait les courées comme des symboles à la fois d'exploitation et de force collective, et attribuait une histoire ouvrière à une population qui n'avait plus le profil d'une "classe ouvrière".* »

Le recul permet de montrer en effet que l'un des enjeux de cette opération de résorption, jusque-là peu mis en avant, consistait à disperser une population étrangère assez présente à l'Alma-gare. En comparant avec le quartier du Pile plus vétuste que celui de l'Alma-gare, B. Duriez et D. Cornuel écrivent déjà en 1975 « c'est d'abord à la population étrangère qu'on touche (avant l'insalubrité) »⁶⁷

Et P. Lemonier⁶⁸ note rétrospectivement « La rénovation urbaine à Roubaix (...) touchait directement la vie des habitants et notamment la survie de ceux qui sont les plus dépendants des solidarités de voisinage et les moins aptes (économiquement et culturellement) à la mobilité. La rénovation urbaine rencontrait aussi la question de l'immigration et de la recomposition sociale de la ville induite par les communautés étrangères et singulièrement la population kabyle et nord-africaine et son dynamisme démographique naturel. »⁶⁹

⁶⁵ « *oui moi je dis cour, je sais pas comment ça se fait qu'on dit courée, parce que dans le dictionnaire ça n'existe pas, je sais pas c'est les urbanistes, je crois, dans les années 60... mais on dit cour, vous pouvez regarder tous les noms, c'est souvent les noms des anciens propriétaires, cour Allard, cour Duyet, on ne dit pas courée, on dit COUR, on disait cour, c'était une cour.* » entretien avec une documentaliste née dans une cour, à l'Alma-gare .

⁶⁶ citation de A.Miller

⁶⁷ Transformations économiques – Evolution des rapports politiques et restructuration urbaine Roubaix 1960-1975 . DGRST – Centre d'Analyse du développement, 1975 Villeneuve d'Ascq. p 135

⁶⁸ l'un des interlocuteurs privilégiés de l'APU en tant qu'architecte urbaniste et responsable de l'opérateur de la résorption, l'EOPAG-SAEN.

⁶⁹ In *Roubaix 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales* . Villeneuve d'Ascq, 2006, Presses universitaires du Septentrion.

C'est en effet le sentiment qui domine aujourd'hui, lorsqu'avec le recul se donne à voir l'évolution de cette population, jadis captive de cet habitat dévalorisé et insalubre que représentaient les courées et les forts.

Mais au-delà de la réévaluation du regard porté sur les courées, se joue donc et surtout la construction d'un collectif habitant à travers la figure du « quartier », l'Alma-gare. Comme le souligne A. Miller « *cette construction d'Alma-gare en tant que "quartier" donna cohérence et dynamique à une zone qui était constituée, en fait, d'une myriade de groupes d'intérêts fondés sur l'âge, l'ethnicité, le genre, le statut d'occupation du logement, etc.* »

Il montre comment la légitimité de l'APU cherche à se fonder sur l'émergence de ce « nous » collectif » qui donne lieu à des actions et mobilisations spectaculaires, visant à encourager les habitants à rester sur le quartier et à le faire savoir.

Ainsi la carte affiche de 1977, signée par ce « Nous habitants du quartier, organisés avec la CSCV et l'APU » et qui rassemble au-delà des appartenances sociales ; d'autres événements marquants à retenir comme la manifestation pour l'eau à la Mairie⁷⁰, le relogement de « mémère »⁷¹, etc .

Comme l'analyse Miller « *à travers le relogement de Mémère, c'est tout le quartier que les militants relogeaient symboliquement avec ses souvenirs et ses expériences... il était alors essentiel de montrer que les personnes âgées voulaient rester sur place car, sans elles, toute référence à une continuité historique, au "quartier" en tant qu'entité non seulement existant dans l'espace mais perdurant à travers le temps, perdait consistance.* »

La réévaluation des courées, en tant que processus de patrimonialisation d'un mode de sociabilité débouche, avec la création de l'A.P.U et la présence des architectes –techniciens⁷², sur une réflexion et des jugements concernant la typologie et les formes architecturales.

Alors que sortent de terre des immeubles HLM, censés accueillir les habitants des logements insalubres (à Roubaix, rue des Longues Haies et à la ZUP des trois ponts ; dans le quartier même, sur le site des magasins généraux et à Barbe d'or) le verdict tombe sans appel : pas de « cages à lapin » pour remplacer les petites maisons des cours, qui ont été décrites quant à elles comme des « clapiers » dans un article du Nouvel Observateur datant de mai 1969⁷³.

Il faut souligner que les logements sociaux qui sont construits alors sont encore bien trop chers pour les capacités financières des habitants des cours de l'Alma-gare.

Néanmoins, ce sont les formes architecturales et leur symbolique qui sont mises en avant dans le second objectif que se donne l'A.P.U. tel qu'il est consigné dans « *le Livre* » :

⁷⁰« la manifestation pour l'eau a aussi attiré l'attention sur le fait que, même si le quartier d'Alma-gare avait été désigné comme zone de démolition, il continuait à abriter une population nombreuse dont les besoins n'avaient pas diminué pour autant » in A.Miller, op.cité

⁷¹ nom familial d'une personne âgée, habitante d'un logement très insalubre, relogée un 1^{er} mai dans un logement promis à la démolition quoiqu'en bon état. Ce relogement donna lieu à une fête.

⁷² Dont la présence est financée par le bureau des études sociologiques du ministère de l'Équipement

⁷³ Cité par B. Duriez et D. Cornuel op.cité

« Éviter pour le logement les “cages à lapins”, l’enfermement dans les “H.L.M.”.

Une idée repère circule alors à propos des courées : “ il ne faut pas jeter le bébé avec l’eau du bain ”. Les courées sont peut-être périmées entre autres pour des raisons de vétusté et aussi de plus en plus d’insalubrité, mais elles possèdent des qualités spatiales que bien des logements modernes peuvent leur envier et qu’il faudrait retrouver dans les futures constructions ; elles ont abrité une vie collective riche, l’architecture doit faciliter, intensifier la vie sociale. »

Le tour de passe-passe est ainsi joué qui fait coïncider « vie collective riche » et « architecture », omettant l’un des facteurs essentiels à cette étrange alchimie, celui de conditions de vie et de travail semblables qui sont à l’origine de ces communautés de voisinage, où la cooptation est de règle. Passant sous silence également les obstacles financiers au relogement d’une partie de la population qui reste en effet « sur place ».

C’est alors la recherche en architecture des « dispositifs spatiaux » supposés reprendre la typologie des cours et donc favoriser une vie collective de qualité.

Épaulé et guidé par son équipe d’architectes-techniciens (selon la terminologie en vigueur), l’A.P.U. entreprend plusieurs visites de bâtiments collectifs qui présentent des exemples de courées architecturées, susceptibles de ménager, dans du collectif, les différentes transitions entre l’espace privé et l’espace public, comme l’inscription du logement individuel dans la courée, elle-même isolée de la rue, le permet.

Cette préoccupation débouche sur la visite des « Venelles », programme d’habitat collectif intermédiaire, conçu par le cabinet AUSIA pour une population très aisée d’une commune de la banlieue de Bruxelles.

En quête de l’esprit des courées, architectes, élus et habitants ont été séduits, en effet, par cette architecture conçue et habitée par des professions libérales qui y trouvaient à la fois les avantages de l’individuel (appartement traversant en duplex) mais aussi les avantages du collectif.

La conception et la gestion d’espaces extérieurs semi privés, généreux et ludiques, permettaient à leurs enfants de s’y épanouir en toute sécurité.

Des conditions idéales pour un entre soi se donnant à voir à travers des pratiques d’apéritifs collectifs qui trouvaient grâce aux yeux des habitants des courées roubaisiennes.

Le cabinet AUSIA était alors chargé de réaliser l’ensemble des 380 logements HLM du groupe Fontenoy-Frasez (dont 40 maisons individuelles en bande, rue Frasez) dans le cadre d’une maîtrise d’ouvrage collective réunissant architectes, élus, habitants et bailleur.

Cette architecture primée allait servir d’inspiration pour les différents programmes de logements à suivre, dont les principes se trouvent explicités dans les fragments des dossiers de concours publiés dans l’ouvrage cité plus haut :

« Le logement “en collectif” ne doit pas imposer une vue “en masse” et une trop forte interdépendance des familles ; a contrario, il ne faut pas forcément isoler à tout prix chaque logement ; il y a un équilibre à garantir,

d'où l'importance d'une claire hiérarchisation des parties communes et le jeu avec l'éventail des espaces du plus public au plus privé (l'exemple de la courée peut servir de modèle méthodologique, logement>seuil de la porte> cour privée> seuil de la cour privée >courée>seuil de la courée>rue). »⁷⁴

Ou encore les « 5 orientations pour un programme de logements à Alma-gare », sous l'intertitre « Intensification de la vie collective » :

« L'opération doit retrouver, amplifier certains acquis du quartier donnés par les courées, les forts. C'est l'exemple du Fort Frasez qui, par son traitement du rapport intérieur/extérieur, privé/public donne des qualités de voisinage assez exceptionnelles. Retrouver, développer de tels espaces, tient au cœur de tous les interlocuteurs. Il s'agit à partir d'une double orientation du logement, de réaliser sur "l'avant" une superposition des espaces de voisinage et de l'espace public. Ce sont des espaces où l'on voit des enfants jouer, des gens qui passent. Certain(e)s se tiennent sur le seuil, d'autres discutent de porte-à-porte, ou se font un signe, se lancent un mot à travers la rue. Ces espaces ont un tel rapport au public qu'ils ne sont pas privatisables, mais peuvent être appropriables suivant les moments. »⁷⁵

Tels sont les principes qui ont fait l'admiration de tous les visiteurs venus du monde entier explorer et parcourir cette architecture de la vie sociale, fruit de la participation habitante et d'une longue résistance à la politique de rénovation urbaine alors en vigueur.

Tels sont les principes qui vont être radicalement neutralisés au cours de l'opération de renouvellement urbain qui prend effet en 2000 et qui découpe, scinde, isole et enferme le groupe par des grilles, au nom de la résidentialisation et de la sécurité.

S'il est permis de considérer, comme nous l'avons fait, l'existence d'une mémoire officielle, une mémoire institutionnalisée, une mémoire « sociale » de l'Alma-gare, les courées y apparaissent sous un jour magnifié, bien que comme l'indique Miller, les notes prises par Marie-Agnès⁷⁶ lors de son arrivée sur le quartier sont loin d'en dresser une image idyllique : c'est la pauvreté, la misère et l'insalubrité que certains des témoignages que nous avons suscité nous ont remis en tête, tandis que d'autres interlocuteurs insistent quant à eux uniquement sur la qualité des liens au sien des communautés de voisinage, plus conformes en cela avec cette mémoire « officielle ».

2. 2 Les courées : le temps de l'amitié et/ou le temps de l'insalubrité et de la misère ?

Comment la mémoire individuelle des anciens habitants des cours, relogés dans le groupe Fontenoy-Frasez, fait-elle avec cette symbolique ambivalente des courées,

⁷⁴ fragments du dossier de concours de l'îlot Frasez-France, 1981 in *Roubaix Alma-gare Lutte urbaine et architecture* op.cité p 69

⁷⁵ extrait du dossier Programme pour l'îlot Blanchemaille-Carette, ACMATH, 1980, p 62.63 in *Roubaix Alma-gare lutte urbaine et architecture* op.cité.

⁷⁶ qu'il a examinées dans le cadre des archives de l'A.P.U

sachant que la démolition des 40 logements de la cour du Fort-Wattel, qui en était l'un des hauts lieux, se justifie dans la bouche de ces derniers par sa configuration de labyrinthe, similaire à celle de certaines cours précisément ?

Faut-il mettre en regard le labyrinthe des courées qui permettait de s'échapper et d'échapper à la répression au temps des grèves ouvrières, avec le labyrinthe « voulu » de l'architecture de la vie sociale qui, en 1999 permet la fuite de jeunes, fauteurs de trouble et de graves nuisances sur le groupe Fontenoy-Frasez ?

Ainsi dans les récits que nous avons recueillis dans le cadre de ce travail, la cour est-elle auréolée d'une grande nostalgie... avec elle ont disparu un mode de vie, un rapport au quartier, au voisinage et sans doute pour beaucoup, un métier, une communauté de travail.

Tel le témoignage de ce vieux monsieur, âgé de 76 ans, né en Algérie, arrivé en France en 1948, travailleur non déclaré, qui se rend quelques années après à Roubaix, près d'un cousin qui habite une courée, où sa famille le rejoint :

« On ne pouvait pas dissocier, comment je vais vous dire, l'habitation et les personnes habitant, on ne pouvait pas les dissocier, y avait une amitié qui a germé et qui a fleuri entre les deux... On pouvait partir, laisser les enfants à un voisin, il s'en occupera toute la journée, jusqu'à votre arrivée, que vous soyez algériens, français, polonais... Et si quelqu'un s'absente, tout de suite on cherche après. »⁷⁷

À un autre moment de son récit, il renchérit en évoquant le voisinage dans les courées de la rue de l'Alma : *« quand on ouvrait la porte, elle s'ouvrait en deux parties, alors les gens y se causaient, le voisin, il était appuyé sur la partie basse et la partie haute, elle était ouverte pour aérer et en même temps causer avec le voisin. »*

Il dépeint les supports et les relais de cette vie sociale intense qui animaient le quartier :

« Des cafés y en avaient partout, même le cafetier vous versait un verre de l'amitié dès le lundi... Entre les voisins, vous vous faites crédit... Le charbonnier, il vide son charbon, il sait que vous allez le payer à telle date. Il y avait une confiance totale entre le petit commerce et les habitants... Y avait une dame tous les matins, elle descendait avec sa petite charrette, elle mettait du lait à chaque porte ; elle posait sa bouteille... Toutes les quinzaines, on payait un acompte pour alléger la charge... »

Pour cet homme impliqué dans la vie associative, qui a occupé des responsabilités dans le conseil d'administration de l'A.P.U et a participé à des actions spectaculaires aux côtés de M.A Leman, l'ancien Fort Wattel reste le symbole de cette ère de « l'amitié » :

« Le Fort Wattel a été à la base de toute la démolition de l'Alma... L'amitié existante dans le temps a disparu parce que les gens qui étaient là ont été éparpillés, chacun a perdu son voisin, il ne sait pas de quel côté il est parti et le copain avec lequel il allait à l'école ensemble ... C'est la déstabilisation de l'humanité. »

Et le doute subsiste, pour les sociologues qui ont recueilli ce récit, à propos de l'évocation du Fort Wattel.

⁷⁷ Entretien juillet 2006

S'agit-il de l'ancien Fort Wattel démolé lors de l'opération de résorption, s'agit-il de la cour du Fort-Wattel, démolie lors de l'opération de restructuration toute récente ? En nommant les nouveaux bâtiments liés à la conception du groupe Fontenoy-Frasez, les habitants n'avaient-ils pas voulu rendre hommage à l'ancien Fort et aux courées du quartier et inscrire une continuité à travers le temps et l'espace entre des formes architecturales et un mode de sociabilité de la sorte patrimonialisés ?

À plusieurs années d'intervalle, ne s'agit-il pas de la même volonté de dispersion qui opère « une déstabilisation de l'humanité » ?

Il ne fait pas de doute, en tout cas, que la vie des cours telles qu'elle est évoquée par nos différents interlocuteurs, qu'ils aient plus de 70 ans ou près de 50 ans, était placée sous la domination du travail en usine, et en usine textile quasi uniquement. Même les voisines ou parentes plus âgées qui surveillent les enfants de la cour sont d'anciennes ouvrières :

« Tout le monde se connaissait oui, donc on pouvait rester le jeudi pour jouer (...) on était surveillées par les vieilles, les grands-mères quoi et il y en avait pas mal des grands-mères... mon grand-père était tisserand, il en a fait je s'ais pas combien d'usines mon grand-père, ma grand-mère a d'abord été piqurière, puis visiteuse... »⁷⁸

Les usines ont commencé à fermer les unes après les autres, les reconversions entraînent une perte de qualification et une baisse du salaire, puis c'est la précarité, les CES, les CDD, l'intérim ...

Dans les récits recueillis et selon les interlocuteurs, l'insalubrité vient ternir l'évocation de l'interconnaissance et de ses effets positifs. Mais cette insalubrité est évoquée à la lumière des conditions actuelles de confort, celles que ces locataires du groupe Fontenoy-Frasez ont découvert lors de leur relogement, et les sentiments sont ambivalents :

« On habitait des taudis ... je me rappelle j'ai un garçon qui est né en 76, on avait pas de charbon parce que les camions ne pouvaient pas circuler et on restait dans le froid, on dormait tous en bas dans la cuisine, on allumait la gazinière pour chauffer... alors maintenant on est mieux il faut pas qu'on dise le contraire, on a quand même l'eau chaude, on a la salle de bains, on a le chauffage, il y a une chose qui manque, c'est la solidarité »⁷⁹.

Cet ancien ouvrier du textile, né rue Fontenoy, aujourd'hui locataire rue de l'Alma et membre du comité de quartier, se rappelle :

« on avait 4 chambres mais y en avait que 2 qu'on utilisait parce que la propriétaire voulait pas réparer, on payait 200 f (anciens) de loyer par mois... c'était une cour y avait deux rangées de maisons, à peu près une trentaine de maisons. »

Sa femme et lui font partie des premiers locataires du groupe Fontenoy-Frasez, ceux-là même qui y ont été relogés dans le cadre de la RHI et pour lesquels l'A.P.U réclamait le maintien sur place des habitants.

Aussi s'exclame-t-il « c'est le luxe quoi ! » quand il évoque les nouveaux appartements conçus par le cabinet AUSIA et qu'il compare à sa cour d'origine,

⁷⁸ entretien avec une documentaliste, née dans une des cours de l'Alma, 207 rue de Fontenoy.

⁷⁹ entretien avec un administrateur du comité de quartier, immigré algérien ancien ouvrier teinturier, depuis 43 ans dans le quartier, ancien voisin des Leman, avenue Frasez.

« c'est mieux que les maisons hein, on a le confort, les toilettes, la salle de bain, on avait que l'eau froide qu'il fallait faire chauffer... »

Cependant, 20 ans après l'entrée dans son logement HLM, la comparaison oscille et renvoie quand même à une image embellie de la vie dans la cour, d'autant que ce retraité dispose de ressources très faibles et que l'entretien du groupe Fontenoy-Frasez et les travaux de réhabilitation laissent à désirer.

« Ah c'était mieux, je trouve... ! c'était mieux chauffé ! parce que là (au 165 rue de l'Alma) on a froid et on paie cher... on était bien là (dans la cour), on était mieux avant, parce qu'ici on peut pas discuter avec eux (les voisins), avant les enfants jouaient dans la cour avec les autres enfants, on avait jamais de disputes, ... y avait les jeunes et les moins jeunes, on respectait tout le monde, on donnait un coup de main, l'un l'autre, on fait ça, on fait ça, on nettoie les waters... »

La mémoire officielle de l'Alma-gare a donc privilégié une image magnifiée des cours au nom de laquelle il convenait de se mobiliser pour rester sur le quartier et faire perdurer la sociabilité qui s'y développait, cette richesse des anciennes populations ouvrières, pourrait-on dire, qui venait compenser la dureté des conditions de vie.

La mémoire individuelle des habitants telle qu'elle nous a été livrée repose sur une image plus contrastée.

D'une part sont évoquées des cours « tristes » voire sordides et des cours « lumineuses », « ouvertes » ; d'autre part sont mises en scène des conditions de logement très rudes faisant apprécier le confort acquis à la suite de la RHI et du relogement dans le groupe Fontenoy-Frasez.

La nostalgie des liens de voisinage et de la solidarité, stimulée et amplifiée par les actions militantes encadrées par l'A.P.U, restent cependant très présentes, d'autant que la précarité s'est durablement installée sur le quartier et que le logement, loyer et charges, pèse fort lourd sur les budgets.

Que s'est-il passé entre « *le temps de l'amitié* » dans les cours, leur démolition, la production d'une architecture de la vie sociale, les relogements, et la lente descente aux enfers qui s'est traduite aujourd'hui par l'opération de restructuration, mutilant et dénaturant le sens même de la conception de l'habitat, pensé et voulu par les militants de l'A.P.U ?

2.3 La « déstabilisation de l'humanité »

Entre temps, en effet, les emplois du textile ont continué à disparaître, le chômage a gagné les membres de ces familles ouvrières peu qualifiées ; l'une des bases de la cooptation et de l'entraide au sein des cours s'est dissoute, c'est-à-dire une même condition ouvrière, liée à un même habitat, proche des mêmes usines.

Comme le rappelle cet ancien voisin des Leman, militant de la première heure, l'insalubrité des logements constituait peut-être la première ou dernière cause commune qui prolongeait la solidarité vécue à l'intérieur des cours, lors des années de combat contre les expulsions provoquées par la RHI.

« Comme on était tous concernés » par l'insalubrité, ceux du moins qui n'avaient pas pris les devants pour essayer de se reloger par leurs propres moyens, *« ceux*

qui ne croyaient pas , qui n'avaient pas vraiment confiance qu'ils allaient faire des logements pour eux » donc « on est pas resté beaucoup, il n'y en a pas beaucoup qui sont restés. »

La paupérisation des habitants restés sur le quartier de l'Alma-gare ou nouvellement arrivés, rendait problématique l'acquittement d'un loyer et des charges afférant à des logements plus que décents. Avant dans les cours *« on avait que le loyer à payer, on n'avait pas d'espaces verts, on n'avait pas l'électricité en commun, on avait pas de chauffage ...et puis ça a beaucoup augmenté »*.

Le cabinet AUSIA avait en effet proposé 20% de surface supplémentaire par rapport aux HLM ordinaires, des cours intérieures, des places hautes, des coursives, tout un « dispositif » d'espaces semi collectifs incitant à perpétuer des pratiques et une gestion collectives, en mémoire de la courée.

« c'est vrai qu'on pouvait aller d'un endroit à l'autre, les coursives c'était super aussi, on se baladait dans les coursives, c'était sans danger, c'était très bien ; après ça s'est dégradé, quand les HLM ont fait exploser les loyers, tout le monde est parti, enfin les architectes, les copines... ils sont partis vivre dans le centre ville de Lille, pour le même loyer, ils avaient autre chose... après ce sont des gens avec des revenus modestes et une forte APL et ils ont entassé, entassé et les coursives où l'on s'amusait bien, même si j'avais 17 ans, je m'amusais bien, c'était rigolo d'aller d'un endroit à l'autre et on pouvait rester là à discuter, il n'y avait aucun danger, mais après c'était le coupe-gorge... toutes ces coursives qui étaient faites pour que les voisins se rencontrent, se baladent, c'est devenu sordide... complètement dingue. »⁸⁰

Du coup le travail des architectes belges est sévèrement jugé aujourd'hui par certains des témoins que nous avons rencontrés : *« ce n'est pas très réussi, c'est comme un labyrinthe, on rentre, après ça repart, ya le passage au-dessus, après il y a des jeunes qui sont venus de loin ... »⁸¹*

⁸⁰ Témoignage d'une « héritière » de l'Alma, fille d'immigré ancienne habitante d'une cour, aujourd'hui responsable de l'association socioculturelle, le Camion.

⁸¹ Entretien avec l'ancien voisin des Leman, administrateur de l'A.P.U.



L'architecture de la vie sociale 1988

Ainsi les personnes âgées du foyer soleil éclaté, dont les appartements sont insérés dans le groupe, vont-elles être des victimes de choix pour ces jeunes qui ne reculent devant aucun acte de barbarie, ou de violence « *tout se passait dans les coursives, les portes d'entrée étaient retirées, on pouvait traverser l'Alma sans rien entendre, sans rien voir.* »

Depuis les « gamins » qui sniffent de la colle, le feu mis à la halte-garderie à plusieurs reprises, l'école Elsa Triolet attaquée par une voiture bélier, jusqu'à la perte de légitimité des habitants-militants qui pouvaient encore s'interposer, pacifier, réguler certains conflits, « *c'est devenu le cauchemar* », comme nous le confirme tristement notre interlocutrice dont la vie a été bouleversée par la mobilisation et les actions développées par l'A.P.U.⁸²

Une fois partis les locataires aisés, liés idéologiquement à l'aventure almagarienne, une fois le chômage durablement installé à Roubaix dans des proportions considérables, une fois le quartier de l'Alma-gare retombé dans la grisaille des populations les plus démunies, une fois les coopératives de production liquidées, la régie technique rentrée dans le rang, il ne reste même plus l'interconnaissance pour contribuer à freiner la descente aux enfers.

« *Avant les gens étaient solidaires, tous les ans on faisait une fête Avenue Frasez, on faisait une fête au milieu de la rue, et on se connaissait tous et si on entendait un cri dans la rue ou bien quelque chose, tout le monde sortait... bon on était comme ça ... maintenant c'est partout pareil, même en Amérique, c'est partout pareil, chacun pour soi* »⁸³

⁸² « *pour moi c'était une fascination d'aller voir tous ces gens et de voir la construction et puis s'installer des architectes, des étudiants, des sociologues et moi étant de l'Alma, enfin de la courée rue de l'Alma, je n'aurais jamais pu rencontrer autant de gens différents* »

⁸³ témoignage d'un ancien de la rue Frasez, administrateur du comité de quartier, déjà cité.

Le reste est tristement connu et rejoint l'évolution de certains ensembles de « cages à lapin », avec son cortège de procédures (DSQ, DSU, GPU, GPV, etc.) pour tenter de pallier les effets destructeurs du chômage, de la paupérisation, de l'assignation à résidence et de la stigmatisation.

Comme nous l'avons noté à propos du climat social des “verre et acier” qui se serait considérablement tendu vers 1998, le quartier de l'Alma-gare (quartier de Roubaix qui comporte le plus grand nombre de chômeurs) et plus généralement la ville de Roubaix, accusent une forte dégradation de leur climat social, entre 1989 et 1993, qui se manifeste par une hausse de la délinquance.

Certains de nos interlocuteurs nous parlent de l'arrivée massive de familles africaines dans le groupe des 3F, dont la programmation avait été faite en concertation avec l'A.P.U.⁸⁴ et qui sont confrontées à un quasi-abandon de la part de leur bailleur.

Alors qu'il s'agissait pour l'A.P.U de lutter contre l'appauvrissement du quartier, cible privilégiée des travailleurs sociaux assurés de voir leurs clients pris dans la dynamique de quartier insufflée par la mobilisation habitante, les 3F vont aller à l'encontre de cette aspiration à la mixité sociale. Ainsi arrivent des familles africaines de Villeneuve d'Ascq en lieu et place des accédants à la propriété prévus.

En 1998, les statistiques indiquent à Roubaix une montée de la délinquance chez les mineurs (39,6 % contre 35% en 1997) et surtout une hausse de 332% des dossiers consignant des mauvais traitements.⁸⁵

Roubaix se distingue par ailleurs des communes voisines, qui font également partie du Grand Projet Urbain Métropole⁸⁶ (Croix, Tourcoing et Wattrelos), par sa forte proportion de ménages non imposés (2/3 en 1994).

Les indicateurs des grandes difficultés sociales rencontrées par sa population, au moment du diagnostic élaboré sur le territoire du GPU en 1997, font apparaître une plus forte mortalité, des « souffrances individuelles » (alcoolisme, toxicomanie, soins en psychiatrie adulte, tentatives de suicide), une crise de la formation initiale et un déficit de formation qualifiante.

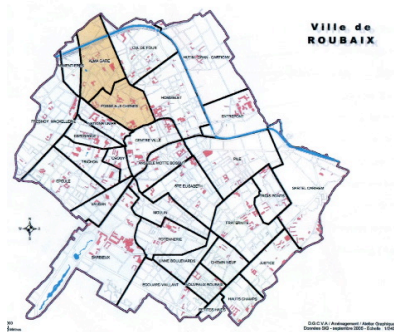
L'Alma-gare représenterait donc, en 1999, l'un des quartiers les plus problématiques de la ville de Roubaix avec le quartier Anseele (le premier à subir la rénovation urbaine en 1957), ainsi que le quartier des 3 Ponts qui correspond à la ZUP sortie de terre en 1961, précisément pour reloger les habitants des logements démolis au cours de cette première rénovation urbaine.

La situation n'est guère meilleure en 2005, si l'on se fie au diagnostic du centre social qui inclue le secteur dit de la Fosse aux Chênes.

⁸⁴ cf. le concours de l'îlot Frasez-France p 137 in *Roubaix Alma-Gare Lutte urbaine et architecture*, op. cité.

⁸⁵ Projet de territoire 2000-2006 – document non contractuel, Ville de Roubaix

⁸⁶ 2001



L'alma et la fosse aux chênes

Ce quartier « est fortement marqué par la précarité d'une majorité de sa population » composée de 38,86% d'ouvriers, 12,15% employés, 15,29% retraités 21,55% sans activité professionnelle .

56,2% des actifs du secteur Alma sont sans emploi (26,93 % pour la ville) avec un chômage qui touche « durement » les jeunes de moins de 26 ans. Par ailleurs 45,2% des + de 15 ans sont sans diplôme.

41,5% de la population de ce secteur ont moins de 20 ans (35% pour la ville), 14,4% des familles ont 4 enfants et plus (10% pour la ville) et près de 28% des familles sont monoparentales (22,8% pour la ville)

36% des familles sont de nationalité étrangère (21% pour l'ensemble de la ville).

Parmi les allocataires de la CAF, 31% bénéficient du RMI, 5% de l'API et 8% de l'AAH (allocation adulte handicapé). 44% bénéficiaires des minima sociaux sur le secteur pour 38 % sur Roubaix.

En termes de logements, il subsiste 104 logements qualifiés de « dégradés » et 88 logements dits « inconfortables » dans quelques îlots d'habitat ancien. Comme nous l'avons vu, 100 logements ont été détruits ou restructurés sur le groupe Fontenoy-Frasez.

370 logements sur le secteur sont surpeuplés, soit 32% contre 18% pour la ville

Le centre social note la prédominance des logements sociaux, répartis entre 4 bailleurs ; les programmes qui devaient comporter de l'accession sont en location, notamment dans le groupe géré par les 3F comme nous venons de le mentionner.

La zone Guinguette ou zone de l'Union, proche du canal est en attente de reconversion.

À l'APU, devenu le « comité de quartier » de l'Alma-gare, et à ce titre fort de la présence d'un animateur salarié, des photos du site de l'Union sont exposées dans son local, installé en rez-de-chaussée, rue de l'Alma. Des coupures de journaux rappellent quelques-uns des temps forts de mobilisations passées ou l'expression de revendications précises et tapissent les murs de la salle où sont accueillis les habitants lors des permanences, où se réunissent les membres du conseil d'administration et où ont lieu les assemblées générales annuelles, celle de l'APU ainsi que celle de la CSCV.



Une réunion à l'APU 2007

Mais l'heure n'est plus véritablement à l'urbanisme participatif, ni aux mobilisations spectaculaires des années 70.

2. 4 Et le savoir habitant ?

Compte tenu du contexte que nous venons d'évoquer, l'APU s'est peu à peu mis à fonctionner comme un centre social « bis » mais aussi comme une amicale de locataires affiliée à la CSCV, mis au service d'habitants démunis, inquiets, qui viennent faire part de leurs difficultés quotidiennes, notamment en matière de quittance de loyer et de charges.

Comme le soulignent un peu amèrement M.A et R. Leman « *il n'y a plus d'action revendicative et on entend rarement parler de projets de développement* »⁸⁷

Aussi peut-on se demander ce qui s'est passé lors de l'annonce de la démolition d'une quarantaine de logements sur la cour du Fort Wattel et du changement d'usage de soixante-dix-sept autres à la fin des années 90?

Comment ont réagi les locataires concernés ? Quelle part l'APU a-t-il prise dans cette opération ? N'est-elle pas perçue comme un cruel aveu d'échec, après l'euphorie ressentie vingt ans auparavant par toutes celles et ceux qui voient sortir enfin de terre les murs en briques de l'architecture de la vie sociale ?

⁸⁷ Entretien à leur domicile après avoir effectué avec eux le « tour du quartier » en février 2008.



accès à la cour du Fort Wattel 1988

Car ce n'est pas seulement la cour du Fort Wattel qui est démolie, ce sont les appartements donnant sur la rue du Renouveau et la rue de l'Alma qui sont vidés de leurs habitants et convertis en bureaux.



démolition et reconstruction angle Fontenoy 2006

C'est le regroupement des 67 logements du foyer soleil éclaté, rue de la Grand-mère, la fermeture de l'accès de ces voies et de la place de l'Alma par des grilles. Des grilles qui viennent ponctuer et limiter tous les parcours et accès jadis possibles au sein du groupe Fontenoy-Frasez.

Pour les locataires contraints de déménager, la pilule est amère. Et cependant les réactions d'habitants semblent être étrangement absentes dans les récits que nous avons recueillis :

« Roubaix Habitat, ils ont fait leurs réunions, ils ont décidé de ce qu'ils voulaient faire eux-mêmes, sans en parler avec les locataires. On était obligé de partir, c'était obligatoire même si on ne voulait pas... On l'a appris en 1999, le projet était déjà établi »⁸⁸

Ainsi s'exprime l'un des membres d'une famille d'origine algérienne, logée dans le groupe Fontenoy-Frasez depuis sa livraison en 1981, rencontré à la permanence du comité de quartier.

La colère est encore au rendez-vous chez ces locataires qui hantent la permanence du comité de quartier ou en sont adhérents et qui considèrent qu'ils ont été *« forcés de partir »* de quitter *« des appartements magnifiques, majestueux... j'avais un duplex de 120m², c'était le top du top »⁸⁹* pour être relogés dans des logements plus chers et dont les qualités d'usage et l'entretien laissent à désirer.

Prévenus par courrier, par le bouche-à-oreille voire par des employés de Roubaix Habitat, ces locataires ont le sentiment d'avoir été sacrifiés à des intérêts économiques, par le maire de la Ville :

« On était soudé, on était comme une grande famille, on se connaissait, ça se passait trop bien et le fait de vouloir nous déménager comme ça, on n'était pas d'accord. C'était plus une question politique... On a su par la suite, parce qu'au départ on est tombé de haut : il faut déménager parce que, voilà, il y a des pressions au niveau des gens qui travaillent à la Redoute. On a su que le maire était pour la Redoute parce qu'elle menaçait de partir. »⁹⁰

Dans ces propos, l'accent est mis comme un leitmotiv sur la notion de perte, celle d'un bien précieux, l'entente et la solidarité entre voisins. Trente ans après la RHI, la démolition au nom du renouvellement urbain est vécue comme le fossoyeur des liens de voisinage ; les formes condamnées sont celles qui avaient été voulues par les artisans de l'architecture de la vie sociale.

Les récits qui évoquent les cours d'avant la RHI font écho à ceux qui évoquent la cour du Fort Wattel : des enfants qui jouent dans les espaces collectifs, la présence familière des voisins. A disparu l'évocation de l'insalubrité et la référence au travail se fait en pointillé, au gré de contrats précaires, de missions d'intérim.

Apparaît par contre l'image d'appartements « superbes » et « magnifiques » dont l'emplacement a été choisi par ses occupants, quand ils n'en avaient pas déterminé la configuration.

⁸⁸ jeune homme, membre du comité de quartier, dont la mère a dû quitter son appartement dans le cadre de l'opération tiroir en 2002. entretien réalisé en Juillet 2006

⁸⁹ jeune femme arrivée en 1995 qui visitera 7 appartements avant d'accepter son relogement dans le cadre de l'opération tiroir, entretien 2006

⁹⁰ La jeune femme citée plus haut.

Mythe ou réalité de la vie de voisinage, le déménagement forcé est vécu comme un traumatisme :

« Je me rappelle quand elle a fermé la porte au 212, rue du Renouveau... jusqu'à aujourd'hui j'ai l'image de ma mère, elle a versé des larmes, elle n'est pas partie avec un grand sourire... Elle avait de souvenirs dans cet appartement, des joies comme des malheurs, elle était très attachée ; c'était son premier appartement qu'elle avait eu, elle y est restée 20 ans et quand elle l'a quitté, c'est vrai que les larmes sont sorties de ses yeux. »⁹¹

Si Roubaix Habitat est vilipendé par ces locataires « victimes » de la restructuration du cœur du groupe Fontenoy-Frasez, ils montrent aussi du doigt le grand voisin prestigieux et encombrant, la Redoute qui possède une large emprise sur le quartier de l'Alma.

Si la responsabilité d'une partie de la rénovation du quartier lui avait déjà été attribuée en 1970, elle n'est pas étrangère, en 1999, à la décision de démolir des logements rue de Fontenoy . Chantage au départ, formulé en 1970 pour cause d'enclavement⁹², pression et chantage en 1998/99 à cause du sentiment d'insécurité ressenti par le personnel et des nuisances subies sur les parkings situés rue de Fontenoy reviennent eux aussi comme un refrain.



La Redoute et son emprise rue de Fontenoy 2006

Aujourd'hui la Redoute a mis en vente ces terrains qui servaient de parking et de cible à des esprits malfaisants qui sont de fait associés au groupe Fontenoy-Frasez. Certains se sentent floués voire trahis par cette décision y compris un des représentants de Roubaix Habitat qui nous fait visiter l'état des lieux, à la suite de la restructuration du groupe.

« l'un des arguments de la Redoute (pour demander la démolition des logements de la cour du Fort Wattel) c'est qu'ils se faisaient agresser systématiquement, voler leurs papiers dans les voitures... une fois que ça a été détruit, bon y a plus de raisons, mais ils (La Redoute) s'en vont quand même ! C'est dégueulasse... on s'est fait rouler ! »

⁹¹ Jeune homme déjà cité.

⁹² Sera réalisée l'avenue des Etats-Unis au cours de laquelle seront démolies des maisons salubres.

Si l'ombre de la Redoute pesant sur le devenir du quartier tend à introduire une sorte de continuité dans son histoire, certains de ses acteurs ont cependant bien changé et l'A.P.U n'est décidément plus ce qu'il était !

En témoigne ce jeune père de famille, ancien locataire rue du Renouveau, qui a lui-même fait activement partie du comité de quartier en tant que porte-parole « *revendicatif* » des familles concernées par la démolition et la restructuration du groupe.

Remarqué par le bailleur lors des réunions de concertation, il est embauché par Roubaix Habitat pour devenir l'interlocuteur privilégié des habitants au cours de l'opération de démolition, de relogement et de résidentialisation, dans le cadre de la « maison de projet » installé sur le site.

Conscient d'être vu comme un « *traître*⁹³ » par certains habitants, il est officiellement l'agent de liaison entre le bailleur et les habitants et nous déclare avec véhémence « *je suis encore avec les habitants, puisque je suis habitant, donc automatiquement !* »

Le malaise de cet employé de Roubaix Habitat est palpable, tout comme celui des Leman, au cours des visites du quartier qu'ils nous ont accordées. Que ce soit à propos de la hausse des loyers, de l'installation des grilles, du silence absolu qui règne dans la rue du Renouveau vidée de ses habitants, nous ressentons de la tristesse⁹⁴, de la révolte, voire de la stupeur chez R. Leman.

Mais comment s'opposer à cette opération pour les habitants du groupe, y compris les anciens, les fidèles de toujours, lorsque tout semble converger pour condamner une architecture « pathogène » ?

Comment s'opposer à la démolition d'une architecture dont certains peuvent se sentir comptables, mais qui est condamnée aujourd'hui avec d'autant plus de conviction qu'a été mise en place la loi de rénovation urbaine de 2003 ?

Que la Redoute fasse pression soit, que le bailleur qui s'est toujours heurté à des difficultés de gestion et d'entretien d'un ensemble architectural complexe n'y soit guère opposé, mais que les militants historiques eux-mêmes accompagnent cette opération, il ne reste plus grand chose à défendre pour des habitants, pris au piège du climat d'insécurité et des nuisances qu'ils sont devenus impuissants à enrayer !

Pour certains habitants, c'est le peuplement qu'il faut incriminer, comme le font les Leman et leurs amis proches. Pour d'autres, l'architecture labyrinthique porte sa part de responsabilité, en ce qu'elle a permis que se développent en toute impunité des violences graves.

« *La population s'est renouvelée, on connaît beaucoup moins les gens, donc ya plus cet esprit de courives, de courées qui existait avant... avant c'était plus simple, t'allais voir le père tu disais "ton fils a fait le barnum", Marie-Agnès le*

⁹³ Selon sa propre expression

⁹⁴ « *quand j'étais petit, on jouait, là rue du Renouveau, c'était comme une courée quoi, on avait l'avantage que tout était ouvert, c'était l'idéal* » entretien et visite avec l'agent de liaison.

faisait ça avant, elle allait voir le père ou la mère, il avait une paire de claques, le gosse, quoi ! »⁹⁵

Très impliquée en tant qu'élue et responsable de la maison de l'Habitat, les interventions de Marie-Agnès Leman dans l'opération délicate des relogements peut aussi paraître ambiguë.

Il ne reste plus à ses anciens voisins ou amis qu'à négocier au mieux leur relogement, même si c'est la mort dans l'âme qu'ils sont contraints d'abandonner leur appartement, leur unité de voisinage et qu'ils minimisent aujourd'hui, dans leurs récits, le climat délétère de la période qui précède la démolition.

« j'étais au 1er étage de la cour du Fort Wattel, c'est une grande cour, les enfants jouaient, c'était bien... les coursives étaient grandes, avec les voisins on s'était mis d'accord, on mangeait ensemble, on prenait le café dehors, c'était bien, c'était bien... J'ai pas voulu déménager d'abord... c'était magnifique là-bas, j'ai bien aimé là-bas, malheureusement ils ont tout démoli, ils nous ont fait déménager. »⁹⁶

Même récit à peu de chose près, sauf que nous entendrons cette fois le témoignage d'une indéfectible adhérente et militante de la CSCV depuis 1974, ancienne ouvrière, puis intérimaire dans la vente par correspondance, ancienne habitante d'une cour insalubre du quartier.

Relogée en 1980 cour du Fort Wattel, « dans un appartement superbe », cette mère de 5 enfants se souvient des actions menées autrefois vers 1977, d'abord pour empêcher les démolitions, puis les constructions indésirées. Elle raconte l'occupation pendant un an d'un chantier « même la nuit, on était là, parce qu'on voulait autre chose... donc le lendemain même si j'étais fatiguée j'étais avec eux, même s'il fallait la nuit j'étais avec eux. » .

Elle aussi va refuser les propositions de relogement qui lui sont faites, « j'ai toujours habité l'Alma, quoi pour ainsi dire et donc de là, ils voulaient me mettre aux 3 Ponts, je ne sais pas si vous connaissez les 3 Ponts, j'ai dit, il n'en est pas question, je reste sur l'Alma, j'ai trouvé un travail, j'ai un bus à prendre le matin, je ne peux pas me permettre de partir à des Kms de mon travail ! »

Comme la précédente locataire, elle résiste et refuse de partir tant qu'on ne lui a pas proposé un relogement qui lui agrée. Elle va ainsi obtenir une maison individuelle rue Frasez, pourtant réservée aux ménages avec enfants.

« Quand ils ont vu qu'on était pas décidé à partir et qu'ils étaient plutôt embêtés parce qu'ils ne pouvaient pas commencer les travaux, ils se sont décidés à nous donner cette maison... quand j'avais les enfants, j'avais demandé à l'avoir, j'avais toujours eu un refus, maintenant j'ai dit "c'est ça ou rien, soit vous me donnez cette maison, soit vous attendez pour les démolitions !" et donc ils ont accepté... et je ne regrette pas du tout d'avoir attendu un an... »

La détermination de cette militante habitante, aujourd'hui retraitée, lui permet de compenser symboliquement la perte de son ancien lieu de vie, sa nostalgie du

⁹⁵ Témoignage de l'agent de liaison qui rappelle que c'était aussi « comme ça dans les courées, en fait les voisins, on ne pouvait pas faire une connerie parce que le voisin le voyait et la mère, elle était au courant le jour même, dans l'heure qui suivait »

⁹⁶ veuve, grand-mère de 9 petits-enfants, originaire d'Algérie, relogée d'une cour insalubre dans un F4 cour du Fort Wattel en 1987 ; contrainte de déménager en 2001, après avoir refusé des propositions dont à la ZUP des 3 Ponts et être restée la dernière, elle accepte finalement un appartement rue Archimède.

voisinage. Cette compensation, c'est l'une des maisons individuelles tant convoitées de la rue Frasez, l'un des lieux historiques du combat des habitants face à la RHI du début des années 70 .

« J'aurais tant aimé rester Cour du Fort Wattel, on était très bien ! J'ai ma maison, je suis contente, mais la première année, j'ai eu de la misère à m'y faire, parce que là-bas on était famille, tout le monde était dehors, se parlait, tout le monde voyez, tandis qu'ici bon, en maison individuelle, tu es chez toi et puis après la porte, elle est fermée ! »

Elle ne minimise pas cependant les problèmes graves qui se posaient avant la démolition : *« ça devenait vraiment un ghetto... ça commençait à devenir pénible, y avait plusieurs sorties, c'était un labyrinthe pour ainsi dire, les jeunes qui volaient, qui cassaient les voitures, qui faisaient les 400 coups, donc la police arrivait plus à se dépatouiller des jeunes' , mais sa rancœur n'en est pas amoindrie.*

« Pour moi ça toujours été pour refouler l'Alma, de toute façon l'Alma a toujours été mal réputé, encore maintenant l'Alma est mal réputé » et elle rappelle sa défiance vis-à-vis de l'architecte qui cherchait à convaincre ces locataires qui ne *« voulaient pas partir »* parce qu'ils avaient *« pas des loyers chers et de très beaux logements »*, que ce n'était pas pour *« refouler l'Alma »*.

Il se servait de l'argument des pressions de La Redoute, comme elle le raconte *« Si on accepte pas, la Redoute va partir, si la Redoute s'en va, c'est le gros chiffre d'affaires qui s'en va... voyez, c'était beaucoup plus pour ça, parce que les bureaucrates réclamaient comme quoi les jeunes volaient dans leur voiture... mais si on laissait rien traîner dans leur voiture, on allait pas non plus les voler pour rien... ! donc il (l'architecte) nous avait expliqué, montré les plans en disant “vous savez ça va être pour un bien” et donc après les gens ont commencé à partir et tout le monde a suivi »*

Ce récit fait écho à l'état sordide de l'Alma-gare, en pleine rénovation urbaine, lorsque les ferrailleurs venaient récupérer tout ce qu'ils pouvaient sur les chantiers de la démolition, sur les maisons murées et même sur celles qui étaient encore habitées. Mais alors que le climat d'insécurité d'hier mobilisait les habitants autour de l'A.P.U, le climat d'insécurité de la fin des années 90 semble avoir raison des oppositions habitantes et paralyse sans doute les vellétés de ceux ou celles qui auraient voulu conserver leur bel appartement, fruit de la mobilisation d'autrefois.

Aussi, ne restera-t-il plus que la résistance passive, adoptée par les plus déterminés, les anciens, les militants de la première heure, pour faire pression à leur tour sur le bailleur, en refusant les relogements proposés, jusqu'à la dernière limite du supportable : *« on avait plus de lumière, y avait des rats, on était les seuls locataires, on était dans l'insécurité. »*

D'après les coupures de presse affichées à l'A.P.U, une occupation des locaux de l'agence Nord de Roubaix Habitat a lieu le 4 février 2000, pour protester contre le manque de concertation à propos des mutations « forcées » des locataires du groupe Fontenoy-Frasez.

Le 29 mai 2001, une manifestation d'habitants est organisée pour accueillir la secrétaire d'Etat au logement en visite à Roubaix Habitat.⁹⁷ Mais ces informations ne sont pas spontanément données par nos interlocuteurs qui semblent les avoir oubliées, ou ne plus leur accorder d'importance.

L'une de nos interlocutrices, non touchée par la démolition, mais interrogée sur ce qui reste à ses yeux de l'histoire de la lutte passée, n'arrive pas à trouver le mot qui pourrait exprimer ce qui a manqué cette fois-ci, comme si cette absence de mot symbolisait la béance entre le passé et le présent :

« Nous, on continue, comme on dit on continue à se battre, je crois que c'est la seule chose, parce que nous, on pas demandé d'avoir des grillages⁹⁸, on n'a pas demandé tout ça ! Ya pas eu comment dire ? oh... Comment qu'on appelle ça, comme nous, ya 25 ans, qu'on arrêtait les bulldozers, qu'ils démolissaient n'importe comment...là ya rien du tout, alors on est resté comme ça ! »⁹⁹

Pour comprendre l'absence de résistance collective face à la mise à mal du symbole d'une mobilisation habitante indéniable et du fruit de l'obstination, de la persévérance et du pragmatisme de l'A.P.U., il faut tenir compte des éléments déjà évoqués, mais aussi sans doute, comme pour les “verre et acier”, des effets de l'arrivée massive de nouveaux habitants qui neutralisent le système de contrôle social issu de l'interconnaissance ainsi que la paupérisation de l'ensemble du quartier.

Peut-être aussi d'un sentiment d'échec, de lassitude de la part de quelques militants de l'A.P.U qui, comme les Lemans ont été obligés de quitter le quartier pour sauvegarder leur intégrité physique et morale.

Comme si une partie de ces militants dispersés, ou appelés à d'autres responsabilités, comme si le comité de quartier, sorte d'institutionnalisation d'un atelier populaire d'urbanisme vidé de sa substance, ne faisaient plus le poids pour défendre l'héritage de cette lutte passée.

Aujourd'hui, nous répète notre farouche résistante anti-démolition, en nous montrant toutes les réparations à faire dans cette maison individuelle tant rêvée, *« on est toujours en train de réclamer, de réclamer, réclamer...on réclame, mais derrière ya pas assez de puissance, voyez... donc faut toujours aller devant les tribunaux pour avoir quelque chose... maintenant on dirait que les gens, ils sont-je m'en-foutistes, les locataires, ils veulent plus bouger parce qu'ils voient qu'on a rien au bout du compte, donc ils lâchent prise, je dis “ c'est pas en lâchant prise au contraire !” »*

Ainsi passe-t-on du « nous » collectif des années glorieuses à cette appellation distanciée, « les locataires », cette masse informe et impuissante qui ne parvient pas à prendre conscience de sa force, tant les soucis de la vie de tous les jours sont écrasants.

2.5 « Le grand perdant, c'est le collectif »

⁹⁷ Deux actions revendiquées par le comité de quartier dans La lettre de l'Alma n°3, d'octobre 2001.

⁹⁸ Voir photos de la résidentialisation en annexe.

⁹⁹ ancienne militante de l'A.P.U. administratrice du centre social, déjà citée plus haut.

Nous venons d'essayer de passer en revue les facteurs qui pourraient expliquer l'absence de mobilisation collective pour empêcher la démolition des « hauts lieux » témoignant de la lutte menée par des habitants, mobilisés autour de l'A.P.U, pour obtenir un infléchissement de l'opération de résorption de l'habitat insalubre sur le périmètre de l'Alma-gare et de meilleures conditions de vie : la cour du Fort Wattel et la rue du Renouveau, symboles à la fois de cette tentative de patrimonialisation d'un mode de vie passé, à travers une architecture, mais aussi centre névralgique d'une utopie, celle du « développement social » et économique d'un quartier à partir de coopératives de production, d'une école ouverte, d'un foyer soleil éclaté, etc.

Contexte socio-économique catastrophique pour la population si fragile du quartier, arrivée massive de locataires qui ne s'intègrent pas aux réseaux de voisinage existants, montée en puissance de la toxicomanie, de violences aux quotidiens, mise en cause de l'architecture, pression de la Redoute, démoralisation et profond malaise des militants, la liste est longue et non exhaustive.

« On a trouvé mille idées à l'Alma, par exemple la Régie¹⁰⁰, on l'a trouvée à l'Alma et ben elle s'est fermée à l'Alma et on en a mis partout ailleurs ! Chaque fois on a mis des idées, mais c'est les autres qui en profitent ! J'ai l'impression qu'on a voulu mettre sous l'éteignoir ce qu'on avait mis en place parce qu'on était des habitants »

Cette déclaration si amère de la part de M.A Leman résume le malaise profond auquel nous faisons allusion et qui met le doigt sur la question toujours actuelle de la légitimité de la participation habitante issue d'un quartier populaire.

L'identification au quartier, à l'Alma reste aussi forte chez les habitants les plus anciens . Mais l'œuvre accomplie par ces derniers et sa symbolique seraient devenus contreproductives. Toujours aussi méprisés sans doute par une partie de leurs interlocuteurs, en tant que représentants, militants-habitants d'un quartier pauvre de Roubaix, ils n'ont plus aujourd'hui ni la force, ni l'énergie, ni les convictions qui les rendaient incontournables en 1977, lors des élections municipales d'alors et qui faisaient en sorte qu'un nombre conséquent parmi les habitants se sentait concerné.

Tant de choses ont changé, sauf peut-être l'ambivalence des instances politiques locales à leur égard !

En effet, quelle que soit sa couleur politique, la municipalité s'est toujours méfiée de la mobilisation habitante de l'Alma-gare, de ces militants-habitants se revendiquant d'une démocratie directe, en partie liés à l'Action Catholique, à l'Education populaire, ayant reçu l'appui de la Gauche Prolétarienne, des chercheurs du Cerfi, de réseaux de fonctionnaires, s'étant réclamés de l'exemple des LIPS, etc. .

Et puis comme nous le dit M.A Leman sur un ton triomphant *« Nous on a bénéficié du National, nous ! »* ; *« au moment où on était en pleine bagarre, les revendications arrivaient directement au ministère, pas de problème »* complète Roger.

¹⁰⁰ La régie technique créée à l'Alma-gare en avril 1981.

Depuis s'est mis en place la décentralisation et l'action collective n'est plus au goût du jour. Roger Leman incrimine pour sa part l'individualisation de la prise en charge par les travailleurs sociaux des habitants en difficulté et les fortes sommes qui sont versées aux centres sociaux « *pour amuser le peuple qui se laisse séduire* », au lieu d'insister sur des projets de formation, de « *formation collective* », comme eux-mêmes l'ont pratiqué tout au long de leur vie militante.

Ceci expliquant peut-être cela, il nous a semblé entrevoir la perte de légitimité et une certaine suspicion qui viennent ternir l'image de certains acteurs de terrain sur le quartier.

Des rancœurs se laissent ainsi deviner dans les récits entendus et des clivages apparaissent qui opposent le comité de quartier /A.P.U à certains membres du centre social, bien que la plupart soient habitants du groupe Fontenoy-Frasez¹⁰¹ Leur appartenance à plusieurs vagues de peuplement et à des générations différentes sont l'un des facteurs à prendre en compte.

« *On est pas dans une même génération, nous on faisait partie d'une génération, faut le dire, qui a passé notre vie à remuer le quartier, à aller voir les gens...* » comme nous le rappelle M.A Leman.

La fonction de présidente de l'A.P.U est ainsi occupée par une nouvelle locataire qui s'est présentée contre la candidature d'un autre habitant pour pouvoir disposer d'une salle, sans en demander systématiquement l'autorisation, afin d'organiser une fois par semaine un atelier cuisine et pâtisserie.

Le responsable salarié de l'A.P.U est un jeune homme qui a, pour une part, grandi dans le quartier mais qui semble avoir été choisi surtout parce qu'il est le fils de l'une des travailleuses sociales les plus emblématiques du quartier.

La question du relogement pèse aussi sur les animosités non explicitées, les uns ayant obtenu un « bon » relogement, notamment l'attribution de maisons individuelles ou de logements neufs à la Fosse aux chênes et pas d'autres.

Mais les reproches qui visent le comité de quartier, de la part d'anciens militants, administrateurs du centre social, recourent l'analyse proposée par les Leman.

Ainsi pour cette habitante-militante, le grand perdant, c'est le collectif !

« *C'est individuel, on n'avance plus, on n'avance plus dans le collectif, pour moi on n'avance plus dans le collectif, voilà ...* »

Et elle signale par exemple que les habitants n'ont pas été prévenus par la CSCV¹⁰² du changement d'appellation du bailleur, ni du déménagement de son siège à Lille, peu de temps après son installation dans les bureaux restructurés, rue du Renouveau.

« *On n'a pas eu d'information de la part de la CSCV, ben les habitants, ils ont leur mot à dire ! Tout d'un coup, on reçoit un papier qu'on doit payer son loyer, c'est plus Roubaix Habitat ! c'est plus HLM ! c'est autre chose, c'est marqué, je*

¹⁰¹ Ainsi une accusation d'usurpation de la part du centre social à l'encontre du comité de quartier à propos d'une soirée « mémoire », organisée à l'initiative du comité de quartier, au cours de laquelle des anciens, administrateurs du centre social, se seraient retirés, indignés par la présence d'un « animateur » dûment missionné par le comité de quartier et par les propos tenus.

¹⁰² Confédération Syndicale du Cadre de Vie issue de l'APF, association populaire des familles. Les sigles conjoints A.P.U.CSCV. sont le plus souvent apposés en guise de signature au bas des textes publiés dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut.

sais pas quoi LMH ¹⁰³ ... *Non mais c'est vrai ! on a pas d'information, on doit se débrouiller tout seul... même le comité de quartier, c'est lui aussi qui doit voir ça avec les habitants... Faut pas non plus tout laisser aller et puis dire :bon ben c'est tout, ils font ça, ils font ça... !* » ¹⁰⁴

Déficit d'information, manque de culture du conflit et de la militance chez la plupart des locataires, découragement profond et recours à l'assistantat sont autant de facteurs explicatifs de ce climat par ailleurs empreint à l'échelle plus générale de l'intériorisation des responsabilités individuelles et de la domination.

Que ce soit à l'A.P.U, que ce soit au centre social, deux organes tous deux héritiers de l'aventure de l'Alma, l'existence de ce conflit de légitimité latent est peut-être à trouver du côté d'une certaine confusion des rôles ou des personnes sur le terrain.

Ainsi une de nos interlocutrices semble-t-elle confondre « le comité de quartier » avec « la maison du projet », sachant que ce sont surtout des personnes qui sont identifiées aux sigles maniés par le chercheur.

Comme certaines de ces personnes portent plusieurs casquettes, la confusion pourrait être de mise (travailleur social à mi-temps à l'A.P.U et au centre social, mais aussi responsable local de la CSCV ; agent de liaison à la fois habitant, ancien membre du comité de quartier et salarié de Roubaix Habitat, etc.).

Le sigle de l'A.P.U lui-même semble usurpé à ces anciens militants qui agissent, pour leur part, au sien du centre social

« On ne sait même plus, nous, qui est-ce qui... s'il y a encore des subventions par rapport à l'A.P.U. ! on dit toujours l'étiquette A.P.U., mais nous, ça nous prend dans les tripes quand on dit ça, parce c'est plus l'A.P.U ! Un comité de quartier, c'est un comité de quartier ! ...y a des gens y vont aller au comité de quartier, au centre social, ça fait tout un... c'est pas très clair, de toute façon, c'est pas très clair ! »

Si l'A.P.U n'est plus ce qu'il était, le centre social dont la création date de la période la plus glorieuse de l'A.P.U, essaie tant bien que mal de préserver l'esprit qui a animé son action.

La longévité de sa directrice, de sa présidente, des membres de son conseil d'administration participent de la mémoire collective de l'Alma-gare et trouvent un écho auprès de nouvelles recrues qui se sont formées dans le sillage de l'héritage de la lutte almagarienne, comme en témoigne l'animateur-jeunes.

Celui-ci dénonce les sommes attribuées de préférence aux activités de loisirs, le recrutement de jeunes salariés qui arrivent avec des « offres », alors que le centre social de l'Alma essaie de miser sur l'emploi, la formation, avec des chantiers-école ; posture qu'il considère plus proche de l'action politique.

Il resterait à cet égard à mener un travail sur les héritiers du label, de l'étiquette « A.P.U », entendu comme mode de réflexion, d'analyse et d'actions permettant de prendre part à l'élaboration, par les intéressés eux-mêmes, d'une autre politique qui prenne en compte « tous les aspects de la vie. »

¹⁰³ Lille Métropole

¹⁰⁴ interlocutrice citée, ancienne militante de l'A.P.U., ancienne ouvrière, actuelle administratrice du centre social.

2. 6 La mémoire habitante et l'architecture

La promotion d'une mémoire collective issue de la lutte qui a réussi, sinon à arrêter la RHI, du moins à en infléchir le cours et permettre aux habitants de prendre leur part des décisions concernant leur devenir, n'occupe pas le devant de la scène aujourd'hui à l'Alma.

Elle n'apparaît pas non plus comme un levier privilégié pour asseoir les revendications de locataires, confrontés à une opération de restructuration dont les retombées financières sur leur budget sont angoissantes. Du moins pas à l'aune des témoignages recueillis, ni des observations menées.

Que se serait-il passé lors de cette opération de restructuration, s'il n'avait pas existé cet arrière-plan « historique », si certains des habitants n'avaient pas cette longue expérience de la lutte collective ?

Difficile en l'état actuel de la réflexion, d'évaluer la portée de la mémoire habitante et de son impact sur le cours de cette opération.

La population de ce quartier souffrirait-elle de l'idée selon laquelle il serait auto-engendré. Au final ne serait-ce pas la faute unique et entière des habitants qu'un devenir aussi sombre et chaotique ? l'Alma, n'est-ce pas les habitants qui l'ont fait ?

Et ce faire est inscrit dans les murs, dans les briques, dans les traces multiples qui témoignent de l'action des habitants.

Et la démolition ne vient-elle pas tenter d'effacer ces traces, ce témoignage, en proclamant l'illégitimité des habitants des quartiers populaires à se mêler de choses aussi sérieuses que le logement et l'urbanisme ?

Aussi, nous reste-il à nous pencher sur la pensée spatialiste qui, semble-t-il, a présidé à sa conception, dans le droit fil du processus de patrimonialisation dont nous sommes parties.

L'idée assez unanimement répandue et intériorisée que l'architecture produit des effets sur le climat économique et social d'un quartier, si bien illustrée et défendue en son temps par l'A.P.U, pourrait en effet, à titre d'hypothèse et pour finir, expliquer l'absence d'opposition officielle et de mobilisation habitante face à l'opération de démolition incriminée.

Et se pose tout d'abord la question de la construction de la mémoire et de sa relation aux lieux qui, avec la parole, constituent l'un de ses cadres les plus éminents, en référence à M. Halbwachs.

Question un peu vertigineuse s'il en est, tant sont complexes ces rapports comme le rappelle M. Rautenberg¹⁰⁵:

« L'espace est instrumentalisé pour construire des représentations du temps dans lequel les rapports sociaux trouvent le cadre de leur symbolisation »

Cette formulation résumerait la première opération concernant la mémoire et les lieux à l'Alma-gare, celle qui faisait coïncider les courées avec une vie sociale faite d'entraide et de solidarité, considérée comme un bien précieux à préserver, comme nous l'avons montré plus haut.

¹⁰⁵ *La rupture patrimoniale*, Aubenas, A la croisée, 2003.

Mais il est aussi possible de dire : « Ce sont les représentations du temps (ou de l'histoire) qui permettent de construire un espace symbolisé.»

Formulation qui pourrait correspondre à la conception du groupe Fontenoy-Frasez qui, en tant que modèle d'habitat intermédiaire habité par des couches sociales très aisées, est néanmoins chargé de symboliser le temps d'avant, celui des courées, d'une vie ouvrière magnifiée, via le processus de patrimonialisation de la vie sociale dont elles ont été le cadre .

Ces deux versions sont, comme le dit Rautenberg, deux faces d'une même « médaille » qui renvoie à la « dynamique collective de la mémoire » celle qui « choisit » « trie », « réordonne » les représentations sociales qui agissent au cœur de cette mémoire.

Les cours, en 1976, semblaient en effet devenues le symbole du temps de « l'amitié », de ce qu'il fallait préserver, sauver des menaces qu'incarnait alors la construction des « cages à lapin ».

C'est à ce titre que l'architecture de la vie sociale et le groupe Fontenoy-Frasez sont censés prolonger, par leur conception, l'espace des cours, comme nous l'avons rappelé plus haut.

Le Fontenoy-Frasez de 2006, dont une partie a été démolie et vidée de ses habitants, et le Fort Wattel dont le nom rappelle le plus clairement le passé des cours, sont bien devenus une réincarnation du mode d'habitat patrimonialisé : « *il ne fallait pas refaire les courées en hauteur.* »¹⁰⁶. Plus symbolique encore la référence au labyrinthe, à la police, à la fuite, à la transgression de l'ordre que nous avons abondamment trouvé dans la bouche de nos interlocuteurs.

Nous pourrions formuler l'hypothèse selon laquelle ces « courées », auxquelles certains font encore allusion en 2006, ne seraient plus, ou pas, le symbole de « l'amitié », d'une sociabilité ouvrière faite d'entraide et de solidarité, comme pour notre vieil interlocuteur algérien.

Elles auraient ainsi retrouvé leur filiation d'origine, un type de logement insalubre, associé à la mortalité infantile, à des conditions de vie particulièrement dures, à un passé honteux qu'il conviendrait d'oublier, d'effacer, de « démolir » à nouveau.

¹⁰⁶ propos tenus par la documentaliste de la ville de Roubaix, née rue de Fontenoy, ancienne habitante des courées de l'Alma-gare, en juillet 2006.



Une courée à l'abandon 2007

Selon que la mémoire des courées, la mémoire d'une condition ouvrière, est mise à distance, parce qu'elle ne fait plus sens dans le présent de ceux et celles qui s'y réfèrent, les démolitions seraient « bienvenues », salutaires. Il s'agit généralement d'un point de vue extérieur au quartier.

Si au contraire la mémoire des courées est magnifiée, appropriée, revisitée par ceux et celles qui cherchent à inscrire leur présent dans la continuité de cette mémoire, ces démolitions constituent un véritable déni, un traumatisme, une catastrophe.

Et les récits utilisent les mêmes expressions, les mêmes images pour évoquer les cours dont ils ont été expulsés une première fois et évoquer la cour du Fort Wattel dont ils viennent d'être chassés

À cet égard la toponymie prend toute sa place dans ce travail de remémoration et de symbolisation de l'espace. Le nom donné à la « cour du fort Wattel » symbolise les débuts de la lutte et un certain nombre d'actions spectaculaires comme le murage d'une maison du fort Wattel par un groupe d'habitants ou le relogement de « mémère ».

Sans le formuler explicitement, les habitants-militants rencontrés, qui ont dû quitter cette cour du Fort Wattel en 2001, ne donnent-ils pas raison, a posteriori, à l'architecture de la vie sociale, au bien fondé de la participation habitante, soucieuse de concevoir autre chose que des cages à lapins ?

Faut-il y lire le souci non-formulé de donner une lecture cohérente de leur engagement passé et présent, de donner à entendre l'existence de ce savoir-habiter collectif, capable de se jouer des nuisances les plus grandes ?

Tout se passe comme si, dans les récits recueillis, les unités de voisinage intégrées au bâti de la cour du Fort Wattel fonctionnaient effectivement comme un rempart contre les violences ayant pourtant investi les lieux.

La mémoire de ces actions militantes, liées indissolublement aux lieux, fonctionnerait-elle comme un rempart contre la dévalorisation sociale individuelle et collective, contre la stigmatisation du quartier ?

Ainsi l'émotion de cet ancien habitant des courées, arrivé à l'âge de 12 ans sur le quartier, ancien militant, ancien contremaître, chômeur, puis salarié de la régie technique, retraité et membre du conseil d'administration du centre social, évoquant l'un de ses plus beaux souvenirs : « *c'est quand les gens ont emménagé, y avait une vieille femme qui habitait une vieille maison de l'avenue Frasez... Le premier appartement qu'on a inauguré, on y a logé cette grand-mère, un premier mai et c'est pour ça qu'on l'a appelé la rue de la grand-mère et toutes les rues qui sont là c'est les habitants qui ont donné les noms* ». ¹⁰⁷

Les démolitions partielles, les restructurations, les changements d'appellation, le regroupement des personnes âgées, la pose des grilles, la hausse des charges, bousculent non seulement des vies d'habitants, mais ressemblent symboliquement à une tentative d'effacer les témoins physiques du combat acharné d'habitants engagés dans la conception d'un cadre de vie et d'un environnement susceptibles de préserver leur patrimoine et leur dignité. Ne serait-ce pas comme « *refouler l'Alma* » ?

*« Mon meilleur souvenir quand c'était l'A.P.U et qu'à ce moment-là c'étaient des vieilles maisons, des vieilles courées, c'est quand on a eu pas mal de réunions de travail avec les élus, puis avec les archis belges et qu'on a bien travaillé ! À ce moment-là, les gens avaient le choix, les gens donnaient leur avis, mettons, ils voulaient un appartement avec une grande pièce, une petite pièce, ils avaient le choix, alors là au moins on était écouté, enfin une partie, une partie qu'on était écouté... »*¹⁰⁸

Amer constat que la perte de cette reconnaissance gagnée après bien des souffrances et le don de soi, encore une fois sérieusement piétinée et brutalement déniée, vingt ans après dans l'entreprise de restructuration et de résidentialisation entrepris sur le groupe Fontenoy-Frasez, jadis primé.

À travers la démolition des logements, c'est bien à la dignité des personnes que l'on touche, surtout lorsque celles-ci ont un jour investi l'architecture et les formes urbaines de rêves qualifiés d'utopiques.

Si l'utopie ne prenait sens, paradoxalement, qu'à travers l'édification d'une nouvelle cité, les murs sont-ils pour autant entièrement redevables des idées qui les ont fondés ?

¹⁰⁷ Le récit de notre interlocuteur fait également écho à l'une des actions spectaculaires de la lutte des habitants pendant l'opération de démolition et d'un acte illégal au regard de l'opération de résorption de l'habitat insalubre : soit le relogement d'une vieille dame sans ressources, « mémère », à laquelle avait été proposé un appartement hors du quartier. Le 1^{er} mai 1974, ayant refusé cette proposition, elle est déménagée de sa maison « insalubre » du Fort Wattel dans une autre maison, frappée aussi d'insalubrité, mais en meilleur état que la précédente, rue Frasez. Cette action se fait au cours d'une manifestation festive rue Frasez... Cf. *Lutte urbaine et architecture* p 28, op.cité, ainsi que l'ouvrage cité de B. Duriez et D. Cornuel.

¹⁰⁸ Ancien salarié de la régie technique déjà cité



3

**QUAND L'OPPOSITION EST IMPOSSIBLE :
LA RESIDENCE DU PARC A ECQUEVILLY**

3 . QUAND L'OPPOSITION EST IMPOSSIBLE : LA RESIDENCE DU PARC A ECQUEVILLY

Entre Ecquevilly, commune de 4 205 habitants, avec ses allures de bourg rural dans le voisinage tout proche des grands ensembles HLM des Mureaux et de Mantes la jolie et l'Alma-gare, quels seraient les éléments permettant d'envisager une comparaison voire de les inscrire dans une même problématique ?

Deux époques historiques les séparent, la première révolution industrielle avec la domination du textile et la seconde, avec la fabrication automobile. Deux types d'habitat, les cours du XIXe d'un côté, de l'autre les parallélépipèdes des années 60.

Des points communs, liés aux modalités de la production et leur évolution, l'arrivée des travailleurs étrangers et leur famille ; la montée du chômage, le vieillissement d'une population captive ; mais sans doute plus fondamentalement, le traitement réservé à ces populations par le biais d'une action radicale sur leur mode d'habitat.

Opération de Résorption de l'habitat insalubre à l'Alma-gare, opération de rénovation urbaine trente ans après à Ecquevilly, l'objectif est le même : disperser des populations indésirables, reconquérir des territoires sur lesquels pèsent des enjeux importants, qu'ils soient d'ordre économique et foncier, social et politique.

Si à l'Alma-gare les habitants, malgré le mépris et le peu de cas dont ils faisaient l'objet, ont réussi, vers 1977, à prendre une part dans les décisions concernant leur sort, les habitants de la résidence du Parc, confrontés en 2005 au même mépris et au même déni, semblent, quant à eux, réduits à l'impuissance et à l'acquiescement contraint.

Point de militants de la JOC, ni de Gauche Prolétarienne, ni de connivences avec des hauts fonctionnaires, ni d'architectes, dûment mandatés pour les épauler, à Ecquevilly. Il faut aller un peu plus loin vers Poissy, à la Coudraie, pour trouver quelque chose d'approchant.

Il est vrai que les temps ont bien changé, y compris à l'Alma-gare aujourd'hui, comme nous avons essayé de le montrer dans le chapitre précédent !

Le choix de la résidence du Parc destiné à valider nos hypothèses concernant la mobilisation éventuelle d'un savoir-habitant face à des opérations de démolition, s'est fait en réalité par défaut.

Initialement nous avons jeté notre dévolu sur le site de la Coudraie, à Poissy dans les Yvelines. Cette cité HLM, fille de l'urbanisation et du mouvement Moderne, correspondait à ce type d'habitat étroitement lié au taylorisme et au fordisme ayant dominé le développement industriel de l'après-guerre dans notre pays .

Par ailleurs et surtout, la Coudraie figurait en bonne place au sein de la coordination anti-démolition.

Ces deux facteurs réunis allaient nous permettre d'explorer le dernier volet de notre questionnement, sachant que nous n'avions sur ce terrain aucun contact préalable, comme cela était le cas pour l'Alma-gare ou les "“verre et acier”".

Lors de nos premières démarches d'approche auprès d'habitants de la Coudraie, il nous a été rapidement signifié d'aller plutôt « voir ailleurs », étant donné la forte

présence de chercheurs, d'étudiants en architecture, voire de journalistes, déployée sur ce site.

Cet état de fait nous a conduites, sur les conseils d'un des habitants de la Coudraie, à porter nos regards sur la commune voisine d'Ecquevilly, qui selon notre « conseiller » était en proie à de la démolition et avait peut-être besoin d'un soutien extérieur.

Partie intégrante du bassin d'emploi des usines Renault et des autres entreprises installées sur cette portion de la vallée de la Seine, la petite commune plutôt rurale d'Ecquevilly comportait bien sur son territoire une cité HLM de 400 logements, promise à la démolition et où les habitants semblaient montrer la velléité de protester collectivement.

En prenant contact avec le président de l'Amicale des locataires de la résidence du Parc, nous avons senti que l'accès à ce terrain ne serait pas facile et que le contexte de cette opération, inscrite dans le GPV des Mureaux, s'avérait particulièrement lourd.

Un président d'Amicale qui reçoit les chercheuses sur le parvis de l'église, entre deux bancs publics, faute de local, ne constituait pas en effet un heureux présage. Sans pouvoir en décrypter immédiatement toutes les significations, cette entrée en matière nous donnait néanmoins le ton. Notre interlocuteur, accompagné de la trésorière de l'Amicale, se montrait très défiant et faisait planer dès le départ un malentendu. Dans quelle mesure pouvions-nous intercéder en leur faveur, nous qui étions assimilées à un ministère, par le biais de notre commanditaire ?

Dès ce premier échange, il était abondamment question du conflit latent avec la municipalité et du conflit ouvert avec le bailleur, Domaxis, à propos de la régularisation de charges importantes consécutive à un raté¹⁰⁹ de la gestion des charges locatives.

Compte tenu du climat de tensions entretenu par ce grave différend avec le bailleur et l'absence, sinon de concertation, du moins d'information des habitants de la résidence, à propos de l'opération de rénovation urbaine entamée en 2005, notre interlocuteur ne parvenait ni à entendre nos préoccupations, encore moins à y trouver un quelconque intérêt.

Représentant d'une partie significative des locataires de la résidence du Parc, cet homme jeune, originaire du Sénégal, semblait concevoir son rôle d'une manière très personnelle et donnait l'impression d'être bien peu ouvert au dialogue.

Aussi sans invitation de sa part à aller plus avant dans l'explicitation, l'analyse et la compréhension des problèmes rencontrés, nous nous sommes mises en quête, auprès d'autres personnes ressources, des quelques « clés » nécessaires à une entrée sur ce terrain

Néanmoins notre objectif premier qui consistait à suivre au plus près les manifestations d'une opposition habitante, en particulier dans le cadre de l'amicale des locataires, se trouvait compromis.

Par ailleurs, deux événements ont particulièrement retardé notre prise de contact ultérieure avec des habitants de cette résidence HLM.

¹⁰⁹ A la suite de la fusion du bailleur d'origine, la SA les Trois Vallées avec Domaxis, les charges locatives n'ont pas été facturées en 2002/2003.

La mort par overdose d'un jeune locataire et des affrontements avec les forces de l'ordre ont encore alourdi le climat d'insécurité et de défiance pesant sur ce site, nous interdisant pendant des mois la réalisation d'entretiens avec des habitants.

Les portes se sont par la suite entrouvertes grâce aux recommandations de l'association Mosaïque¹¹⁰ et de la Maison de Tous¹¹¹, ainsi que la fréquentation régulière du seul bar de la commune, situé au cœur de l'ancien bourg rural, à mi-chemin de la résidence du Parc et de la zone pavillonnaire, entre le « bas » et le « haut ».

Mis à part des entretiens séparés avec des membres de l'Amicale des locataires, il ne nous a pas été possible d'en suivre les réunions éventuelles, comme nous l'avions envisagé de prime abord, afin de tenter de saisir une dynamique collective en train de se constituer face au projet de rénovation urbaine.

Nous avons par contre trouvé des locataires, individuellement préoccupés du problème de la régularisation des charges évoqué plus haut et par l'obligation d'accepter l'une des offres de relogement proposées par la représentante du bailleur.

Ces deux facteurs mis en perspective ne pouvaient que contribuer à fragiliser ces habitants et à les isoler face aux décisions à prendre, compte tenu du montant plus ou moins élevé des charges à rembourser sur deux années, selon les familles.

D'où la défiance de nombreux locataires vis-à-vis des prises de position radicales du président de l'Amicale et la crainte en définitive d'être perdant, comme nous le verrons plus loin.

Les habitants de la résidence du Parc semblaient ainsi en bien mauvaise posture pour pouvoir se mobiliser face à une démolition pourtant peu souhaitée, qui risquait d'interrompre, de manière assez brutale, l'effort patient de vingt années et plus pour nombre d'entre eux pour en faire un « chez soi » digne de ce nom.

Et pourtant la vie y devenait de plus en plus difficile, de plus en plus incertaine et inquiétante tandis que des regards stigmatisants se faisaient de plus en plus présents.

3.1 Un quartier de « relégation sociale et urbaine » ?

Nous voilà donc lancées à la découverte, à 5mn d'une des sorties de l'autoroute A 13 desservant les Mureaux, d'un ancien bourg rural ayant été embarqué dans le processus d'industrialisation de la vallée de la Seine, comme lieu de résidence des ouvriers et des cadres de l'industrie automobile.

¹¹⁰ Cette association existe depuis 20 ans. Elle comprend une équipe d'environ 10 salariés, compte 300 adhérents de 6 à 17 ans, dont les 2/3 proviennent de la résidence du Parc, 1/3 du secteur pavillonnaire.

¹¹¹ Installée depuis un an en face de la résidence sur un projet de réussite éducative.



l'ancien bourg rural 2007

Se rendre à la résidence du Parc, autrement qu'en voiture individuelle, relève par contre de l'exploit. Les cars qui desservent Ecquevilly, depuis les Mureaux, ne montent pas toujours, cela dépend ... De Paris, il faut prendre le train à la gare St Lazare, descendre à Poissy ou à Mantes la Jolie, puis à nouveau un car. Les horaires et la fréquentation sont encore calqués sur le rythme « classique » des usines : tôt le matin et vers 18h en fin de journée. Entre ces plages horaires, rien ou à peu de choses près !

Cette très mauvaise desserte de la commune et donc de la résidence du Parc par les transports en commun est, à n'en pas douter, un gros point noir pour leur devenir.

Et c'est dans cette perspective qu'il est permis de s'interroger sur la pertinence des démolitions envisagées. Pourquoi ne pas densifier au contraire, tout en faisant porter l'essentiel de l'effort sur le développement d'un réseau de transports collectifs qui rende service aux habitants appelés à se déplacer que ce soit pour suivre des études, aller au travail voire faire ses courses ¹¹²

Une fois arrivées, la commune paraît charmante avec son clocher qui se dresse au milieu des champs qui vallonnent tout autour.

Une rue principale et étroite rappelle les bourgs du Vexin français, ponctuée d'impasses fleuries. Elle débouche sur les vestiges de l'ancien bourg délimité par les corps restaurés de grandes fermes, derrière lesquelles se devine l'église, mais où s'impose surtout la silhouette imposante de son château.

¹¹² Nous avons déjà rencontré ce même cas de figure à Amfreville-La -Mivoie (76) où l'expertise que nous avons menée allait dans ce sens et avait permis de stopper un processus de démolition.



la mairie d'Ecquevilly 2007

Traversée d'arcades et de cour pavée avant de parvenir à la mairie qui se confond avec le château et son parc.

L'ancien bourg rural est le cœur d'Ecquevilly, situé entre « le bas » dont les 400 logements collectifs HLM, la « cité du Parc », construite en 1965 par la SA HLM les 3 Vallées, et « le haut » avec son urbanisation de type pavillonnaire.



Ecquevilly : « le haut » 2007

C'est donc au milieu de ces deux entités résidentielles, à l'emplacement de l'ancien bourg, que se trouvent les quelques commerces, dont le bar le « Geronimo ». Ce dernier occupe une place stratégique et sa clientèle, ses pratiques reflètent bien la « frontière » entre le haut et le bas de la commune, doublée d'un clivage entre « jeunes » et « vieux ».

Les « jeunes » d'en bas saluent tout le monde en rentrant dans ce bar (débit de tabac et jeux) témoignant de l'existence de relations d'interconnaissance et d'un fort attachement territorial qui caractérisent les habitants de la commune, qu'ils habitent le haut ou le bas.

L'armature commerciale de la commune se compose par ailleurs de deux boulangeries, un coiffeur, une banque, deux agences immobilières et récemment un Intermarché tout neuf, incrusté au sien d'une opération immobilière de petits collectifs et de pavillons qui préfigurent la rénovation urbaine prévue sur cette commune.



le développement résidentiel, dans le « bas » 2007

Le « quartier du Parc » est en effet l'un des sites prioritaires du contrat de Ville Intercommunal du Val de Seine qui regroupe 6 communes, depuis 1994, dont Ecquevilly, Meulan et Les Mureaux.



La résidence du Parc
*Photo le courrier de Mantes*¹¹³

Quels sont les éléments de diagnostic et le regard portés qui figurent dans ce contrat de Ville, soutenu par le FSE et complété par un Programme d'Initiative Communautaire (PIC) ?

Ils se découvrent tout d'abord à travers les grands objectifs assignés « la nécessaire reconversion économique du Val de Seine, construit depuis 30 ans autour des grands groupes industriels (Renault-Flins, EADS) ». ¹¹⁴

Puis ils émergent des découpages opérés qui retiennent donc le « territoire » de ces 6 communes, unies par la faiblesse des revenus de leurs ménages (proportion de ménages non imposables supérieure d'environ 45% à la moyenne départementale).

Celle-ci se manifeste dans des « poches de précarité », localisées dans des « quartiers de relégation sociale et urbaine ». La « reconquête des quartiers prioritaires » s'impose d'autant plus, est-il estimé dans le contrat de ville, qu'ils « nuisent fortement à l'image de ce territoire ».

Ces quartiers, dont celui du Parc à Ecquevilly, seraient le centre d'une « délinquance avérée » qui « renforce l'image négative des quartiers et contribue à alimenter d'une part une insécurité constatée et ressentie, d'autre part un rejet en bloc de leurs habitants, et en particulier les jeunes. »¹¹⁵

Hormis la présence de ces populations « indésirables », voire « gênantes »¹¹⁶, la reconversion économique et sociale de ce « territoire » se présenterait sous un jour

¹¹³ Les photos de la résidence du parc sont extraites du courrier de Mantes, compte tenu de l'impossibilité d'en faire nous mêmes pour des raisons de sécurité.

¹¹⁴ Contrat de Ville intercommunal du Val de Seine, op.cit.

¹¹⁵ idem

¹¹⁶ Le Contrat de Ville Intercommunal prévoit la création d'une Agence de l'Habitat qui soit en mesure, à partir d'un PLH, d'établir « un diagnostic et un suivi en continu des marchés du logement sur l'agglomération et des parcours résidentiels des populations, notamment étrangères ».

très favorable du fait de sa situation géographique : à 30mn de la Défense, grâce à la liaison rapide de l'A 14 et son accès à l'A 13, reliée à l'autoroute des estuaires. Il n'est question là que de déplacements automobiles !

D'autre part il faut compter sur la présence d'un « foncier abondant et peu cher (...) Le faible niveau du foncier constitue aussi une opportunité exceptionnelle pour attirer sur le Val de Seine les classes moyennes ou supérieures ayant des attaches familiales ou professionnelles à l'Ouest de Paris ».

La construction du nouveau centre commercial à l'enseigne d'Intermarché et la programmation des logements collectifs qui l'accompagne et le complète, témoigne à cet égard de la volonté de rendre la commune attrayante pour de nouveaux arrivants.



promotion immobilière « haut de gamme » 2007

Néanmoins c'est l'habitat individuel qui prédomine à Ecquevilly, dont 65,88 % des logements de la commune : que ce soit sous la forme de bâtiments anciens ou de pavillons entourés de jardins datant des années 60. Les 2/3 des habitants d'Ecquevilly sont propriétaires de leur résidence principale.

Si le développement pavillonnaire se poursuit sous forme de lotissements (la commune connaît une croissance démographique de 1,16% entre 1999 et 2007), la résidence du Parc a, quant à elle, entamé une cure d'amaigrissement dont le programme a démarré en septembre 2005.

3 bâtiments ont été démolis à cette date, correspondant à 57 grands logements. Il convient de noter que nombreux sont les locataires qui habitaient ces trois

immeubles, qui ont été relogés sur place, en particulier au bâtiment A, promis à son tour à la démolition.



*démolition 2005
le courrier de Mantes*

Ainsi, la résidence du Parc qui a déjà connu des opérations de réhabilitation dans le cadre du DSQ en 1989, devrait-elle voir la plupart de ses bâtiments démolis d'ici 2013 : seuls 97 logements correspondant aux bâtiments J et K, les plus récents, seront réhabilités et résidentialisés. A terme l'opération devrait se solder par la disparition définitive de 57 logements.

245 logements doivent suivre le sort des 57 déjà démolis qui seront remplacés sur le site par 148 logements, dont 40 logements locatifs privés et 24 pavillons en accession à la propriété.

De telles démolitions sont destinées plus généralement, sur le secteur retenu « à requalifier ces quartiers et à utiliser le foncier libéré au mieux, notamment pour assurer le maillage viaire du quartier, et permettre la résidentialisation des sous-quartiers ainsi créés. »

Plus spécifiquement, à la résidence du Parc, il s'agit de ménager des « liaisons traversantes reliant le bourg à la nouvelle zone d'activité » qui la jouxte. Cette zone d'activité a été projetée en 1997, Ecquevilly ayant été inscrite dans la procédure « Zone de redynamisation urbaine ».

Les travaux d'un hôtel d'entreprises ont déjà démarré sur cette zone d'activité qui a été dotée de 15 d'hectares supplémentaires, dans le cadre d'une opération d'intérêt national, celle de Seine-Aval, de Poissy à Bonnière, en passant par les Mureaux.

La démolition annoncée vient troubler une population qui y demeure depuis les années 80 pour une grande part, dont un grand nombre de jeunes qui y « sont nés ». Population à dominante immigrée pour les parents, en provenance du Maroc et d'Algérie pour les plus anciens, et du Sénégal.

Ces locataires ont connu plusieurs mutations au sein de la résidence, au gré des naissances, puis de la démolition des 3 bâtiments cités plus haut.

« Je suis arrivée ici le 8 septembre 1983, j'ai habité au bâtiment H, j'avais un F3 et quand j'ai eu mes enfants, j'ai eu 3 filles... et en 1991, j'ai fait un garçon et là j'ai demandé, comme j'avais mon fils aîné qui était en Afrique et que j'étais tellement malheureuse de ne pas l'avoir avec moi, j'ai fait une demande de regroupement familial et on nous a donné un appartement, un F5 au C, en 1993, c'était le mois d'Octobre. Comme avec les démolitions on nous a changé d'appartement, je suis sortie du bâtiment C en 2004 et donc on m'a logée ici (bâtiment A) au mois de juin 2004. »¹¹⁷

3 . 3 Forcer la reconnaissance

Ainsi à Ecquevilly et « de mémoire » habitante, l'action collective en vue d'obtenir une salle, des équipements sportifs, ou encore plus simplement de l'information, s'est le plus souvent faite dans la frustration et dans la violence. Un fossé entre le haut et le bas de la commune, entre jeunes habitants natifs de la commune mais descendants d'immigrés et des élus la plupart assez âgés, il semble que la communication, l'écoute et la considération aient toujours été problématiques pour les habitants de la résidence.

Néanmoins de cette frustration est née l'association « Mosaïque » (accompagnée alors par les éducateurs du centre social) et portée par la génération des anciens « adolescents » qui ont grandi à ce qui était encore la « cité » du Parc. Son conseil d'administration reflète le parcours promotionnel de cette génération et les liens solides établis entre familles africaines et maghrébines d'alors.

A cet égard, l'objectif de l'équipe fondatrice de l'association Mosaïque est de favoriser la « mixité sociale » entre les enfants et adolescents de la résidence et ceux des pavillonnaires, ainsi que la « mixité des genres », afin d'encourager les « filles » à sortir de chez elles et participer aux activités proposées. Comme en témoigne l'une des employées de la Maison de Tous, Mosaïque est un vecteur de « paix sociale » reconnu de tous dans la commune.

Paradoxalement la municipalité utilise aujourd'hui « Mosaïque » comme une vitrine de son activité socio-culturelle auprès des jeunes, alors qu'elle était au départ méfiante, voire hostile à son existence.

Cette association fait en effet office aujourd'hui de maison de Quartier et joue un rôle important auprès des enfants, à travers des activités quotidiennes de soutien et de suivi scolaires. Avec le temps l'association a réussi à établir une « relation de confiance » triangulaire entre leurs animateurs, l'école et les parents, voire se substitue au centre de loisirs (situé « en haut ») qui calcule la participation des enfants sur le quotient familial (environ 5 euros/jour/enfant) ce qui est une somme importante pour certaines familles du « bas ».

Le centre de loisirs, qui dépendait du centre social, a été repris par la municipalité en donnant aux responsables de Mosaïque l'impression de ne pas vouloir « travailler avec le public » de la résidence du Parc, laissant à l'association

¹¹⁷ locataire d'un F5 au bâtiment A, originaire de Dakar, salariée d'une association de lutte contre l'excision et les mariages forcés.

Mosaïque le soin de le faire à travers des « *animations de proximité* »¹¹⁸, c'est-à-dire sur place.

Par ailleurs l'association développe son action auprès des adolescents et notamment des adolescentes en les accompagnant dans des projets de voyage et de vacances à portée éducative et citoyenne.

Les relations entre la municipalité et cette association sont faites d'ambiguïté, sorte d'attirance-répulsion à l'égard de ces habitants de la commune à part entière qui ont fait leur chemin, ont forcé la reconnaissance des élus mais ne désarment pas pour lutter contre la discrimination et le mépris dont sont objet les habitants de la résidence du Parc, dont ils sont issus.

Sur place, à la résidence même, existe donc une amicale de locataires jadis animée par les pères de famille, la plupart ouvriers chez Renault qui est entrée en sommeil pour être réanimée avec le soutien du centre social qui s'y est implanté vers les années 80.

Aussi trouve-t-on à la tête de cette amicale quelques jeunes adultes issus des mêmes familles qui ont fourni à Mosaïque ses fondateurs.

En 2002, surgit la question épineuse de la régularisation des charges survenant à la suite du changement de gestion entraîné par la fusion du bailleur au sein du groupe Domaxis.

Le centre social, ouvert à l'époque en face du bâtiment J, épaula des locataires pour remonter l'amicale, faire reconnaître l'erreur qui est à la base du contentieux et sauvegarder les droits et les intérêts de ces derniers.

A ce moment-là le conseil d'administration de l'amicale ne compte pas moins de 24 adhérents parmi lesquels deux jeunes femmes, habitantes de la résidence qui y prennent des responsabilités. La CSF¹¹⁹ est contactée et sa responsable départementale va contrôler les factures sur 5 années.

Compte tenu des erreurs de gestion soulevées, la CSF parvient à faire pencher la balance en faveur des habitants et à obtenir une diminution considérable de la dette attribuée aux locataires. Un protocole d'accord doit même être signé qui divise néanmoins les membres du conseil d'administration. Il semble que des familles aient encore des dettes assez lourdes qui relèvent de la consommation individuelle d'eau froide. Entre temps en effet des compteurs individuels ont été installés. Il est question de nombreuses fuites d'eau pour expliquer ces dettes, d'autres allèguent l'irresponsabilité de certaines familles qui ne parviennent pas à maîtriser leur consommation.

Le président de l'amicale ne veut pas signer le protocole d'accord et défend les familles de retraités maghrébins, ceux qui fréquentent le plus assidûment la mosquée, qui a pris la place de l'ancienne salle des fêtes.

Ce différend au sien de l'amicale des locataires, qui recoupe des clivages parmi les habitants que nous n'avons pas pu véritablement décrypter, aboutit à l'éclatement du bureau de l'Amicale qui se referme sur la personnalité de son président et une posture d'isolement radical qui le dessert auprès de l'ensemble des interlocuteurs extérieurs, le coupe de la CSF qui aurait pu jouer un rôle pour s'opposer aux démolitions.

¹¹⁸ Entretiens avec le directeur de Mosaïque et sa secrétaire.

¹¹⁹ Confédération syndicale des familles.

La responsable départementale de la CSF avait en effet réussi à arrêter le projet. Mais le refus de signer le protocole d'accord avec le bailleur par le président de l'amicale qui exigera la démission, accompagnée de menaces physiques des jeunes femmes adhérentes de la CSF qui l'ont approuvé, jette la confusion dans les esprits.

Les familles sont plongées dans la crainte de ne pas obtenir un « bon » relogement si elles n'apurent pas leur dette et chacun se retrouve face à ses angoisses. La possibilité de rassembler l'ensemble des locataires derrière l'Amicale pour contrer le projet de démolition disparaît également.

L'absence d'interlocuteurs légitimes, soutenus par des personnalités extérieures de poids, vulnérabilise des habitants que la municipalité n'a pas pris l'habitude de considérer. A peine une réunion d'information pour présenter le projet de rénovation urbaine, les diapositives ont été oubliées, qu'importe ! Pas de concertation en amont, le projet se fait sans les habitants.

L'information quand elle existe ne prête pas au dialogue : les locataires apprendront la hausse des loyers concernant les logements neufs et l'obligation de payer le parking par une plaquette envoyée par le service communication de la mairie.

Alors que les responsables de l'association Mosaïque sont malgré tout reconnus par les élus et disposent de leur soutien financier¹²⁰, les responsables de l'amicale, qui sont de la même génération, sont peu considérés et demandent en vain qu'un rôle de médiateurs sur place leur soit confié. La personnalité du président de l'Amicale, mélange de charisme et d'inconséquence, de fragilité et d'arrogance, n'est pas faite pour cristalliser autour de lui les locataires les plus conscients et les plus compétents. Il s'appuie sur les retraités d'origine maghrébine, inquiets du devenir et fortement attachés à la résidence.

Rancœurs, animosité voire rivalités empêchent que ces deux instances qui comprennent des jeunes adultes issus de la résidence et de « jeunes anciens » unissent leur capacité d'analyse et de mobilisation pour faire front au nom de habitants de la résidence. La présence d'un courant islamiste à Ecqueville, centré sur la mosquée, joue sans doute un rôle dans ces clivages.

Une capacité de mobilisation existe pourtant à la résidence du Parc, comme en témoigne la centaine de locataires venue demander des comptes « sur la rénovation de leur habitat » à la mairie, en janvier 2007, ainsi que le rapporte le journaliste du courrier de Mantes.

Mais l'aggravation des tensions entre jeunes et forces de l'ordre autour de la résidence, qui se traduit par un renforcement du sentiment d'insécurité intériorisé par les habitants qui subissent notamment les effets d'un déploiement de moyens disproportionnés par les forces de l'ordre¹²¹, ne permet pas aux habitants de manifester leur profond attachement à leur cadre de vie.

Ils ont appris que tous les logements détruits ne seraient pas reconstruits, que les logements neufs seraient trop chers pour eux et ils cherchent alors,

¹²⁰ L'association est considérée par le maire actuel, comme un « *Etat dans l'état* » d'après son directeur.

¹²¹ Ainsi le survol d'un hélicoptère braquant ses phares sur les fenêtres des locataires...raconté par une habitante.

individuellement, à ne pas être déplacés trop loin de leur emploi ou dans des cités dont l'image et la réputation laisseraient beaucoup à désirer.

Les locataires rencontrés ainsi que d'anciens habitants déclarent en effet ne plus « reconnaître le quartier », tant la situation s'est aggravée, cristallisée aujourd'hui dans un trafic de drogues « dures », installé depuis 4/5 ans, qui a fait une victime parmi les jeunes locataires, au mois de février 2007.

« On a tous les ingrédients pour que ça aille de mal en pis » constate le directeur de Mosaïque avec inquiétude.

Outre les évènements et facteurs cités plus haut, la fermeture du centre social en août 2005, créé et géré par la CAF depuis 1985, qui recevait le soutien du club de prévention des Mureaux et des subventions de la commune, a créé un fort malaise et un vide à la résidence. Sa directrice a démissionné et ses dix salariés ont été licenciés sous prétexte d'une « mauvaise gestion ».

La fermeture du centre social a laissé à la rue les enfants dont il s'occupait dans le cadre du centre de loisirs, alors que le climat est de plus en plus violent à la résidence et que des enfants sont utilisés par des trafiquants.

Comme nous l'avons noté plus haut, ce centre social a joué aussi un rôle considérable auprès des mères de familles d'origine étrangère, notamment en termes d'accompagnement et de formation ; il a soutenu la création de l'association Mosaïque et favorisé l'émancipation d'un certain nombre d'habitants, toutes générations et origines confondues.



*ces dames
le courrier de Mantes*

Sa fermeture intervient au moment des premières démolitions, alors qu'il a œuvré à la renaissance de l'amicale des locataires

D'un côté donc semble prévaloir une absence de volonté de la mairie de développer des actions à destination des habitants du quartier du Parc, de l'autre de grandes difficultés à établir un dialogue avec ceux-ci de la part d'un maire qui

donne par conséquent l'impression d'« abandonner » les habitants de la résidence du Parc à leur sort et à une dispersion programmée.¹²²

Ainsi l'absence d'un représentant de la municipalité lors de la « fête des voisins » organisée, en juin 2007 par les gardiens, est vécue comme un nième camouflet.

Pas de partenariat possible avec une mairie qui tourne le dos à la résidence du Parc et s'en protège par un grillage, pas de dialogue avec un maire qui semble en permanence « *au bord de la rupture* »¹²³ et qui prônera la « rénovation humaine » lors d'une des séquences du plan Banlieue, placées sous l'autorité de F. Amara, en novembre 2007, à Ecquevilly.

3.4 Une hypothétique opposition à la démolition ?

Il est possible de se demander à quel titre figurerait Ecquevilly dans un plan « banlieues » ? En quoi est-elle une commune de banlieue ? Nous l'avons vu dans sa présentation, Ecquevilly se situe « *entre banlieue et campagne* », comme le disent quelques-uns des habitants rencontrés.

Inscrite dans le programme de l'ANRU comme 6ème quartier des Mureaux, elle pâtie cependant des actes de violences contemporaines qui caractérisent en effet les secteurs abusivement désignés sous le terme générique de « banlieues », mais qui font l'objet d'une procédure, ZUS, ZFU, ZRU, CUCS, etc.

Malgré son cadre bucolique et son environnement rural, les tensions y sont fortement tangibles et y laissent des traces comme dans d'autres quartiers de communes urbaine: poubelles brûlées qui coulent sur la chaussée ou le trottoir, carcasses de voitures calcinées abandonnées en plein rond-point, etc.

Cette violence s'exerce contre les biens et les personnes, que ce soit à l'intérieur de la résidence¹²⁴, contre des institutions pourtant au service des habitants comme Mosaïque, contre les élus et aussi bien entendu contre les forces de l'ordre.

¹²² en Novembre 2003, Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, répond au député Henri Cuq, inquiet d'apprendre la suppression de 7 postes à la gendarmerie d'Ecquevilly alors qu'il constate une montée d'une délinquance « dure ». Le ministre estime « appréciable » que la brigade d'Ecquevilly « ne perde qu'un tiers de ses effectifs, alors qu'elle va perdre dans le même temps les 2/3 de sa population ». Le courrier de Mantes, 12/11/2003

¹²³ selon l'expression du directeur de Mosaïque

¹²⁴ Entraînant le relogement en dehors de la résidence d'une des locataires qui en a été la victime.



*carcasse sur le parking
le courrier de Mantes*

L'expression de cette violence a pour effet de brouiller les cartes à l'échelle des habitants de la résidence du Parc, comme elle a sans doute brouillé les cartes à l'Alma-gare, à la veille de l'opération de renouvellement urbain.

Cette violence protéiforme qui vise aussi bien des habitants, des voisins que des cibles plus symboliques ¹²⁵, voire les forces de l'ordre au cours de batailles rangées, tend à semer la plus grande confusion dans les esprits, à engendrer un climat d'angoisse tel qu'il paralyse l'avènement éventuel d'une position collective.

Elle semble en tout cas la meilleure alliée des démolisseurs, en semant la suspicion et la crainte parmi des habitants qui n'ont plus les moyens d'exercer le moindre contrôle social de proximité, qui pratiquent la loi du silence pour protéger les « *voyous contre les gendarmes* ».

Elle favorise un processus de dissociation de la part des locataires, notamment chez les plus anciens, attachés affectivement à un lieu où ils ont vécu des dizaines d'années, lorsqu'ils n'y sont pas « nés », qu'ils ont investi par leurs pratiques et contribué à fabriquer grâce à un savoir-faire-avec éprouvé collectivement.

Qui sont-ils en définitive, ces habitants ? Les occupants de tel logement bien entretenu et siège de la vie familiale et des relations de voisinage, ou bien les habitants de la résidence du Parc, où ils peinent à dormir désormais en paix et qui est régulièrement montrée du doigt et épinglée dans la presse locale ?

Comment résister collectivement au sentiment profondément intériorisé qu'ils sont devenus indésirables dans leur propre commune et qu'il tarde de les voir céder la place à une population moins vulnérable et paupérisée, plus en accord avec les types de constructions qui fleurissent par ailleurs dans celle-ci ?

¹²⁵ agression des élus lors du conseil municipal d'octobre 2003 par des jeunes réclamant une salle, voiture bélier contre le local de l'association « Mosaïque » en décembre 2004, chasse aux clients des dealers menée par une soixantaine de jeunes dans la résidence, au lendemain de la mort d'un des leurs par overdose, en février 2007, etc

« Il y a des rendez-vous qui sont pris individuellement avec les familles pour donner leur souhait ... mais les souhaits des gens ne sont pas trop réalisés, on leur demande plus de se diriger vers une autre ville extérieure où il y a encore des quartiers assez difficiles, quoi. »

La chargée de mission de Domaxis, qui reçoit individuellement les familles, confirme les dires de cette habitante. Les locataires sont en effet poussés à aller ailleurs, cet ailleurs étant par exemple la ville de Trappes. Ils craignent de manifester une opposition ou un refus auprès du bailleur et des gardiens, tant plane l'angoisse d'être expulsés, notamment pour ceux qui ont encore des dettes .

Lors de la soirée des « rencontres territoriales »¹²⁶, organisées pour les Yvelines à Ecquevilly, dans le cadre du plan banlieues cité plus haut, alors qu'une tribune s'offre aux locataires de la résidence du Parc, le président de l'amicale prendra la parole pour parler de l'augmentation des charges qui va résulter de l'opération en cours sur la résidence. Aucun propos de sa part pour dénoncer véritablement la démolition prévue.

Son intervention intervient à la suite de la présentation des propositions très rapidement explicitées aux assistants par l'atelier en charge du « désenclavement et de la fin de l'isolement des quartiers » qui suit celle des ateliers « emploi et égalité des chances », « éducation et réussite ».

Mieux « articuler projet urbain et projet social » pour désenclaver, assurer une meilleure « fluidité des collectifs habitants », réorganiser la desserte locale par les transports collectifs, veiller à mettre les « habitants au cœur des projets » en améliorant l'information et la communication, telles sont les grandes lignes proposées.

Quelques jeunes de la résidence organisent une sorte de chahut dans la salle lorsque les propos tenus les choquent. Un des membres du comité de la coordination anti-démolition de l'Île de France épingle quant à lui le retard pris dans la construction des logements, les réflexes auto-protecteurs de comités d'habitants qui refusent la construction de logements sociaux près de chez eux.

Mais la démolition et son éventuelle remise en cause n'est pas le propos premier au cours de cette assemblée, tant les problèmes liés au chômage, à la formation, à la sécurité écrasent le reste ; tant ce genre d'opération apparaît banalisé, y compris dans la bouche d'élus communistes des communes voisines comme les Mureaux où vont être démolis un millier de logements.

En réalité, les « *habitants se foutent de la démolition* » nous déclare un de nos témoins. Les pères de famille, fatigués et invalidés par leur mise en retraite, se demandent avec insistance « à qui la faute » : cette montée de la violence chez les plus jeunes, cette perte du respect des anciens, est-ce le fait d'un trop grand laxisme de la part des parents, est-ce le fait de la « société de consommation » ?

¹²⁶ Ces rencontres devaient réunir les élus locaux, les associations, les habitants, les organisations de jeunesse, les syndicats et chefs d'entreprise. La responsabilité de l'organisation de ces réunions était laissée aux préfets de région, aux départements et aux mairies pour aboutir au « plan respect, égalité des chances » afin d'établir dans chaque commune : un constat/ situation actuelle, des propositions, des objectifs (quantifiés), les résultats attendus, les moyens budgétaires et fiscaux, les partenariats sollicités.

Leur vie quotidienne se déroule monotone, entre l'écran de télévision et la sortie à la mosquée pour une grande partie d'entre eux.

Quitter la résidence représente pour eux un déchirement et ils sont inquiets .

Les mères de famille se demandent quant à elles ce qu'elles vont perdre ou gagner dans un relogement : quand elles l'ont déjà vécu, à la suite des précédentes démolition sur la résidence, elles en gardent un bien mauvais souvenir (fatigues, meubles abîmés, etc).

Elles pensent à leurs enfants, à la question cruciale des transports et de l'accessibilité aux établissements scolaires (collèges et lycées), à leur propre emploi lorsqu'elles sont salariées.

Elles pensent aussi et surtout à la taille de leur famille, aux aînés qui ne parviennent pas à décohabiter, faute de contrats de travail stable, au coût des loyers et des charges dans d'autres lieux.

Elles pensent à la dérive du climat social de la résidence, à la peur qu'elles ressentent, aux nuits agitées, aux mauvaises influences.

Elles sont perplexes et angoissées.

Les jeunes adultes qui sont nés à la cité ressentent essentiellement la discrimination qui les atteint à travers le projet de démolition. Aller ailleurs, pour ceux qui ont des diplômes, un métier, n'est pas pour leur déplaire, bien qu'ils aient un fort sentiment d'appartenance à Ecquevilly. Mais ce qui est insupportable, c'est l'impression que la municipalité cherche à se débarrasser d'eux et de leurs familles.

Pour les plus anciens des jeunes adultes, l'attachement à la commune s'est traduit aussi par leur investissement dans des actions comme celles qui sont portées par Mosaïque. Ils ont un sentiment de responsabilité vis-à-vis du devenir de celle-ci et surtout du devenir des plus jeunes.

Ce sont eux les héritiers du savoir habitant collectif qui s'est déployé sur la résidence, depuis bientôt quarante ans, ils sont porteurs d'un projet de mixité sociale entre le « haut » et le « bas », entre des « anciens voisins » finalement.

Le projet de rénovation urbaine les interroge surtout quant au sort des grandes familles dont ils sont issus ou proches et qui n'ont pas les moyens d'aller ailleurs.

Etant donné le tri à effectuer par le bailleur entre les « bonnes » et les « mauvaises » familles, on peut supposer qu'ils misent sur un « bon » relogement négocié avec ce dernier, au vu de la bonne conduite de leurs familles qui se sont toujours scrupuleusement acquittées de leur loyer et qui se sont fait piéger par l'erreur de gestion concernant les charges, les conduisant à se retrouver en dette.

Il y aurait ainsi des « vrais » habitants excluant ceux, plus récents, qui ne « sauraient pas habiter » .

La référence au « paradis perdu », qui revient comme un leitmotiv dans les conversations, serait-elle une façon d'installer et de cultiver une représentation collective nostalgique d'un savoir-être-habitant à Ecquevilly ?



4

CONCLUSION

« On ne peut pas tricher avec la loi de la conservation de la violence : toute violence se paie... »
P. Bourdieu¹²⁷

4. CONCLUSION

Nous avons envisagé de lire des tentatives contemporaines d'opposition de certains habitants à la démolition de leurs logements collectifs sociaux, à la lumière de la lutte des habitants de l'Alma-gare, mobilisés quarante auparavant pour empêcher la démolition de leur quartier.

Ce qui supposait tout d'abord, pour le choix des terrains retenus, l'existence d'un collectif constitué d'habitants refusant la démolition et de manière concomitante l'expression suffisamment forte d'un attachement au lieu fondé sur de la « valeur », laquelle pouvait s'inscrire dans un processus de patrimonialisation.

Ce questionnement portait à la fois sur le contenu de ce patrimoine supposé, mais aussi et surtout sur les conditions même de sa construction : le processus de patrimonialisation pouvant être l'un des ferments de la mobilisation sociale des habitants.

En quoi cet actuel refus des démolitions de logements sociaux collectifs pouvait-il être comparé à celui des habitants de l'Alma-gare, mobilisés au sein de l'APU qui, d'après les analyses qui en avaient été faites et les témoignages recueillis, s'étaient battus pour préserver avant tout un type de sociabilité ?

Si la totalité des militants de l'APU et des habitants qui faisaient un bout du chemin à leurs côtés ne portait pas sur la conservation à tout prix du type d'habitat existant, les forts et les courées, elle visait explicitement la solidarité et l'entraide, l'interconnaissance et la familiarité qui prenaient place dans un tel décor et pas obligatoirement consubstantiel à un tel décor. C'est bien cette sociabilité qui devenait « patrimoine », incarné dans la figure du « quartier » et au nom de laquelle les habitants-militants de l'APU réclamaient le maintien sur place d'une population vouée à se disperser au gré des démolitions.

En effet, cette sociabilité nous paraissait liée à un savoir-habiter spécifique, forgé progressivement pour « faire-avec » un type d'habitat, des maisons étroites, sombres, humides, accolées autour d'une cour assortie du point d'eau et des wc collectifs. C'est autour de ce savoir-habiter collectif, progressivement reconnu comme tel, au cours de la mobilisation des militants de l'Alma-gare, que nous avons essayé de construire notre problématique.

Nous voulions éprouver le fait que des habitants d'ensembles collectifs HLM menacés de démolition, puissent être susceptibles, eux-aussi, de se rassembler autour de l'idée d'un patrimoine collectif, ancré non pas tant sur des formes architecturales, mais sur un savoir-faire habitant, un savoir-habiter, un savoir-

¹²⁷ Le mythe de la « mondialisation » et l'Etat social européen in *Contrefeux* 1998

faire-avec, socialement construit comme patrimoine commun, au nom duquel il devenait légitime de dénoncer les démolitions prévues.

Alors que les habitants de l'Alma-gare rejetaient l'idée d'habiter dans des « cages-à-lapin », lors de leur sortie de terre, au nom d'un savoir habiter collectif, il était paradoxalement intéressant d'interroger l'existence d'un même « savoir-faire-avec » ces « cages à lapin », symbole d'un habitat collectif s'il en est et qui risquaient de subir le même sort que les courées.

Les habitants de ces « cages à lapin » allaient-ils mettre en avant le sentiment confus de défendre un mode de vie, une manière d'être, partagés collectivement, à travers le refus de voir s'écrouler leurs immeubles ?

S'en servaient-ils pour tenter de faire barrage aux démolitions, mettaient-ils en avant modes de vie, modes de sociabilité à la manière d'un patrimoine, d'un bien commun, que seule la préservation du cadre bâti pouvait permettre de conforter ?

Etait-ce comme à l'Alma-gare en 1973, l'argument nécessaire et suffisant pour unir ses habitants en sursis alors que leurs parcours, leurs origines, leurs statuts, leurs générations, leurs configurations familiales divergeaient ?

En choisissant de prendre l'Alma-gare et la démolition des courées comme point de référence, il s'agissait aussi de s'interroger sur des parallèles possibles entre la fin d'un univers, celui des ouvriers d'une mono-industrie datant du XIXe siècle et la fin, en train de s'accomplir sous nos yeux, de l'univers des ouvriers et employés des usines fordistes de la deuxième révolution industrielle.

Après tout, le « savoir-faire-avec » des courées était-il si différent de celui des habitants des coronas, des cités patronales datant de la même époque ? Les formes de sociabilité devaient-elles être rapportées aux formes architecturales et urbaines ou plutôt à une même condition ouvrière, aux mêmes modes de vie profondément tributaires des conductions de travail, de production et de reproduction ?

Dans un cas, un habitat individuel vétuste lié à des conditions de travail partagées, abritant bon gré mal gré un même mode de vie accroché à la production textile aux traditions collectives bien ancrées, dans l'autre des ensembles collectifs HLM ayant servi de cadre, pour leur grande majorité, à des conditions de travail et des modes de vie liés à la production des biens de consommation de l'après-guerre, reposant moins sur le collectif que sur l'individuation en germe.

Avec l'Alma-gare et la mobilisation de ses habitants, il fallait remonter au temps de la rénovation urbaine des années 1960 et au processus de désindustrialisation des régions du Nord de la France. La loi de 2003, dite loi de rénovation urbaine, pouvait y faire doublement écho, dans la mesure où elle s'appliquait aux ensembles HLM des « quartiers sensibles », conçus en partie pour permettre les relogements issus du démantèlement des quartiers populaires d'hier d'une part et d'autre part aujourd'hui le refuge des populations victimes des transformations du système de production.

Pour asseoir cette comparaison, ou plutôt rendre légitime l'application d'une grille de lecture inspirée du cas de l'Alma-gare et nous jouer en quelque sorte de la chronologie (entre deux rénovations urbaines séparées par une période d'une quarantaine d'années) nous faisons l'hypothèse que le lent processus de

désindustrialisation touchant progressivement, bien que de manière différente, certains territoires nous autorisait à mettre ce parallèle à l'épreuve.

Les démolitions d'hier à Roubaix, celles d'aujourd'hui dans des quartiers HLM et dans des grands ensembles, vont de pair avec la disparition d'un socle industriel ; les changements de modes de production, de métiers autant que de conditions de vie ne donnent-ils pas à l'habitat une dimension particulière et ne lui confèrent-ils pas des enjeux spécifiques.

La désindustrialisation et la montée du chômage de masse dans notre pays entraînent un bouleversement des conditions de vie en favorisant l'avènement d'une spirale infernale que d'aucuns tentent d'inverser, de neutraliser, ou de briser, en agissant physiquement sur les territoires de son effectuation.

L'habitat populaire, les cités HLM, les « quartiers sensibles », les « ZUP » sont devenus, en effet, à la fois le refuge et la prison des identités sociales en mal de reconnaissance, des ménages expulsés du monde du travail, privés d'emploi et des ressources qui lui sont liés, ou fortement paupérisés et insécurisés par la précarité et la dévalorisation de ce rapport à l'emploi.

Sans parler de ceux qui n'ont que le « quartier, la cité ou la ZUP » comme référence ; ils y sont « nés », ils y ont grandi et ne sont pas prêts d'en sortir, sauf à en être chassés par les démolitions, précisément.

Aussi à bien y regarder, l'histoire, voire la légende de l'Alma-gare préfigurait-elle ce qui se passe aujourd'hui dans certains ensembles de logements sociaux collectifs.

Au moment où le quartier et ses habitants voyaient arriver la rénovation urbaine, plus précisément une RHI, la désindustrialisation avait déjà commencé son œuvre dans le textile et le chômage était en train de s'installer.

La lutte des habitants-militants ou des militants-habitants de l'Alma-gare, réclamant d'abord des conditions de logement dignes de ce nom, puis de fil en aiguille, vers 1981, fondant les bases d'un développement individuel et collectif à l'échelle du quartier ¹²⁸, n'allait pas pouvoir faire abstraction de la plongée de Roubaix dans la pauvreté.

Avec le recul, on pourrait dire que lorsque les habitants de l'Alma-gare cherchent un type d'habitat susceptible de préserver et de développer une sociabilité, érigée en patrimoine, pour reconstruire leur quartier, celle-ci est déjà condamnée par l'anéantissement des conditions de travail qui la sous-tendaient.

Cette hypothèse permet de remettre à sa juste place le poids des formes architecturales dans le devenir du logement collectif et invalide, a posteriori, l'opprobre jetée par les habitants de l'Alma-gare sur les barres et les tours HLM, ces « cages à lapin », contemporaines de la première rénovation urbaine.

Le destin du groupe Fontenoy-Frasez précédait de peu le sort des tours et des barres condamnées par les opérations financées désormais par l'ANRU, celles que nous nous proposons d'examiner à la lumière de l'expérience des habitants de l'Alma-gare.

¹²⁸ Qui inspirera la procédure du développement social des quartiers.

« L'architecture de la vie sociale » matérialisée dans l'ensemble collectif Fontenoy-Frasez, fleuron de la maîtrise d'ouvrage collective, de la participation et de l'Atelier Populaire d'Urbanisme de l'Alma-gare, n'a-t-elle pas été victime des démolisseurs en 2000, au même titre que les barres et les tours qui, dès 1998 et plus encore à partir de 2003, deviennent la cible privilégiée de la rénovation urbaine, 2^{ème} manière ?

Non pas que des démolitions n'aient pas eu lieu depuis les opérations de rénovation urbaine d'il y a une trentaine d'années !

Déjà dans le cadre de la procédure HVS, quelques barres et quelques tours étaient tombées, au nom de la densité d'une population à problèmes. Le désenclavement aurait son heure de gloire pour justifier les suivantes, restées néanmoins assez discrètes, compte tenu de la dimension jugée « patrimoniale » du logement HLM, argument mis en avant par ses défenseurs d'alors.

Aux yeux des bailleurs la dimension « patrimoniale » du parc de logements sociaux collectifs était abandonnée au nom de la mixité sociale ; allait-elle être reprise à leur profit par les habitants de ce patrimoine HLM voué à la démolition ? Mais n'allaient-ils pas, comme à l'Alma-gare il y a trente ans, se heurter à l'amalgame effectué entre la qualité des murs et leur propre qualité d'habitants ? Allaient-ils, pour échapper à ce regard stigmatisant et invalidant, ériger en étendard leur savoir-faire-avec, la richesse de leurs liens de voisinage et la solidarité qu'ils y puisaient ? Ce point de vue était-il seulement entendable aujourd'hui par les pouvoirs publics ?

4 . 1 Le poids des regards

Nous avons sans doute surestimée la capacité des habitants des quartiers incriminés à se faire entendre et nous étions perplexes face à la quasi absence de réactions des habitants du groupe Fontenoy-Frasez face à la démolition-reconversion des lieux les plus emblématiques de leur détermination à vouloir changer leur cadre de vie.

Il nous semble aujourd'hui avoir essentiellement sous-estimé l'impact profond de la dévalorisation qui affecte ces lieux d'habitat social sur leurs habitants, eux-mêmes confrontés à des processus de disqualification sociale, teintés de racisme dans certains cas.

Aussi nous vient-il une nouvelle hypothèse, à la fin de ce travail, qui voudrait que seuls des habitants relayés, épaulés, soutenus par des regards extérieurs, qualifiés et reconnus comme tels, intellectuels ou militants, soient en mesure de faire échec à des opérations de démolition qui, compte tenu du contexte, les atteignent dans leur dignité.

S'opposer à la démolition serait alors une manière de mettre à distance, voire de neutraliser le verdict qui accompagne la démolition et qui vise autant les habitants que les murs qui les ont abrités.

Pour pouvoir s'opposer à la démolition, stade ultime de la dévalorisation, le truchement de regards, de points de vue extérieurs valorisés, est nécessaire, afin

d'enrayer le processus de disqualification sociale et son intériorisation par les habitants concernés.

De quoi s'agit-il à l'Alma-gare en 1970, sinon de mettre à mal le mépris et l'indignité dont sont collectivement victimes les habitants des courées de ce quartier qui présente une forte population immigrée ?

Sans l'appui, le soutien et la complicité des réseaux extérieurs qui se sont constitués autour du noyau de militants à l'origine de l'APU, la construction emblématique du groupe Fontenoy-Frasez aurait-elle vu le jour ?

Sans la mobilisation des anciens habitants « de qualité » des “verre et acier” à la Grand-mare, la complicité des responsables du GPV et l'engagement explicite du futur maire de Rouen, la démolition des immeubles expérimentaux de M. Lods aurait-elle été arrêtée ?

Sans la mobilisation de militants et d'intellectuels à la Coudraie à Poissy, pour ne prendre que cet autre exemple, sa démolition ne serait-elle pas déjà qu'un souvenir amer et malheureux pour des locataires ignorés et impuissants ?

La re-qualification et la légitimation que procure le soutien de regards extérieurs permettrait ainsi à des habitants doublement stigmatisés par l'annonce de la démolition, de lutter contre son intériorisation et de la transformer en levier.

S'opposer à la démolition devient alors un moyen de mettre à distance cette disqualification, malgré le poids d'un discours dominant qui valorise la mobilité et qui dénie à ces lieux, voués aux gémonies, le moindre attrait et encore moins de l'attachement.

« *Tous mes enfants y sont nés* », n'est-ce pas la phrase rituelle et symbolique que nous avons entendue, que ce soit à Ecquevilly, ou à l'Alma-gare ?

Insalubrité et vétusté des années 60, exclusion, dégradations et violences urbaines à la fin des années 90, constituent les arguments officiels qui justifient ces opérations radicales.

L'intériorisation de ces indignités est sans doute redoublée par l'annonce de la démolition qui interpelle chaque habitant dans sa propre image de soi, dans les déclinaisons de son identité sociale.

Car le recours au collectif, à un collectif habitant valorisé, pour lutter contre cette dévalorisation, est d'autant plus ambigu et complexe que ce collectif est livré à lui-même et aux tensions exacerbées par l'annonce de la démolition, qu'il est donc chancelant et en équilibre fragile.

Comment dépasser l'amalgame destructeur et stigmatisant qui opère entre les murs et les gens lorsque tout porte à disqualifier et les murs et les gens, voire à disqualifier les murs en référence aux gens ?

C'est un peu le tour de force qu'ont accompli les habitants de l'Alma-gare à la fin des années 70, par le truchement d'une valorisation du « quartier » de l'Alma, à partir de la glorification des réseaux de solidarité qui s'y déployaient.

Les courées, symboles de l'insalubrité et de la mortalité infantile, ont pu alors être magnifiées jusqu'à inspirer une typologie d'habitat qui a d'ailleurs repris aujourd'hui de la valeur aux yeux de certaines couches moyennes qui les réhabilitent.



cour réhabilitée Roubaix 2007

Dans le cas de l'Alma-gare en effet, celui de la fin des années 60 et du début des années 70, il s'agissait de doter le quartier d'une « identité et d'une dynamique socio historique propres, afin de pouvoir s'opposer à sa définition "objective" technique, de zone de "logements insalubres" qui en faisait la cible légitime du bulldozer », si nous suivons les analyses de Miller citées plus haut.

A l'Alma-gare, est alors mis en avant ce que nous avons appelé un savoir-être-habitant lié à cet habitat vétuste et insalubre que représentaient les courées, qui participe du processus de patrimonialisation du quartier tout entier que résume l'appellation « Alma ». L'Alma se personnifie tout en incarnant la solidarité et l'entraide issues de cet univers ouvrier dominant, soumis aux mêmes conditions de travail et de vie.

Mais ce processus était-il possible sans la transmutation opérée par des regards extérieurs, apportant la caution, la légitimation de « techniciens », travailleurs sociaux, hauts fonctionnaires et autres professionnels ou sympathisants, mobilisés autour de cette lutte urbaine, particulièrement emblématique aux lendemains et dans le prolongement de Mai 68 ?

A l'heure où les barres et les tours HLM sont considérées comme des « erreurs » architecturales, où la fantasmagorie densité y est dénoncée, où leurs habitants sont globalement disqualifiés, il est plus que difficile d'aller à contre courant de leur condamnation et de tenter de faire la part des processus qui ont conduit à leur médiatisation négative.

Comment s'y prendre pour des habitants, eux-mêmes victimes du manque d'entretien et de travaux de maintenance, victimes de la dégradation des relations de voisinage, de la précarité de leurs conditions de vie, pour aller à l'encontre de cette invalidation générale qu'ils ont souvent intériorisée tout en s'en défendant, pour préserver à minima leur dignité ?

Quel est alors le facteur déclencheur, quels sont les ingrédients qui permettent de tenter de mettre à distance ce processus de disqualification radicale, associant lieux et personnes, représenté par une démolition ?

Un processus de patrimonialisation, lui-même rendu possible par une expertise qualifiée semble être l'une des voies possibles, qu'il ait pour objet une forme de sociabilité comme à l'Alma-gare, qu'il vise de manière plus classique et plus directe une production architecturale comme à la Grand-mare.

Dans les immeubles "verre et acier", c'est sans doute le spectre d'une confusion totale mettant à mal la subtile hiérarchie établie entre les sous-quartier des Hauts de Rouen qui a aiguillonné leurs locataires et les a incité à les patrimonialiser.

Comme si le collectif résidentiel, incarné par ces immeubles, produisait les conditions d'une généralisation, là où le collectif habitant cherchait plutôt à mettre en avant une spécificité des gens.

Jadis célébrés comme fleuron d'une architecture expérimentale et l'un des sièges de la Commune libre puis, trente ans plus tard, promis à la démolition pour insuffisance d'entretien, mauvaise gestion et réhabilitation trop coûteuse, les voilà qui intègrent le statut des immeubles HLM les plus ordinaires des Hauts de Rouen, au risque d'être confondus avec l'image peu reluisante de leurs occupants. Il semble bien que les quelques habitants qui se sont mobilisés alors contre la démolition, envisagée par le maire socialiste de cette époque, l'ont fait essentiellement pour échapper à cette disqualification généralisée.

Aussi est-il question surtout de sauvegarder une identité pour des habitants qui n'ont pas voulu ou pu aller ailleurs, au moment où leurs voisins les plus aisés désertaient ces immeubles trop vulnérables aux incendies .

Sauvegarder une identité ou refabriquer de la distinction sociale, à partir du processus de patrimonialisation architectural, en plein démarrage d'un GPV destiné à faire tomber un certain nombre d'immeubles ?

S'agissant d'une architecture expérimentale, les habitants qui sont encore là, les pionniers, peuvent se prévaloir d'avoir-su-faire-avec, ce qui n'était pas donné à tout le monde, en tout cas pas aux locataires ordinaires des HLM ordinaires, comme ils en conservent la mémoire.

Mais ce refus de l'amalgame et donc l'opposition à la démolition n'auraient probablement pas eu une telle portée si ces habitants n'avaient pas été devancés, épaulés, soutenus, relayés par d'anciens voisins symboliquement légitimes (architectes, médecins, enseignants) se saisissant de l'argumentaire patrimonial pour tenter de faire échec à ce projet de démolition qui les atteignaient eux-aussi en miroir rétrospectif.

Cette opposition n'aurait peut-être pas eu l'impact qu'elle a pu revêtir si des militants verts n'avaient pas embrassé cette cause, au détriment de la réélection du maire sortant socialiste, et si elle n'était pas devenue, par là même, un enjeu dans la campagne électorale.

Pas de processus de patrimonialisation lorsque font défaut les regards qualifiés qualifiant ; pas d'opposition possible à la démolition d'un programme architectural qui fait pourtant figure de patrimoine symbolique fort pour des habitants-militants issus des couches populaires.

En effet, à l'Alma-gare, presque vingt ans plus tard, il paraît impensable de s'opposer à une démolition visant pourtant le cœur et les principes mêmes de cette architecture de la vie sociale obtenue de haute lutte.

A la disqualification qui vise un quartier paupérisé, une population largement « mélangée », des phénomènes de délinquance et de violences en augmentation, s'ajoute sans doute l'invalidation a posteriori des compétences d'habitants-militants qui ont voulu se mêler de ce qui ne les regardait pas.

Comment s'opposer à une démolition qui non seulement est demandée par la Redoute, l'un des employeurs privilégiés de la zone et moteur dans l'économie de la ville, mais est de surcroît relayée par le PDG de Roubaix-Habitat traitant les habitants du groupe Fontenoy-Frasez de « voleurs et de casseurs », en pleine réunion de concertation ?

Ajouter à cela le fait que, depuis 1985, date qui voit le quartier et le groupe Fontenoy-Frasez entrer dans la procédure DSQ, pèse sur les habitants et leur atelier populaire d'urbanisme, le soupçon d'être responsables de la dérive dont ils sont eux-mêmes les victimes.

Ne serait-ce pas à la participation des habitants à la conception du nouveau schéma directeur et à la conception de ce groupe de logements collectifs HLM en particulier que l'on doit l'image si mauvaise et persistante du quartier ? « Il ne fallait pas refaire des courées en hauteur ! »

Et en effet, la référence aux courées refait surface, chargée à nouveau de son poids négatif pour justifier aujourd'hui la démolition des logements situés cour du Fort Wattel et que reprennent à l'unisson les habitants.

Il s'agit paradoxalement de mettre en cause la typologie architecturale voulue par les architectes et plebiscitée en son temps par habitants, techniciens et élus : la rue en hauteur et ses diverses transitions entre l'espace public et l'espace privé, mis en exergue comme l'un des atouts des courées.

Comme nous l'avons vu, cette typologie est qualifiée aujourd'hui de véritable « labyrinthe » propice aux mauvais coups, puis à la fuite des jeunes rendus responsables de l'insécurité qui a fini par empoisonner la vie des habitants.

Priés de déménager, malgré leur attachement à leur réseau de voisinage et à leurs « magnifiques » appartements, certains de ces habitants entrent en résistance, à défaut de se mobiliser collectivement.

Mais comment aller à l'encontre d'un diagnostic unanime, lorsque la compétence habitante est aussi radicalement invalidée par des faits tenaces, si têtus qu'ils semblent avoir raison, quotidiennement ?

La conviction qui continue à animer certains de ces habitants-militants, quant au bien fondé de l'action et de la mobilisation collectives, ne leur permet pas cependant de mettre à distance les phénomènes d'imposition véhiculés par les discours dominants. Difficile de s'y retrouver dans l'imbrication apparente des causes de la dégradation des conditions de vie sur le quartier, et l'installation des violences contre les objets et les personnes qui ont justifié les démolitions.

Ayant eux-mêmes souscrit à une démarche mettant en avant les formes architecturales comme support de la vie collective, ils leur est particulièrement malaisé de prendre à rebrousse poil le discours dominant.

Le plus simple et le moins préjudiciable, en effet, revient à incriminer des formes architecturales qu'ils ont pour certains « choisies » à une époque où elles contribuaient à s'ajuster à leur savoir habitant collectif.

Il en résulte un témoignage dissocié de la part de ces habitants-militants qui ont été contraints de quitter la cour du Fort Wattel, pour être relogés et qui ont pratiqué une forme de résistance passive à la démolition.

S'ils incriminent les formes architecturales pour expliquer la démolition, le fameux labyrinthe susceptible de favoriser la fuite des auteurs de méfaits, ils minimisent ou omettent ces mêmes méfaits lorsqu'ils évoquent leur attachement à leur logement. Comme s'ils avaient la faculté de vivre dans une bulle, à l'intérieur de leur unité de voisinage et de leur « magnifique » appartement.

Comment se revendiquer d'un savoir habitant collectif reconnu, fait de résistance et de projets innovants élaborés à partir de compétences habitantes bien peu souvent prises en compte quant à elles ? Comment revendiquer la « paternité »¹²⁹ de ces formes et de ces murs lorsqu'elles sont unanimement condamnées ?

Difficile voire impossible de revendiquer collectivement au nom d'un savoir-habitant au final disqualifié.

Ce processus d'invalidation de la compétence habitante qui se concrétise par la démolition- reconversion de la cour du Fort Wattel et de la rue du Renouveau influe sans doute sur l'élaboration de la mémoire du passé et renvoie les habitants à un profond sentiment d'injustice, toujours renouvelé, mais qui vient se dissoudre en partie dans la perte de ce collectif.

Reste l'échelle individuelle pour résister, jusqu'à l'obtention de conditions de relogement qui conviennent (maison individuelle, relogement groupé). Sans pour autant que ne se dissipent la nostalgie de l'ancien secteur, des relations de voisinage et le regret des qualités spatiales des appartements « magnifiques » qui, sans le dire explicitement, sont bien l'héritage direct de la lutte des habitants, de leur propre lutte.

Comment se référer à cet « Alma », à son esprit, tant il est devenu le contre-exemple par excellence que diabolisent les élus face aux habitants, tout en se prévalant de cette expérience face à d'autres interlocuteurs institutionnels, comme cela nous a été rapporté, à propos du démarrage de l'opération de démolition-reconstruction des 3 Ponts ?

Malgré ces éléments d'analyse, le fait que l'opération de démolition, restructuration et résidentialisation du groupe Fontenoy-Frasez ait pu se produire dans une relative indifférence, ne laisse pas d'étonner. Surtout lorsque le regard reste accroché à cette multiplication de grilles venue « normaliser » l'architecture de la vie sociale !

« *De quoi faire à nouveau la révolution !* » s'exclamera M.A Leman lors d'une visite en notre présence et celle de son mari .

¹²⁹ Serait-il plus juste de parler de « maternité » tant l'implication des femmes aurait été remarquable à l'Alma-gare.

Seuls ces militants de toujours, qui ont dû s'expatrier pour survivre, savent que ce n'est pas la faute des formes architecturales, du moins le disent-ils : « *c'est la faute du peuplement* ».

Mais le peuplement et sa « qualité » sont eux-aussi, sinon principalement, prétexte à la démolition.

Ainsi en est-il à Ecquevilly, qui comme nous l'avons vu est une commune en pleine croissance résidentielle, où la présence d'une cité HLM peuplée en majorité de familles d'origine maghrébine et sub-saharienne, gêne.

Comment envisager une mobilisation de la part de cette population, fragilisée par le chômage des jeunes adultes, la mise à la retraite d'une grande partie des chefs de famille, ouvriers chez Renault, fortement stigmatisée par la municipalité et engluée dans un conflit avec le bailleur à propos de dettes concernant les charges locatives ?

Pourtant cette population a été capable de se mobiliser collectivement pour demander des comptes, à propos de l'opération de rénovation prévue, elle est structurée par des réseaux communautaires et des relations de voisinage forgées sur le long terme et elle s'est inscrite dans la coordination anti-démolition par le biais de son Amicale de locataires.

Les enjeux qui concernent le devenir de la résidence du Parc ne sont pas à la mesure de cette population captive, privée du centre social qui, en 2005, est contraint de fermer ses portes et qui aurait pu jouer un rôle dans la construction d'une résistance à la démolition.

De même la CSF, sollicitée à propos du calcul et du versement des charges par l'Amicale des locataires, aurait pu apporter le subterfuge extérieur permettant aux habitants de se ressaisir et de transformer en atout les failles de la gestion de Domaxis .

Mais l'ambiguïté qui semble avoir prévalu lors des négociations entre cet organisme et le bailleur et le désaveu qui en a résulté de la part du président de l'Amicale ont interdit que ne se structure à défaut d'une véritable opposition à la démolition, du moins une revendication en termes de concertation.

Le contexte marqué par la montée d'une délinquance liée à la présence de la drogue, le fort sentiment d'insécurité qui en découle, alimenté par des affrontements réguliers avec des forces de l'ordre qui font pression sur la population en déployant des moyens démesurés ont achevé de semer le doute et le trouble chez les locataires.

Tandis que le malaise qui plane sur des familles qui se sont endettées auprès du bailleur ne favorise pas le rassemblement et à la constitution d'un collectif soudé autour d'une contestation de la nouvelle vague prévue de démolitions.

Pourtant, les familles sont attachées à leur cadre de vie, à la taille de leurs logements et ne bénéficient pas des ressources qui leur permettraient d'envisager sereinement un déménagement.

Elles sont confrontées à des propositions de relogement qui les conduisent vers d'autres zones urbaines sensibles, les éloignent des emplois auxquels certaines mères de famille africaines ont pu prétendre, à la suite de tout un processus

d'acculturation et de formation qui s'est déroulé dans le cadre de la résidence du Parc et de son centre social.

La parole collective paraît ainsi difficile dans cette petite cité HLM, tant elle semble confisquée par un petit groupe, fortement lié à la mosquée qui s'est installée à la place de la salle des fêtes.

Les quelques personnes dont des jeunes femmes, blanches et françaises d'origine, affiliées à une association nationale de locataires citée plus haut, qui auraient pu contribuer à mettre en place une résistance digne de ce nom ont été ostracisées par le groupe dominant.

Le poids du rejet de la municipalité à l'égard de ces habitants, la grande fragilité économique et culturelle des ménages concernés par la démolition des bâtiments les plus anciens, c'est-à-dire les familles nombreuses, le traumatisme lié à un premier relogement, les angoisses liées à la perspective du second ont fait leur œuvre de destabilisation au sein de ce lieu d'habitat.

Ce désarroi a été amplifié par l'arrivée de familles en provenance d'autres communes, dont Gonesse et Sarcelles, qui ont contribué à la dégradation du climat social et de l'image de la résidence.

S'inscrivant en faux par rapport aux relations de solidarité et de confiance déployées depuis une vingtaine d'années entre une majorité de locataires, ces arrivées ont accéléré un processus délétère.

Il ne restait plus aux locataires qu'à tenter de négocier individuellement avec le bailleur le meilleur relogement possible.

A Ecquevilly, pas de processus de patrimonialisation possible tant le contexte est plutôt propice à un sauve-qui-peut généralisé.

Pas non plus de regards extérieurs qualifiants, sinon ceux d'anciens enfants ayant grandi dans la résidence qui jouent un rôle important dans les associations et peuvent être considérés comme des médiateurs entre celle-ci et la municipalité.

Engagés dans des trajectoires sociales et résidentielles ascendantes, ils peinent à défendre l'intégrité d'un lieu qu'ils ne reconnaissent plus comme la cité où il faisait bon vivre, aujourd'hui déchirée entre deux groupes communautaires et minée par le mal-être de jeunes qui ne sont pas des leurs.

Cependant il existerait un savoir-faire-avec qui pourrait être envisagé comme tel notamment du côté des familles africaines qui se sont constituées et développées selon des modalités et des temporalités très proches à la résidence, mais aussi ailleurs¹³⁰. Ce savoir-faire-avec aurait alors des dimensions collectives et serait à analyser en lien avec une problématique d'acculturation, processus qui est à l'œuvre auprès des mères de famille et auquel il serait intéressant de consacrer des travaux.

¹³⁰ Conformément à la diaspora africaine qui réside aux Mureaux, à Mantes la Jolie, ou dans des communes de Haute Normandie et de l'Eure.

4.2 Quelle mémoire pour le futur ?

Que restera-t-il de la mémoire habitante des cités en proie à la démolition ? De quelle manière les enfants ayant grandi dans ces lieux construiront-ils leur propre habiter ?

L'épopée de l'Alma-gare possède son manuscrit, celle de la Commune Libre à la Grand-mare n'a pas encore le sien .

Un peu partout des associations, des groupes d'habitants soutenus et encouragés par des GPV¹³¹, des municipalités, etc. tentent de fixer cette mémoire habitante, d'en recueillir des bribes, de la mettre en scène, en écrits, en photos en documentaires.

Un véritable corpus est ainsi en train de se constituer qui permettra peut-être de suivre de nouvelles pistes concernant nos hypothèses, d'assister à la fabrication d'une mémoire collective qui revendiquera éventuellement un savoir-faire-avec ces types d'habitat et ces territoires tant décriés aujourd'hui.

Il sera peut-être aussi possible de faire la lecture de ces trajectoires résidentielles scandées par différents relogements contraints, au gré des opérations touchant les populations des quartiers et zones insalubres, depuis les quartiers vétustes, les bidonvilles, les cités de transit et aujourd'hui certains immeubles HLM, en les reliant à l'évolution du système de production, du rapport à l'emploi, au travail lui-même.

Possible aussi peut-être d'en mesurer les effets, de les quantifier, de constituer en quelque sorte un panorama de ces mouvements de population qui, dès aujourd'hui, semblent contribuer non pas tant à la dispersion espérée, mais à la concentration de pauvreté et de précarité, accentuant les phénomènes ségrégatifs à l'œuvre sur le territoire.

Peut-être aussi qu'un jour des travaux feront le lien entre les luttes menées dans le cadre du travail, dans les usines et la fabrication de ces savoirs-habitants centrés sur de mêmes modes de vie, de mêmes conditions de logement dans les quartiers populaires.

Des travaux qui porteront sur l'élaboration de ces collectifs habitants, sur leurs objectifs, leurs modalités de mobilisation et d'expression, sur la place du logement dans les trajectoires et la place des femmes dans leur développement et leurs caractéristiques.

¹³¹ L'association l'Equipage sur les Hauts de Rouen par exemple

Eléments bibliographiques

Ouvrages

- Amougou E., *Les grands ensembles. Un patrimoine paradoxal*, L'Harmattan, 2006
- Augé M., *Les formes de l'oubli*, Rivages, 2001
- Bourdieu P., Le mythe de la « mondialisation » et l'Etat social européen in *Contrefeux*, Le Seuil, 1998
- Castel R.,
L'insécurité sociale, Le Seuil, 2003
La discrimination négative, Le Seuil, 2007
- Collectif, *Le quartier*, La découverte, 2006
- Collectif, *Roubaix Alma-gare, lutte urbaine et architecture*. Bruxelles, Atelier d'Art Urbain, 1982
- Collectif, *Roubaix 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2006
- Kaufmann J-C., *La vie HLM usages et conflits*, Paris, Les éditions ouvrières, 1983
- Rautenberg M., *La rupture patrimoniale*, Aubenas, A la croisée, 2003
- Verret M., *L'espace ouvrier*, A. Colin, 1979

Rapports et études

- Duriez. B, Cornuel. D., *Transformations économiques- évolution des rapports politiques et restructuration urbaine- Roubaix 1960-1975*, DGRST, C.A.D, 1975.
- Perianez. M, *L'habitat évolutif - du mythe aux réalités*, PUCA programme cité-projets, Paris, 1993
- Transformations économiques – Evolution des rapports politiques et restructuration urbaine Roubaix 1960-1975*. DGRST – Centre d'Analyse du développement, 1975 Villeneuve d'Ascq.
- CRAU *Les réactions des usagers à un habitat novateur*, Étude réalisée par le centre de recherche sur les problèmes d'architecture et d'urbanisme en 1970.

Articles

- Lorrain D., « La dérive des instruments » in *Revue française de science politique*, N° 3, 2006
- Miller M. J., « Le 'quartier' comme enjeu social et politique : Alma-gare dans les années 1970 », in *Genèses* n° 48, Septembre 2002
- Rémy J., « Conflit et urbanité » in *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, 1993
- Veyssièrre B., « Pour une patrimonialisation délibérée », in *Urbanisme*, N° 322, 2002

Autres documents

Association Mosaïque, Rapport d'activités, 2006

Benard S., *La complexité de la politique des quartiers prioritaires : les habitants prennent la parole*, mémoire de 3^e cycle, Ecole d'architecture de Normandie, 2001

Centre social de l'Alma, Diagnostic du territoire Alma-fosse aux chênes, Septembre 2005

CLCV Collectif Alma logement, Rapport d'activité, 2006

Contrat de Ville Intercommunal du Val de seine 2000-2006

Dars J-F. et Papillaut A., Droit de cité, film vidéo financé par la direction d'urbanisme et du paysage, 1980

La lettre de l'Alma (2002-2008)

Le courrier de Mantes (2006-2008)

Observatoire des ZUS – rapport 2005

Projet de territoire 2000-2006 – document non contractuel, Ville de Roubaix, 2001